Isabelle Clair

SOCIOLOGIES CONTEMPORAINES

SOCIOLOGIE DU GENRE



ARMAND COLIN

Isabelle Clair

SOCIOLOGIES CONTEMPORAINES

SOCIOLOGIE DU GENRE



ARMAND COLIN

Isabelle CLAIR

SOCIOLOGIE DU GENRE

Sous la direction de
François de Singly

ARMAND COLIN

© Armand Colin, Paris, 2012
ISBN : 978-2-200-28160-1

Collection 128

Série « L'Enquête et ses méthodes » :

ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, *L'Observation directe* (3e édition).

BERTAUX Daniel, *Le Récit de vie* (4e édition).

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'Entretien* (2e édition).

COPANS Jean, *L'Enquête ethnologique de terrain*.

DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, *L'Entretien collectif*.

KAUFMANN Jean-Claude, *L'Entre tien compréhensif* (2e édition).

MARTIN Olivier, *L'Analyse de données quantitatives.*

SINGLY François de, *Le Questionnaire* (3e édition).

Série « Domaines et approches des sciences sociales »

ADAM Philippe, HERZLICH Claudine, *Sociologie de la maladie et de la médecine*.

ALONZO Philippe, HUGRÉE Cédric, *Sociologie des classes populaires*.

AVENEL Cyprien, *Sociologie des « quartiers sensibles »* (3e édition).

BERGER Laurent, *Les Nouvelles Ethnologies*.

BOBINEAU Olivier, TANK Sébastien, *Sociologie des religions*.

BOZON Michel, *Sociologie de la sexualité* (2e édition).

BRESSON Maryse, *Sociologie de la précarité* (2e édition).

COPANS Jean, *Sociologie du développement* (2e édition).

COPANS Jean, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie* (3e édition).

COPANS Jean, *L'Enquête ethnologique de terrain* (3e édition) CUSSET

Pierre-Yves, *Le Lien social* (2e édition) DARMON Muriel, *La Socialisation* (2e édition).

DURET Pascal, ROUSSEL Peggy, *Le Corps et ses sociologies*.

ETHIS Emmanuel, *Sociologie du cinéma et de ses publics* (2e édition).

FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles* (2e édition).

GRAFMEYER Yves, *Sociologie urbaine* (3e édition).

HEILBRUNN Benoît, *La Consommation et ses sociologies* (2e édition).

LAPLANTINE François, *La Description ethnographique*.

LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick, *Sociologie de l'action publique* (3e édition).

MARTIN Olivier, *Sociologie des sciences*.

MASCLET, *Sociologies de la diversité et des discriminations*.

PÉQUIGNOT Bruno, *Sociologie des arts*.

QUEIROZ Jean-Manuel de, *L'École et ses sociologies* (2e édition).

ROLLET Catherine, *Introduction à la démographie* (3e édition).

SEGALEN Martine, *Rites et Rituels contemporains*.

SINGLY François de, *Sociologie de la famille contemporaine* (3e édition).

STROOBANTS Marcelle, *Sociologie du travail* (3e édition).

Série « Sociologies contemporaines »

BERGER Laurent, *Les Nouvelles Ethnologies.*

CORCUFF Philippe, *Les Nouvelles Sociologies* (3e édition).

DURET Pascal, *Sociologie de la compétition*.

JOURDAIN Anne, NAULIN Sidonie, *La théorie de Pierre Bourdieu et ses usages sociologiques*.

MARTUCCELLI, DE SINGLY François, *Les Sociologies de l'individu.*

Table des matières Couverture

Page de titre

Page de Copyright

Table des matières

Remerciements

Introduction – Lire le genre

I. Du travail à la sexualité comme objets prédominants

1. Au commencement était le travail

1. Le travail est l’objet principal du genre

2. Le double statut du travail

3. Extension (1) : profession et emploi

4. Extension (2) : le *care*

2. La sexualité, un (autre) objet du genre

1. Féminisme matérialiste et sexualité

2. La sexualité, compagne de route du genre

3. L'influence *Queer*

4. Travail *vs* sexualité ?

II. Des études féministes aux études de genre

3. Causes et moments d’une sociologie « politique »

1. Aux origines des concepts, un mouvement social

2. Sociologie de minoritaires, sociologie minoritaire ?

3. Polémiques politiques, controverses scientifiques

4. Un point de vue (toujours) situé

4. Le genre sonne-t-il le glas d’une sociologie féministe ?

1. Un mot venu des États-Unis

2. La déconstruction de la catégorie « femme »

3. Un « cache-sexe » ?

4. Du genre et des hommes

III. La sociologie du genre, une sociologie générale

5. Ce que le genre fait aux objets sociologiques

1. La sphère politique, la citoyenneté, l'État

2. Les savoirs et l’éducation

3. L’art et la culture

4. Le corps : reproduction, violence, sport

5. La vie privée et la conjugalité

6. Le genre, un clivage social comme les autres

1. Que veux-tu dire par « nous », fille blanche ?

2. Genre, classe, race : quelle articulation ?

Conclusion – Écrire le genre

Repères dans les revues

Remerciements

De nombreuses personnes ont rendu possible l’écriture de ce livre. Je voudrais ici les remercier. François de Singly, pour son invitation. Les chercheuses féministes de l’équipe GTM pour le partage quotidien de leurs savoirs et de leurs expériences. De précieuses relectrices qui ont eu l’amitié de me faire profiter de leur temps et de leurs lumières : Eleni Varikas, Danièle Senotier, Anne Laure Barret et Sylvie Tissot. Enfin ce travail doit beaucoup à Laure Pitti, Wilfried Rault et Fabrice Guilbaud qui ont accompagné chacune de ses étapes et ont su apaiser les inquiétudes qui l’ont ponctué.

Introduction
Lire le genre

Regarder le monde social avec les lunettes du genre sur le nez, c'est la promesse de le voir plus nettement. Mais cette promesse est souvent mise en doute. Les lunettes du genre sont-elles vraiment efficaces ? Sont-elles plus qu'un accessoire de mode ? Ne brouillent-elles pas les yeux plus qu'elles ne les dessillent ? Les sociologues ne possèdent-ils pas déjà ce qu'il faut pour y voir clair ?

Ce doute s'accompagne d'un embarras : comme tout instrument améliorant la perception, elles rendent visible ce que les autres laissent (ou plongent) dans l'ombre ; les adopter fait courir le risque de relativiser la précision d'autres lunettes, mais aussi de voir autrement le monde, et surtout la place qu'on y occupe, puisque les invisibles qu'elles révèlent sont à la maison et dans le bureau d'à côté. Leur couleur rouge féministe les rend suspectes de déficit scientifique : à quoi bon apprendre à manier un outil sophistiqué pour défendre des histoires de bonnes femmes… Elles sont enfin intimidantes, prenant des formes complexes tout en démasquant un tabou (le sexe) : comment se dépêtrer des innombrables mots qui les désignent ? Le « genre » ou le « sexe » ? « Le genre » ou « les genres » ? Les « rapports sociaux de sexe » ou la « domination masculine » ? La « différence des sexes » ou la « matrice hétérosexuelle » ?… Des mots enchevêtrés et des mots obscènes, difficiles à écrire, fâcheux à prononcer.

Pourtant les lunettes du genre font de plus en plus recette. Il n'est pas sociologiquement raisonnable de penser que leur succès, longtemps reporté, ne se nourrirait que de l'air du temps. Leur persistance dans la boîte à outils sociologiques, depuis plusieurs décennies, est un signe de leur validité. Et une raison de leur complexité : la sédimentation de leurs débats en a fait une matière épaisse. Façonnée au fil des années, polie, cassée, réparée, relookée, refondue… la monture de départ tient toujours, et pourtant elle ne se ressemble plus tout à fait. Ce livre cherchera à en reconstituer la genèse pour en expliciter les usages contemporains[1]. Dans un monde qui s'entête à masquer les rapports de pouvoir, on montrera combien ces lunettes sont indispensables, mettant au jour un angle

mort que les autres lunettes sociologiques ne savent pas réfléchir. Un instrument en réalité fort utile pour qui apprend à le manier.

Le genre n’est pas une variable

La sociologie du genre est plus ambitieuse qu’on le croit souvent. Elle n’a pas pour seule finalité la construction de tableaux statistiques rapportant une pratique sociale à une variable sociodémographique. D’ailleurs, s’il n’y a qu’une leçon à retenir, c’est bien celle-là : le genre n’est pas une variable. Une phrase telle que « on analysera les pratiques alimentaires des Français en fonction de leur âge, de leur genre et de leur profession[2] » est théoriquement incorrecte : c’est en fonction de l’âge, du *sexe* et de la profession des individu·e·s que peuvent être étudiées leurs pratiques alimentaires. Parce que le sexe, comme toute variable sociodémographique, décrit l’appartenance à des sous-populations : les hommes/les femmes, les enfants/les jeunes/les adultes, les cadres/les employés/les artisans/les agriculteurs/*etc*.

Comme l’âge, le sexe est un marqueur d’appartenance à un groupe social : c’est une catégorie descriptive. Le genre est plus que cela, et c’est alors que les choses se compliquent… Si le genre se contentait de dire le sexe plus poliment, il ne servirait pas à grand-chose – à part policer un peu plus un monde académique déjà pudibond. Tout l’intérêt du terme réside dans son efficacité conceptuelle : condenser plus de trente ans de théorisations et de débats sur la place du sexe et/ou de la sexualité dans *l’explication* du monde social (et pas seulement sa description). Le genre révèle une logique globale qui organise la société, jusque dans ses moindres recoins. Il ne se contente pas de désigner une appartenance à un groupe de sexe.

Ainsi le genre n’est pas qu’une affaire de femmes, même si ce sont d’abord des femmes qui l’ont forgé, parce qu’il permet de rendre compte d’expériences spontanément imperceptibles pour la majorité des hommes, et donc passées sous silence des siècles d’écriture durant. Il ne se réalise pas que dans la mixité : il agit partout et tout le temps, son empire se manifeste dans toutes les têtes et dans toutes les institutions, y compris dans les univers exclusivement peuplés d’hommes ; c’est pourquoi le concept est aussi valable pour comprendre la vie des secrétaires que celle des chasseurs alpins. Le genre ne reflète pas seulement les propriétés intériorisées par deux groupes sociaux (les hommes et les femmes) mais témoigne d’identifications individuelles (masculines ou féminines) qui ne

coïncident pas toujours avec les frontières de ces groupes : on peut être perçue comme étant une femme et pour autant être jugée masculine parce que non conforme à ce qui est attendu d'une femme dans tel milieu social, à telle époque donnée. Le genre ne surgit pas que dans l'intimité des couples : il est présent dans les entreprises, les écoles, les partis politiques, enfin tout ce qui fait la vie sociale. Il organise des pratiques quotidiennes et des idées partagées par tout le monde : les normes du genre nous obligent tou·te·s à *devenir* homme *ou* femme, c'est-à-dire à marcher comme ci, à parler comme ça, à préférer telles couleurs, tels plats et tels partenaires sexuels, à éprouver de la peur dans telles circonstances mais pas dans telles autres, bref à toujours faire en sorte d'avoir l'air d'être ce que nous sommes supposé·e·s être « naturellement », à ressentir les émotions qu'un « instinct » bien intégré nous dicterait. Enfin, le genre ne permet pas seulement d'analyser les comportements des gens, il met au jour l'androcentrisme de concepts fondamentaux en sociologie tels que l'universel (souvent confondu dans le masculin-neutre), le travail (en réalité longtemps réduit au travail professionnel), ou l'autonomie (la force des privilégié·e·s érigée en valeur pour tou·te·s).

Les théories du genre et leurs enquêtes obligent à voir autrement l'ordre social, à tout repenser en tenant compte de leurs résultats. Elles ne se bornent pas à montrer quelque chose qu'on avait oublié de voir, elles ne s'ajoutent pas au connu, elles participent à en transformer la perception et donc la compréhension. Interrogeant les pratiques sociales et les paradigmes scientifiques, elles n'ont d'utilité que si elles sont intégrées aux autres grilles de lecture, si leur critique est entendue et discutée sur un plan épistémologique. Elles ne sont pas une colonne de plus dans un tableau statistique, elles obligent à repenser les colonnes existantes. C'est ce qui les rend ardues, et c'est ce qui les rend intéressantes.

Sociologie du genre et *gender studies*

Depuis leur fondation, le genre et ses formulations antérieures proches (« rapports sociaux de sexe », « domination masculine », « patriarcat ») sont des produits pluridisciplinaires. Pourtant, l'expression « études de genre », de plus en plus répandue, n'est pas toujours un exact synonyme des *gender studies* développées dans de nombreux pays, simplement parce que les études sur le genre ne sont pas regroupées en France dans des départements de recherche et d'enseignement spécifiques (il en va autrement dans d'autres espaces

francophones en Suisse et plus encore au Québec). Si le concept de « genre » s'est progressivement institutionnalisé – il est présent dans un nombre croissant de formations universitaires, il fait l'objet de revues scientifiques, il s'est même introduit dans les discours politique et journalistique – cette institutionnalisation, en France, n'a pas fait du genre une nouvelle discipline.

Dans ce contexte, faire un état des lieux de « la sociologie du genre » n'est pas anodin. Il ne s'agit pas de renforcer un clivage déjà fort entre les disciplines : il est évident que le croisement des approches d'un même concept est très riche pour son approfondissement et sa diffusion. D'autant plus que, dès leur création, les théories et les enquêtes sur les rapports de sexe et de sexualité ont puisé simultanément dans l'histoire, la philosophie, l'économie, la littérature, l'anthropologie, la psychologie. La sociologie occupe une place importante dans cet ensemble, pas une place prééminente. Mais, en partant des usages du genre qui ont cours en sociologie, il sera possible d'en comprendre la genèse dans une temporalité et un espace circonscrits qui, s'ils sont liés à d'autres développements ailleurs, se sont aussi organisés selon des logiques propres à la discipline. Si cet ancrage risque de relativiser certaines dynamiques pluridisciplinaires, il permettra néanmoins de sortir de l'explication du genre par le genre, pour prendre en compte ses dialogues et malentendus avec les autres paradigmes sociologiques. Ce faisant on s'efforcera de montrer qu'il ne constitue pas un monde à part, mais qu'il traverse le monde social et son analyse. La sociologie du genre rend visible une problématique aussi transversale et fondamentale que la classe sociale.

Pour toutes ces raisons, et pour favoriser la lecture de première main de textes accessibles, on a fait le choix de se centrer sur la production sociologique francophone et très souvent française[3]. Une telle focalisation ne signifie pas exclusion et il serait totalement impossible de développer un propos compréhensible sur le genre sans recourir à d'autres disciplines que la sociologie ni à d'autres espaces géographiques et culturels que la France. C'est pourquoi il sera fait régulièrement appel à l'histoire, à la science politique, à l'anthropologie et à la philosophie pour nourrir l'exposé. De même, on ne pourra faire l'économie de citer des textes qui, bien que fondamentaux, n'ont pas encore été traduits en français. Enfin, l'accessibilité n'a pu constituer une condition *sine qua non* des choix bibliographiques de ce manuel tant une part importante des écrits sur le genre et les rapports de sexe reste à ce jour non publiée (c'est une de leurs spécificités), mais on a favorisé le renvoi vers des rééditions de

publications anciennes ou vers des sites internet qui les sortent progressivement de la *« littérature grise »* (rapports, publications de laboratoire, actes de colloques).

Guide de lecture

Le genre désigne à la fois une réalité sociale, un concept rendant compte de cette réalité et un corpus de recherches comprenant aussi d'autres termes qui l'ont précédé (« rapports sociaux de sexe », « domination masculine », « patriarcat »). Si le terme de « genre » s'est imposé dans ce corpus au cours des quinze dernières années, son usage s'est généralisé de façon progressive et débattue. Dans les pages qui suivent, il ne sera donc pas question seulement du concept de genre, mais aussi de tous ceux dont il est l'héritier ; ce n'est qu'au fur et à mesure de la lecture de l'ensemble que les définitions prendront progressivement corps : le genre n'apparaîtra plus uniquement comme l'étiquette inclusive d'un champ de recherche mais comme un concept polysémique renvoyant à des définitions distinctes – en fonction des objets de recherche, des époques, des auteur·e·s et des influences théoriques. Partant du genre inclusif et contemporain, on remontera le fil de ses théorisations et de son institutionnalisation, depuis les fondations de la sociologie féministe (première et deuxième parties). On rendra ensuite compte du bouleversement général auquel son usage a donné lieu dans la connaissance du monde social (troisième partie).

1- Cet ouvrage est une proposition de mise à plat parmi d'autres qui ont vu le jour depuis le début des années 2000.

2- Cette phrase n'est tirée de nulle part en particulier mais résonne de plus en plus souvent dans les colloques, les articles et les livres de sociologie. Elle témoigne d'une bonne volonté scientifique révélant combien le genre est désormais intégré au lexique commun ; mais, en confondant « sexe » et « genre », elle enterre toute l'épaisseur théorique et tout l'intérêt de ce dernier (pour un développement : cf. chapitre 4-III. « Un "cache-sexe" ? »).

3- Par souci d'économie, les sous-titres des ouvrages ne seront pas repris en note lorsqu'ils ne paraîtront pas indispensables pour la compréhension de la référence, ou lorsqu'ils auront déjà été cités dans leur intégralité au moins une fois.

Premère partie

Du travail à la sexualité comme objets prédominants

Travail et sexualité constituent deux espaces majeurs de la fabrique du genre, dans lesquels la différenciation et la hiérarchisation des sexes non seulement *se manifestent* mais aussi *prennent forme*. Dès lors, plus que des thèmes de recherche, tous deux apparaissent comme des *problématisations* spécifiques du genre.

Ce statut est visible dans la place particulière qu'ils occupaient dans le mouvement social à l'origine des théories, ce dont témoigne par exemple le fameux mot d'ordre des années 1970 « le privé est politique ». La formule fait tomber la séparation entre sphères productive et reproductive, permettant notamment d'extraire le travail domestique de l'invisibilité et le corps de l'intimité. Elle témoigne d'une réflexion sur l'articulation entre espace familial et espace public, travail gratuit et travail rémunéré, la libération des femmes passant par une égalité avec les hommes dans le partage du travail, salarié mais aussi domestique. Elle dit aussi que le corps et la sexualité des femmes constituent des enjeux cruciaux de leur libération au travers de la dénonciation du viol et de la violence conjugale, de l'assignation à l'hétérosexualité et de l'obligation d'être mère : le corps et les sexualités ne peuvent être confinés dans la sphère privée, ils doivent être compris comme des enjeux politiques.

Ces deux polarités, bien que fondamentalement liées entre elles, ont été développées dans la recherche à des moments différents. C'est autour de l'enjeu du travail que s'est d'abord élaborée la sociologie des « rapports sociaux de sexe », de la « domination masculine » et du « patriarcat », la sexualité ayant fait très vite l'objet de réflexions théoriques mais sans donner lieu à de véritables enquêtes sociologiques. C'est surtout à partir des années 1990, dans un contexte national finançant des recherches sur le sida et progressivement marqué par l'émergence de nouveaux débats publics (autour du Pacs et de l'homoparentalité) que la sexualité devient un objet de recherche sociologique en France dans une perspective de genre. Cet intérêt s'imprègne des effets conjoints d'une mobilisation gay et lesbienne croissante et de sa montée en théorie aux États-Unis à la même

période.
En 2011, travail et sexualité apparaissent comme les deux principaux objets de la sociologie du genre, parfois articulés entre eux, parfois en controverse – le fait de centrer l'étude sur l'un ou l'autre pouvant être révélateur de positionnements théoriques différents, éventuellement perçus comme antagoniques. En suivant le fil de cette évolution, on retracera une première généalogie française de la sociologie du genre.

1

Au commencement était le travail

Le travail, c'est central. Dans les années 1970-1980, les chercheuses féministes et les sociologues dans leur ensemble le disent de concert, en même temps que les premières vont s'évertuer, des années durant, à remettre en cause la définition du travail promue par la majorité des seconds – une définition implicitement réduite au travail salarié occupé par des hommes. Si la remise en cause féministe est rarement entendue, le concept de travail est ébranlé par ailleurs : la sortie de l'ère industrielle et l'émergence du chômage de masse contribuent fortement à contester la centralité du travail dans les recherches françaises ou tout au moins à en transformer l'étude[1]. La sociologie des professions dans les années 1980, puis de l'emploi, se développe pour devenir dans les années 1990-2000 une approche dominante au sein de la sociologie dite « du travail ». La sociologie du genre est une actrice de cette évolution et elle en porte la marque : née d'une théorie du travail, dans une perspective marxiste revisitée, elle comprend aujourd'hui de façon prépondérante des recherches centrées sur la féminisation des professions et sur l'emploi des femmes.

I. Le travail est l'objet principal du genre

Dire que le travail est central, c'est reconnaître qu'il occupe une très grande place dans la vie des gens : il leur prend du temps et de l'énergie, leur procure de l'argent et un statut social, leur donne de la valeur et leur en vole. Cette centralité est ancienne mais elle structure de façon particulière les sociétés modernes issues de la révolution industrielle à partir de la fin du XVIIIe siècle. Au-delà de leurs divergences, les analyses économiques de Karl Marx[2] et sociologiques d'Émile Durkheim[3] sont au fondement d'une définition sociologique du travail qui fait écho à ce contexte historique et domine le XXe siècle. Le travail n'y est pas considéré comme une activité humaine parmi d'autres

qu'il convient d'étudier pour comprendre la société, mais comme le principe organisateur de cette dernière. La *« division du travail »* organise la répartition des richesses et des statuts sociaux, d'un point de vue économique (entre patrons et salariés) et d'un point de vue moral (il structure le lien social).

Si le travail, en tant que *« grand ordonnateur des sociétés*[4] *»*, est au centre des analyses sociologiques, particulièrement après la Deuxième Guerre mondiale, ce sont les hommes qui sont au centre des analyses sur le travail. Le travailleur, et donc l'objet de la sociologie du travail, c'est l'ouvrier de la grande industrie. Même lorsque les sociologues étudient des secteurs professionnels majoritairement occupés par des femmes, ils ne les voient pas : elles deviennent des « *ouvriers* » sous la plume de Georges Friedman, des « *employés de bureau* » dans les textes de Michel Crozier[5].

Les recherches de Madeleine Guilbert font très tôt exception dans ce paysage, et pendant très longtemps : son article fondateur, « Le travail des femmes », paraît en 1946 dans la *Revue française du travail*, et ouvre la voie à de nombreuses publications[6]. De son regard, qu'elle est la seule en France à porter sur des femmes travaillant à l'usine, naît un des *leitmotivs* qui nourriront les recherches féministes des années 1970-1980, et jusqu'à nos jours : la dévalorisation du travail des femmes, employées pour des qualités perçues comme naturelles, les confine à l'usine dans les tâches les plus répétitives et les plus mal rémunérées. Ses travaux font écho à ceux d'une autre précurseure, Andrée Michel, qui mène de front deux problématiques alors inédites : les inégalités entre hommes et femmes au sein de la sphère familiale et au travail, ainsi que les inégalités entre travailleurs français et travailleurs immigrés à l'usine[7].

Le *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir[8] (1949) constitue une autre source de réflexion, plus générale et plus théorique, qui montre que les femmes sont l'autre sexe, oublié et second, c'est-à-dire inférieur. La phrase *« On ne naît pas femme, on le devient »*, tirée de cet ouvrage, est très célèbre et continûment reprise parce qu'à cette idée d'infériorité, elle ajoute une dimension fondamentale : le sexe n'est pas un donné, c'est une construction sociale. *Être* une femme est le résultat d'un apprentissage. La formule fonde un consensus important dans la sociologie féministe ou du genre, quels qu'en soient les époques et les objets privilégiés : elle extirpe le sexe du biologique pour le saisir

dans ses enjeux politiques et sociaux, et souligne un processus inscrit dans l'expérience. Ce qui revient à reconnaître que les effets de ce processus sont à la fois profondément intériorisés par les individu·e·s, et modifiables puisque ne relevant pas de la nature.

Le *Deuxième sexe* amorce une lecture marxiste des relations entre les sexes, qui sera encore étendue par la suite, pour devenir le prisme dominant dans les études féministes des années 1970-1980. Ces dernières utilisent les outils conceptuels marxistes pour dire que ces relations ne peuvent pas être appréhendées seulement d'un point de vue interindividuel mais comme le produit d'un *rapport social* qui dépasse les individu·e·s. Hommes et femmes appartiennent à des groupes sociaux séparés et hiérarchisés entre eux : le groupe des hommes domine et exploite le groupe des femmes. Il faut entendre ce rapport dans son sens littéral de rapport de production, c'est-à-dire que le travail est conçu comme « l'enjeu du rapport social de sexe[9] », la question autour de laquelle s'organise le conflit entre les deux groupes sociaux : les femmes produisent un travail gratuit, invisible, dans la sphère domestique, au service des hommes, et ce, quelle que soit leur classe sociale. Ce mécanisme fonde une condition commune à l'ensemble des femmes, et structure les inégalités entre les sexes dans tous les espaces sociaux.

Christine Delphy, qui utilise plutôt les concepts de *« patriarcat »* (la domination dans la famille) et de *« mode de production domestique »*, voit dans le mariage un moyen d'enchaîner les femmes à un faux contrat de travail sans limite de temps et dont la contrepartie financière ne dépend pas du contenu ni de la qualité de leur propre travail mais de la rémunération de celui que les hommes réalisent en dehors de la sphère familiale[10]. Le lien conjugal justifie que le travail des femmes soit extrait du domaine économique : la meilleure preuve de leur exploitation étant que, lorsque leur travail est effectué par une personne extérieure au couple ou à la parentèle, il est rémunéré.

Une des raisons pour lesquelles cette asymétrie entre hommes et femmes subsiste dans le temps réside dans l'*intérêt* des hommes à conserver leur place dominante : selon la formulation synthétique d'Anne-Marie Devreux, *« les rapports de sexe les y mettent, parce qu'ils sont produits pour y être et parce qu'ils luttent pour s'y maintenir[11] »*. La nature sert de justification idéologique à la perpétuation de cette domination : le sexe est un signe qui légitime un ordre en réalité socialement construit.

Les chercheuses féministes préfèrent se qualifier de « matérialistes » plutôt

que de « marxistes[12] » parce qu'en appliquant au sexe la théorie fondée par Marx et Engels, elles la critiquent dans un de ses fondements : la reconnaissance d'un seul rapport social, le rapport de classe. Elles refusent l'idée selon laquelle les relations inégalitaires entre hommes et femmes seraient un dommage collatéral du capitalisme[13]. Elles disent en somme : certes les classes sociales existent, mais elles ne sont pas la seule logique structurant les relations interindividuelles, le rapport de sexe traverse l'histoire et l'espace social de part en part, il n'est pas une simple conséquence de l'avènement du capitalisme. Certaines, poussant l'homologie jusqu'au bout, parlent de « classes de sexe » pour désigner le groupe social des femmes et celui des hommes.

On aura l'occasion de revenir sur les différentes façons que ces chercheuses ont de penser l'articulation entre classe sociale et classe/groupe de sexe, parce que celles-ci sont porteuses de débats qui n'ont pas cessé d'animer les théories du genre jusqu'à aujourd'hui : existe-t-il un *rapport de domination* « principal » par rapport à l'autre (et à d'autres) ? Ou bien les *rapports sociaux* se nourrissent-ils mutuellement ? On en restera pour l'instant au socle commun qui fait du féminisme matérialiste une *« école[14] »* ayant servi de fondations à la sociologie féministe, puis du genre, en France.

II. Le double statut du travail

Les enquêtes qui se développent à partir de la fin des années 1970 permettent de *montrer* une partie de l'humanité jusque-là rendue invisible : de même que l'histoire des femmes ranime alors les figurines cachées derrière les portraits des rois, des grands hommes et des plus petits[15], les enquêtes sociologiques font connaître la vie des femmes, non seulement dans la famille, mais aussi dans l'usine ou l'entreprise quand elles sont salariées, dans les syndicats et les partis politiques, et dans tout espace qu'elles occupent ou dont elles sont exclues en raison de leur sexe. Reconnues comme des actrices sociales à part entière, les femmes sont hissées au statut d'objets de recherche presque comme les autres. S'attachant à la vie quotidienne, ces enquêtes s'attachent à ses conditions *matérielles* : il s'agit de compter l'argent, compter les heures, observer les lieux de vie concrets. C'est là une des exigences de l'analyse *matérialiste*, ce à quoi l'adjectif d'abord renvoie.

L'autre dimension fondamentale, et le principal apport de cette approche par rapport aux rares textes qui, dans les années 1950 et 1960, mentionnaient le

travail des femmes, c'est de faire le lien entre travail productif (dans la sphère professionnelle) et travail reproductif[16] (dans la sphère domestique). Il ne s'agit plus seulement, comme dans les enquêtes de Madeleine Guilbert auprès de femmes à l'usine[17] ou, en compagnie de Viviane Isambert-Jamati, auprès de femmes travaillant à domicile pour des entreprises de confection[18], d'envisager les femmes comme s'il s'agissait d'une population à part[19], jusque-là oubliée : si leurs enquêtes sont d'une rareté et d'une richesse empirique inestimables, leurs théorisations concernant les liens entre travail domestique et travail rémunéré, et entre groupes de sexe et ordre social, sont timides. Les rapports sociaux de sexe et la domination masculine jettent la timidité aux oubliettes pour désigner une logique globale irriguant l'ensemble de la société. Il s'agit de révéler *« les rapports sociaux entre les hommes et les femmes qui se tissent simultanément dans le salariat et dans la famille*[20] *»*, remettant en cause les conceptualisations utilisées jusqu'alors en sociologie.

C'est en effet la vision de la famille et la définition même du travail qui sont ébranlées. Ce dernier ne doit pas se réduire à sa version professionnelle, mais doit prendre en compte toutes les activités réalisées par les femmes, et presque exclusivement par elles, y compris gratuitement et dans l'indifférence collective. État de fait permettant aux hommes et à la société tout entière de faire beaucoup d'économies, de temps et d'argent : ce qui explique qu'ils aient un fort intérêt à ce que rien ne change de ce côté-là. Pendant que les femmes s'occupent du travail domestique, les hommes n'ont pas à le faire tandis qu'elles sont empêchées dans la réalisation de leur travail dans l'espace marchand et sont rendues dépendantes de leurs conjoints, c'est-à-dire aussi du mariage.

Si les femmes sont assignées au travail domestique, c'est parce qu'elles auraient des aptitudes « naturelles » pour l'accomplir. Ce qui justifie qu'elles s'en occupent seules, et qu'elles s'en occupent forcément. Ce qui justifie aussi que tout ce que les femmes peuvent faire par ailleurs soit de peu de valeur : d'une part de nombreuses activités rémunérées qui leur sont accessibles sont proches du travail domestique (soins, ménage, cuisine), et pour cette raison très mal considérées : les femmes n'auraient aucun mérite à réaliser des tâches par ailleurs dévalorisées, puisqu'elles feraient ça depuis toujours et qu'elles seraient faites pour ça ; d'autre part, on considère qu'elles sont nécessairement moins compétentes dans tout ce qui les en éloigne : elles ne sont pas faites pour les autres activités professionnelles, elles n'y ont donc pas leur place ou ne méritent pas d'y être aussi bien perçues (et donc rémunérées) que des hommes. Preuve est

alors faite qu'il existe une *« division sexuelle du travail »* : *« elle a pour caractéristiques l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.[21]). »*

Si la réalité ainsi décrite est transversale, c'est-à-dire reconduite d'une société et d'une époque à l'autre, elle n'est pas immuable : le prisme matérialiste souligne au contraire le caractère construit, et donc à défaire, des rapports sociaux de sexe. Les enquêtes montrent les variations dans l'espace et dans le temps de ces derniers, ainsi que leur propension à se reformuler constamment. On ne peut toutes les citer, tant elles sont nombreuses, et c'est à ce volume que se mesure aussi la révolution conceptuelle qu'elles ont engagée. On n'en retiendra que quelques-unes, qui ont constitué des jalons et des références dans la réflexion et la connaissance de ces phénomènes, ainsi que quelques enquêtes plus récentes, significatives des transformations de la société et des intérêts scientifiques au cours des trente dernières années.

Du côté du travail reproductif, l'ouvrage de Danielle Chabaud-Rychter, Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Françoise Sonthonnax est incontournable[22]. À partir d'une enquête par entretiens auprès de femmes mariées ainsi que de quelques-uns de leurs maris, elles mettent au jour une caractéristique centrale de l'expérience quotidienne des femmes : leur *« disponibilité permanente »* au service de leurs conjoints, parents et enfants ; au nom de l'amour, les femmes répètent quotidiennement des gestes de soin qui échappent totalement au temps balisé du travail salarié pour se fondre dans une activité sans fin. Plutôt que de s'attacher à objectiver les inégalités dans la répartition des tâches entre hommes et femmes (en temps, en valorisation), cette enquête met au jour *« la structure temporelle »* du travail domestique qui se définit, et c'est sa spécificité, *par rapport « aux activités et aux emplois du temps des autres »* (membres de la famille, institutions). Ainsi s'effondre la représentation de la « double journée » : le temps du travail domestique *« se superpose »* au temps salarié ; et si du temps salarié *« se libère »* pour les femmes (parce qu'elles sont employées à temps partiel par exemple), alors il est *« le plus souvent envahi »* par du temps domestique.

Une telle enquête qualitative permet de reconsidérer les catégories habituellement utilisées, notamment dans les grandes enquêtes statistiques de l'Insee, pour mesurer les différences entre emplois du temps des hommes et des

femmes, ou entre taux d'activité professionnelle des uns et des autres. De même, Martine Chaudron, par le biais d'entretiens biographiques, remet en cause les définitions classiques de la mobilité sociale (habituellement calculée pour les hommes en référence exclusivement à leur situation socioprofessionnelle, et plus tardivement pour les femmes en référence exclusivement à leur situation matrimoniale) pour révéler des *« trajectoires de classe*[23] *»* féminines et masculines, partant des places différenciées des hommes et des femmes dans les sphères familiale et professionnelle. De même, Annie Fouquet s'emploie à critiquer les catégorisations de la statistique, cette fois à partir de la statistique : en calculant, avec Ann Chadeau, la part du travail reproductif dans le PIB, ou encore en faisant la genèse et la critique de la catégorie « inactives » pour désigner les femmes sans emploi alors que ces dernières *« accompli[ssen]t plus de 40 heures par semaine de travail domestique*[24]*. »* D'une façon générale, l'objectivation permise par les décomptes des enquêtes statistiques récurrentes et leurs reformulations conceptuelles par les chercheuses féministes n'ont pas pour seul intérêt de sortir de l'invisibilité une part importante des activités des femmes ni de décrire de façon détaillée la vie conjugale et familiale. Elles permettent surtout de mieux comprendre le rapport des femmes au travail salarié et de contrer l'occultation, dans la réflexion sociologique, de leur rôle dans la société[25].

L'articulation entre famille et travail professionnel est également observée lorsque famille et entreprise se juxtaposent, comme c'est le cas dans une enquête d'Isabelle Bertaux-Wiame, menée avec Daniel Bertaux, auprès de couples de boulangers interrogés dans le cadre d'entretiens biographiques[26]. Cette étude montre que l'installation à leur compte des ouvriers boulangers n'est possible qu'à condition de se marier avec une femme acceptant de tenir la boutique ; dès lors l'asymétrie à l'origine du projet (propre à l'homme, exogène pour la femme) est reconduite dans la répartition du travail (homme patron, femme simple épouse ou salariée) ainsi que dans le contenu des tâches effectuées, puisque les femmes, à la boutique comme dans leur foyer, doivent faire preuve d'une disponibilité indéfinie et entretenir les relations avec le reste du monde[27].

Le double statut du travail est également saisi depuis les lieux du travail salarié, hors de l'espace familial : ce qui compte dans l'analyse n'est en effet pas d'observer les deux lieux en même temps, mais de ne jamais oublier leur coexistence dans la vie des femmes (et des hommes). C'est pourquoi Danièle Kergoat se centre sur le travail professionnel des ouvrières qu'elle présente à la

confluence de rapports sociaux de sexe et de classe : *« dominées et exploitées par le capital en tant qu'ouvrières, dominées et opprimées par les hommes de leur propre classe qui font de cette domination une des conditions de leur propre capacité de résistance au capital*[28]*. »* Le travail reproductif est à la fois une instance de formation pour les ouvrières qui l'accomplissent depuis l'enfance, une justification de leur déqualification à l'usine et un argument pour réguler le marché du travail en cas de crise économique : afin que les femmes puissent au mieux « concilier » vie domestique et vie professionnelle, puisque la conciliation leur échoirait nécessairement, on légifère sur le travail à temps partiel, spécialement pour elles, ce qui ne manque pas de les précariser et de renforcer en retour leur rôle reproductif.

L'approche en termes de rapports sociaux de sexe, à la suite des travaux de Danièle Kergoat, a nourri un grand nombre d'enquêtes sur les mondes du travail depuis le début des années 1980 : sur le travail des femmes et leurs migrations, dans une économie mondialisée organisant une *« division sexuelle et internationale du travail*[29] *»* ; sur les mouvements sociaux mettant en scène des femmes actrices politiques, des enquêtes de terrain révèlent combien le travail militant est, comme tout travail, organisé par une division sexuelle, y compris dans des mouvements promouvant l'égalité entre les individu·e·s, voire spécifiquement entre les sexes[30].

Les chercheuses féministes, au fil de leurs travaux, montrent ainsi que, contrairement à une idée fort répandue, qui justifierait leur exclusion des analyses, les femmes ont toujours travaillé[31]. Non seulement contre rémunération, mais aussi gratuitement. En tant qu'épouses d'artisans, de commerçants ou d'agriculteurs, elles ont participé et participent à faire tourner la boutique et la ferme ; en tant qu'ouvrières et domestiques, elles ont toujours fait partie du salariat ; en tant qu'épouses, mères et filles, elles assurent depuis toujours l'entretien de la maisonnée : elles élèvent les enfants, préparent les repas, lavent le linge, soignent les personnes âgées… Ce qui distingue la période amorcée dans les années 1960 des périodes précédentes, c'est l'entrée massive, et en augmentation continue, des femmes dans le salariat : elles constituent aujourd'hui près de la moitié de la population active en France. Cette évolution a entraîné de nombreuses transformations dans la vie des femmes et dans l'étude du travail en général.

III. Extension (1) : profession et emploi À mesure que la sociologie de la

« division sexuelle du travail » se développe et que la place des femmes dans le monde du travail évolue, la focale de l'analyse se déplace. À partir des années 1990 surtout, le projecteur n'éclaire plus seulement les femmes du bas de l'échelle, mais aussi celles qui gravissent les échelons, jusque-là inaccessibles, des organigrammes des entreprises et des administrations : la question de la féminisation d'espaces professionnels auparavant occupés exclusivement ou très majoritairement par des hommes suscite de plus en plus d'enquêtes. Ces dernières révèlent les discriminations à l'embauche et surtout des mécanismes qui, une fois que les femmes sont dans la place, affectent leurs carrières et leurs relations de travail.

On peut citer l'enquête précurseure d'Anne-Marie Daune-Richard sur l'insertion de jeunes filles dans des formations de techniciens supérieurs : son analyse s'inspire de la « mobilité socioprofessionnelle » et propose la notion de *« mobilité de sexe »* afin de rendre compte des façons dont ces filles envisagent leur entrée et leur progression dans des professions dites « masculines », en ayant ou non conscience de la transgression de sexe que le franchissement des étapes de leur carrière comporte inévitablement[32] ; Catherine Marry (qui a participé à l'enquête précédente) est notamment connue pour ses travaux de longue durée sur les *« femmes ingénieurs »*, montrant les effets décisifs de la socialisation scolaire et de la socialisation familiale (les femmes ingénieurs étant sursélectionnées socialement) sur l'entrée dans des professions dont l'imaginaire reste associé au masculin, ainsi que les mécanismes favorisant les carrières des hommes[33]. On retrouve dans de nombreux travaux la description de ces mécanismes asymétriques produits par les organisations du travail, dont les sommets sont rendus quasiment inaccessibles aux femmes en raison d'un plafond de verre, invisible et incassable, sur lequel leurs carrières viennent buter[34].

Le haut des organigrammes n'est pas la seule conquête d'espaces auparavant totalement inaccessibles aux femmes ; il en est d'autres dont le monopole a longtemps été réservé parce qu'également fondateur de la domination masculine, tels que le maniement des armes et la violence d'État[35]. L'enquête ethnographique de Geneviève Pruvost sur les policières et son histoire de la féminisation du métier d'agent de l'ordre renouvellent totalement l'étude jusque-là faite de métiers dont la dimension sexuée était passée sous silence[36] ; de façon comparable, Emmanuelle Prévot a enquêté auprès de militaires[37] et Guillaume

Malochet auprès de surveillant·e·s de prison[38], tous deux montrant, de la formation à l'exercice du métier, les difficultés à mettre en place une réelle mixité dans des secteurs où la représentation commune de la *« nature féminine »* interdit aux femmes, encore plus qu'ailleurs, d'y être légitimes.

L'analyse des enjeux de la féminisation des métiers et des professions s'étend à de nombreux autres univers professionnels, tels que ceux de la culture, de l'éducation, de la santé, *etc.* : on aura l'occasion de revenir sur les enquêtes menées plus spécifiquement dans ces domaines dans le chapitre 5, pour mettre en évidence ce qui les unit, sur le plan thématique, au-delà du cadre des métiers et des professions.

Toute cette extension de la sociologie de la division sexuelle du travail, interrogeant la féminisation de certaines professions, s'éloigne un peu plus encore de ses débuts lorsqu'elle se centre sur l'analyse de l'emploi. À partir des années 1990, celle-ci devient une des préoccupations dominantes de la sociologie du travail, y compris en dehors des rapports sociaux de sexe, du fait notamment de la persistance du chômage de masse. Du côté du travail des femmes, la constitution du GDR « marché du travail et genre » (Mage) en 1995, premier Groupe De Recherche centré sur le genre[39], a fortement structuré les recherches selon un axe problématique qui favorise l'étude de la place des femmes sur le marché du travail, et non plus l'étude de leurs conditions de travail ni l'observation des ateliers et des bureaux, moins encore de l'espace domestique.

Bien sûr, cette problématique n'est pas étanche à la définition du travail au sens matérialiste du terme, et d'ailleurs nombre d'auteur·e·s articulent en permanence les deux entrées[40]. Mais si cette réflexion perdure largement dans les enquêtes plus centrées sur l'emploi, on constate aussi que ces dernières ont abouti à la constitution d'un autre domaine de recherche. Celui-ci aborde les mondes du travail et leur dimension sexuée[41] en partant de l'idée selon laquelle *« on a probablement surestimé le rôle de la famille en se centrant sur "l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale". […] dans de nombreuses recherches s'affirme l'idée que le marché du travail, l'entreprise et l'organisation sont en eux-mêmes producteurs d'inégalités*[42]*. »*

Ainsi que l'explique Margaret Maruani, la focale de l'analyse se déplace de la *division sexuelle du travail* à la *division sexuelle de l'emploi*. Il s'agit d'étudier les inégalités entre hommes et femmes dans l'accès à l'emploi – et donc aussi en matière de chômage –, les relations entre activité et inactivité, entre emploi à

temps plein et sous-emploi. Comme dans le cadre de la division sexuelle du travail, la prise en compte des femmes remet en cause l'analyse générale de l'emploi faite jusqu'alors, non seulement parce qu'elle inclut la différenciation des sexes mais aussi parce qu'elle participe à sortir l'emploi du seul prisme économique pour en faire un objet sociologique[43]. Le *« surchômage féminin »* illustre bien le changement théorique opéré : non seulement, depuis les années 1970, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être comptabilisées comme chômeuses, quel que soit le mode de calcul, mais en fait, ce chiffre est en dessous de la réalité : bien que sans emploi, beaucoup de femmes échappent aux calculs du chômage parce qu'elles relèvent d'une catégorie qui n'existe que pour elles, elles peuvent être « au foyer », quand bien même elles y resteraient faute de trouver un emploi[44] ; déconstruire cette catégorie revient à revoir les calculs, les définitions habituelles de l'activité ainsi que les inégalités entre hommes et femmes en matière d'emploi.

L'emploi, c'est aussi, et de plus en plus, l'emploi précaire. De nombreuses enquêtes montrent à quel point celui-ci touche d'abord et plus fortement les femmes, jusqu'à structurer des secteurs entiers comme les « services à la personne », presque totalement occupés par des femmes. Contrant l'idée commune selon laquelle le temps partiel – la forme par excellence de « *sous-emploi féminin*[45] » – serait plus souvent choisi afin de permettre aux femmes de « concilier » élevage des enfants et vie professionnelle, il ressort que ce ne sont pas les femmes en âge d'avoir des enfants qui sont le plus souvent à temps partiel mais des femmes peu diplômées, de plus de 50 ans. Temps partiel, contrats à durée déterminée, contrats aidés et autres statuts d'emploi plus précaires encore ont fait l'objet de quantifications et d'enquêtes de terrain pour en déterminer les contours et l'évolution[46].

Dans tous ces textes, la centralité du travail/emploi est redite ainsi que son caractère causal dans la construction du système de genre : *« […] l'emploi féminin est un fil conducteur pour lire la place des femmes dans la société. En ce sens, la division sexuelle des emplois construit le genre*[47]*. »* C'est pourquoi, si le curseur de l'analyse a bougé, du travail au marché du travail, le fond reste commun. Portée par l'explosion d'une sociologie (« masculine ») de l'emploi délaissant le monde industriel[48], la sociologie de « l'emploi féminin » est un prolongement de la sociologie du travail des femmes, dont les résultats ont peut-être plus fortement marqué les esprits rétifs aux questions de sexe : souvent soutenue par des chiffres, issus de grosses enquêtes internationales, cette

« branche » de la sociologie des rapports sociaux de sexe est probablement celle qui a le plus irrigué la sociologie au-delà du genre.

IV. Extension (2) : le *care* Dans une autre direction, et plus récemment, le *care* constitue une nouvelle inflexion pour l'analyse de la division sexuelle du travail. Le concept a été théorisé dans deux principaux ouvrages parus aux États-Unis : *In a Different Voice* de la psychologue Carol Gilligan en 1982[49] et sa critique en 1993 par la politiste Joan Tronto, dans *Moral Boundaries*[50]. Le concept de *care* redéfinit les acceptions dominantes des relations sociales fondées sur un idéal d'autonomie : il s'agit de reconnaître, au contraire, que nous dépendons tou·te·s les un·e·s des autres, que nous sommes tou·te·s d'une manière ou d'une autre vulnérables. Gilligan associe cette vision du monde à une éthique féminine du soin, essentialisation contestée par Tronto qui voit là une énième façon de dévaloriser le travail de soin et d'attention à autrui produit par les femmes : politisant le *care*, elle encourage à en définir les frontières pour montrer quelles femmes mais aussi quels hommes (subalternes) sont pourvoyeur·se·s de *care* dans le monde, et qui en tire profit. L'activité de soin et d'attention, socialement dévalorisée et fondue dans le décor, est mise au centre de *« la vie »*, et le *care* permet d'analyser le monde social *« avec un concept élargi du travail, qui inclut la dimension morale des activités, au moins la façon dont les principales intéressées s'y rapportent*[51] *»*. Ce qui n'est pas sans résonner avec le retournement théorique occasionné par les féministes matérialistes : dans les deux approches, le travail ne désigne pas seulement toute production marchande mais plus largement tout ce qui contribue à produire et maintenir la société, et le *care*, en réunissant dans un même mot activités domestiques et activités professionnelles de soin, contribue à déconstruire la séparation entre ces deux sphères d'activité[52], déjà centrale dans l'étude féministe du travail de soin dans la famille[53].

Si de premiers usages du concept sont apparus dès les années 1990 en France, c'est surtout à la suite de la publication en 2006 de l'ouvrage dirigé par Sandra Laugier et Patricia Paperman, *Le Souci des autres*[54] et de la traduction en français de celui de Joan Tronto en 2009 que l'approche s'est réellement fait connaître en sociologie.

Cette inclusion d'une partie des recherches sociologiques sur le travail des femmes au prisme du *care* est liée à une explosion des emplois de « services à la personne » depuis une vingtaine d'années, du fait de l'allongement de l'espérance de vie et de l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes. Ces recherches se situent le plus souvent à la confluence du travail productif et du travail reproductif et articulent les mécanismes de naturalisation des compétences, de socialisation aux métiers du soin dans l'espace domestique et de déqualification de femmes dont les activités professionnelles sont particulièrement proches du *« travail profane*[55] *»*. La prise en compte de la dimension morale du *care*, qui met l'accent sur la vulnérabilité de ses bénéficiaires et sur les sentiments de dévouement de ses pourvoyeur·se·s dans le temps long est, selon les auteur·e·s, plus ou moins intégrée aux analyses plus habituelles du travail de soin. Certaines se réfèrent surtout à un « travail du *care* » (*caring labour*) pour évacuer la charge d'amour qui serait impliquée par l'usage seul du terme *care*, au profit de la poursuite de l'étude des relations et des conditions de travail ainsi que du rapport des femmes à ce dernier, dans la sphère professionnelle[56].

1- Michel Lallement, « L'emploi des sociologues » *in* Amélie Pouchet (coord.), *Sociologies du travail : 40 ans après*, Paris, Elsevier, 2001, p. 173-190.

2- Karl Marx, *Le Capital*, Paris, Garnier-Flammarion, 1969 (1867).

3- Émile Durkheim, *La Division du travail social*, Paris, PUF, 1893.

4- Georges Friedmann, Pierre Naville (dir.), *Traité de sociologie du travail*, Paris, A. Colin, 1961.

5- Sabine Erbès-Seguin, *La Sociologie du travail*, Paris, La Découverte, 1999 ; Georges Friedman, *Le Travail en miettes*, Paris, Gallimard, 1956 ; Michel Crozier, *Le Monde des employés de bureau*, Paris, Le Seuil, 1965.

6- Madeleine Guilbert, « Le travail des femmes », *Revue française du travail*, n° 8, 1946, p. 663-670 ; *Les Fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris, Mouton, 1966 ; *Les Femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, CNRS, 1966.

7- Andrée Michel, *Les Travailleurs algériens en France*, Paris, CNRS, 1956 ; avec Geneviève Texier, *La Condition de la Française d'aujourd'hui*, Paris, Denoël-Gonthier, 1964.

8- Simone de Beauvoir, *Deuxième sexe 1. Les faits et les mythes* ; *2. L'Expérience vécue*, Paris, Gallimard, 1949.

9- Danièle Kergoat, « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », *in* Annie Bidet-Mordrel (coord.), *Les Rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, 2010 (2001), p. 60-75.

10- Christine Delphy, « Le patriarcat, une oppression spécifique », *in L'Ennemi principal 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001, p. 55-90.

11- Anne-Marie Devreux, « Les rapports de sexe constituent un rapport social et les hommes en sont l'un des termes », *Cahiers de l'Apre*, vol. I, n° 7, 1988, p. 153.

12- Christine Delphy, « Pour un féminisme matérialiste », *L'Arc*, n° 61, 1975.

13- Christine Delphy, *L'Ennemi principal 2*, *op. cit.*, p. 61-62. Un débat, révolu désormais, animait militantes et théoriciennes sur cette question jusque dans les années 1980 : à l'approche exposée ci-dessus s'opposait une approche dite « lutte des classes » qui voyait dans les inégalités entre hommes et femmes une conséquence directe du capitalisme. Cf. Françoise Picq, *Libération des femmes, Les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993, p. 228-233.

14- Selon Christine Delphy dans « Féminisme et marxisme », *in* Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, 2005, p. 35.

15- Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998 ; Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS, 1998.

16- Définition féministe : *« La reproduction inclut, pour nous, à partir de la production des enfants et plus largement des individus, un ensemble d'activités, à l'exclusion des activités de production de marchandises »* : cf. Collectif, *Le Sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, PUG, 1984, p. 11.

17- Cf. *supra* p. 16.

18- Madeleine Guilbert, Viviane Isambert-Jamati, *Travail féminin et travail à domicile*, Paris, CNRS, 1956.

19- Leur participation au *Traité de sociologie* de Georges Friedman et Pierre Naville (1961, *op. cit.*) est à cet égard emblématique : seul leur chapitre est consacré au travail des femmes, dans la section « La répartition de la main-d'œuvre », sous-section « Dimensions extra-professionnelles ».

20- Helena Hirata, « Division sexuelle et internationale du travail », *Futur antérieur*, n° 16, vol. II, 1993, p. 27-40.

21- Danièle Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », *in* Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 (2000), p. 36.

22- Danielle Chabaud-Rychter, Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Françoise Sonthonnax, *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1985.

23- Martine Chaudron, « Sur les trajectoires sociales des femmes et des hommes », *in* Collectif, *Le Sexe du travail*, *op. cit.*, p. 17-27.

24- Annie Fouquet, « L'invention de l'inactivité », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 11, 2004, p. 47 ; avec Ann Chadeau, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et statistique*, n° 136, 1981, p. 29-42.

25- Cf. aussi Marie-Agnès Barrère-Maurisson (éd.), *Partage des temps et des tâches dans les ménages. Cahier Travail et Emploi*, Paris, La Documentation française, 2001.

26- Isabelle Bertaux-Wiame, « L'installation dans la boulangerie artisanale », *Sociologie du travail*, vol. XXIV, n° 1, 1982, p. 8-23.

27- On retrouve ce type d'entrée, plus récemment, dans une enquête auprès de familles de viticulteur·trice·s : Céline Bessière, *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Raisons d'agir, 2010.

28- Danièle Kergoat, *Les Ouvrières*, Paris, Le Sycomore, 1982, p. 19-20.

29- Jeanne Bisilliat (dir.) *Regards de femmes sur la globalisation*, Paris, Karthala, 2003 ; Mirjana Morokvasic, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif », *in* Jules Falquet, Aude Rabaud, Jane Freedman, Francesca Scrinzi (coord.), *Femmes, genre, migration et mondialisation : un état des problématiques*, Paris, Cedref, 2008, p. 33-56 ; Helena Hirata, Maria Rosa Lombardi, Margaret Maruani, *Travail et genre. Regards croisés France-Europe, Amérique Latine*, Paris, La Découverte, 2008.

30- Danièle Kergoat, Françoise Imbert, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier, *Les Infirmières et leur*

coordination. 1988-1989, Paris, Lamarre, 1992 ; Chantal Rogerat, « Les mobilisations sociales à l'épreuve du genre », *in* Christine Bard, Christian Baudelot, Janine Mossuz-Lavau, *Quand les femmes s'en mêlent*, Paris, La Martinière, 2004, p. 230-246 ; Xavier Dunezat, « Le traitement du genre dans l'analyse des mouvements sociaux : France/États-Unis », *Cahiers du genre*, hors-série, 2006, p. 117-141 ; Jules Falquet, « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de la participation des femmes salvadoriennes à la lutte armée (1981-1992) », *Cahiers d'Amérique Latine*, n° 40, 2003, p. 109-128 ; Olivier Filleule, Patricia Roux (dir.), *Le Sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

31- Pour reprendre le titre de Sylvie Schweitzer, *Les Femmes ont toujours travaillé*, Paris, Odile Jacob, 2002.

32- Pour des précisions sur cette recherche : Danièle Combes, Anne-Marie Daune-Richard, Anne-Marie Devreux, « Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe ? », *in* Marie-Claude Hurtig, Michèle Mail, Hélène Rouch (éd.), *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS, 2002 (1991), p. 59-68.

33- Catherine Marry, *Les Femmes ingénieurs. Une révolution respectueuse*, Paris, Belin, 2004.

34- Jacqueline Laufer, « La construction du plafond de verre : le cas des femmes cadres à potentiel », *Travail et Emploi*, n° 102, 2005, p. 31-44 ; Catherine Marry, Marie Buscatto « Le plafond de verre dans tous ses éclats. La féminisation des professions supérieures au XX^e siècle », *Sociologie du travail*, vol. LI, n° 2, 2009, p. 170-182 ; Nathalie Lapeyre, *Les Professions face aux enjeux de la féminisation*, Toulouse, Octares, 2006 ; Hélène Yvonne Meynaud, « L'accès au dernier cercle : À propos de la participation des femmes aux instances de pouvoir dans les entreprises », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 1, 1988, p. 67-87 ; Sabine Fortino, *La Mixité au travail*, Paris, La Dispute, 2003 ; Cécile Guillaume, Sophie Pochic, « La fabrication organisationnelle des dirigeants. Un regard sur le plafond de verre », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 17, 2007, p. 79-103 ; Pierre Tripier (coord.), « Minoritaires et légitimes », *Cahiers du genre*, n° 48, 2010.

35- Paola Tabet, « Les mains, les outils, les armes », *L'Homme*, vol. XIX, n° 3-4, 1979, p. 5-61.

36- Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic. Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*, Paris, La Découverte, 2008 ; *Profession : policier. Sexe : féminin*, Paris, La Maison des Sciences de l'Homme, 2007.

37- Emmanuelle Prévot, « Féminisation de l'armée de terre et virilité du métier des armes », *Cahiers du genre*, n° 48, 2010, p. 81-101.

38- Guillaume Malochet, « Dans l'ombre des hommes. La féminisation du personnel de surveillance des prisons pour hommes », *Sociétés contemporaines*, vol. III, n° 59-60, 2005, p. 199-220.

39- Les GDR mettent en réseau plusieurs laboratoires nationaux, européens ou à l'échelle internationale, sur un thème de recherche et ont une durée de quatre ans renouvelable. Ces réseaux financent, par le biais de leurs tutelles (par exemple le CNRS), des travaux communs au travers de publications et d'organisations de colloques.

40- Par ex. : Helena Hirata, Danièle Senotier (dir.), *Femmes et partage du travail*, Paris, Syros, 1996.

41- L'emploi des femmes est *« le sujet typique de la fin des années 1990 et du début des années 2000 »* au sein des enquêtes combinant femmes et travail (12 %), selon Michel Lallement, dans son analyse du fichier Sudoc de 1963 à 2000 : Michel Lallement, « Quelques remarques à propos de la place du genre dans la sociologie du travail en France », *in* Jacqueline Laufer, Catherine Marry, Margaret Maruani (dir.), *Le Travail du genre*, Paris, La Découverte, 2003, p. 123-137.

42- Jacqueline Laufer, *et al.*, « Introduction » *in Le Travail du genre*, *ibid.*, p. 14.

43- Margaret Maruani, « La sociologie du travail à l'épreuve de l'emploi féminin », *in* Sabine Erbes-Seguin (dir.), *L'emploi : dissonances et défis*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 51.

44- Margaret Maruani, *Les Mécomptes du chômage*, Paris, Bayard, 2002.

45- Françoise Milewski, *Les Inégalités entre les femmes et les hommes : les facteurs de précarité*, Paris, La Documentation française, 2005.

46- Emmanuelle Lada, « Mises en subordination, résistances, recompositions et rapports sociaux de sexe », *in* Pierre Cours-Salies, Stéphane Lelay (dir.), *Le Bas de l'échelle*, Toulouse, Erès, 2006, p. 207-232 ; Isabelle Puech, « Le temps du remue-ménage. Conditions d'emploi et de travail des femmes de chambre », *Sociologie du travail*, vol. XLVI, n° 2, 2004, p. 150-167.

47- Margaret Maruani, « Emploi », *in* Helena Hirata, *et al.* (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, *op. cit.*, p. 61.

48- Pierre Tripier, *Du travail à l'emploi*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 1991.

49- Carol Gilligan, *Une si grande différence*, Paris, Flammarion, 1986 (1982) (trad. Annick Kwiatek), réédition revue par Vanessa Nurock : *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2008.

50- Joan Tronto, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009 (1993) (trad. Hervé Maury).

51- Patricia Paperman, « D'une voix discordante : désentimentaliser le *care*, démoraliser l'éthique », *in* Sandra Laugier, Pascale Molinier, Patricia Paperman (dir.), *Qu'est-ce que le care ?*, Paris, Payot, 2009, p. 101.

52- Pascale Molinier, « Le *care* à l'épreuve du travail. Vulnérabilités croisées et savoir-faire discrets », *in* Sandra Laugier, Patricia Paperman (éd.), *Le Souci des autres*, Paris, EHESS, 2006, p. 299-316.

53- Brigitte Croff, *Seules : genèse des emplois familiaux*, Paris, Métaillié, 1994 ; Annie Dussuet, *Logiques domestiques*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Geneviève Cresson, *Le Travail domestique de santé : analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan, 1995.

54- Sandra Laugier, Patricia Paperman (éd.), *Le Souci des autres*, *op. cit.*

55- Geneviève Cresson, Nicole Gadrey, « Entre famille et métier : le travail du *care* », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. XXIII, n° 3, 2004, p. 26-41. Voir aussi : Annie Dussuet, *Travaux de femmes. Enquêtes sur les services à domicile*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Aurélie Damamme, Patricia Paperman, « Temps du *care* et organisation sociale du travail en famille », *Temporalités* n° 9, 2009 (en ligne) ; Christelle Avril, *L'Autre Monde populaire : les aides à domicile*, Paris, La Dispute, 2011.

56- Pour un état des lieux, se reporter à la « controverse » sur le sujet dans *Travail, Genre et Sociétés* n° 26, 2011.

2

La sexualité, un (autre) objet du genre

La chronologie des revues scientifiques centrées sur l'analyse sociologique des rapports de sexe, est révélatrice du passage de la focalisation sur le travail présentée dans le chapitre précédent à une extension de la focale, en direction notamment de la sexualité. Si *Nouvelles Questions Féministes* (1981) ne s'est jamais spécialisée, de même que les *Cahiers du Cedref*[1] (1989), en revanche *Travail, Genre et Sociétés* (prolongeant à partir de 1999 les *Cahiers du Mage*, 1995) est la revue qui reste consacrée au travail de façon centrale ; tandis que les *Cahiers du genre* (1999) ont effacé la référence au travail contenue dans le titre de leur première formule, les *Cahiers du Gedisst*[2] (1991). *Genre, sexualité et société* est la dernière née : détachée de la contrainte du papier et relevant le défi de faire sans les avantages légitimants de ce dernier, elle est publiée en ligne depuis 2009.

Cette création récente reflète pour partie une tendance de la production sociologique sur le genre : non que la sexualité n'ait pas dès le début des études féministes constitué une problématique en tant que telle, mais elle est restée pendant longtemps une question plus théorique et politique qu'un réel objet d'enquête. Ce n'est qu'à partir des années 1990 qu'elle devient un objet de recherche pour la sociologie, puis pour la sociologie du genre. Dans le même temps, et pour partie du fait des influences de théories venues d'outre-Atlantique, le terme « genre » est de plus en plus souvent utilisé. On se concentrera dans ce chapitre sur le contenu des recherches portant sur la sexualité, en reprenant les mots de chacun·e. Progressivement apparaîtra la polysémie du concept de « genre » ; ses différentes acceptions seront explicitées dans la partie suivante, en lien avec leurs contextes de production.

I. Féminisme matérialiste et sexualité Depuis les premières formulations

des rapports sociaux de sexe et de la domination masculine dans les années 1970, la sexualité, entendue non pas seulement comme un ensemble de pratiques mais comme un des foyers de la différenciation des sexes, est présente. Le premier numéro de *Nouvelles Questions Féministes*, en 1981, en témoigne d'autant plus que la sexualité n'est pas pour rien dans la création de cette revue. C'est en fait une re-formation de *Questions Féministes*, créée en 1977, dont le collectif fondateur s'est déchiré en juin 1980 autour de la position des *« lesbiennes radicales »* : selon l'édito du premier numéro de la nouvelle revue, ces dernières auraient qualifié les femmes hétérosexuelles de *« collabos »*, coupables de « collaboration » avec la classe des hommes, en *« partant de la critique de l'hétérosexualité comme lieu et moyen principal de l'oppression des femmes »*. Promouvant la solidarité entre toutes les femmes, quelle que soit leur sexualité, une partie du collectif (dont des lesbiennes) a refusé cette posture et fondé *NQF*[3].

Cet édito reconnaît l'importance de la *« problématisation de l'hétérosexualité »* dans la lutte et la théorie féministes : *« Le débat d'aujourd'hui n'est pas celui d'il y a dix ans : ses termes sont une création historique du mouvement, dont le travail a permis que peu à peu, l'hétérosexualité commence à être perçue comme un vécu spécifique […] qu'elle devienne à la fois un problème et un concept*[4]*. »* La nouvelle revue s'ouvre sur un article de la poétesse et essayiste américaine Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité[5] » qui, dans une perspective *« lesbian-feminist »*, présente les femmes hétérosexuelles comme les premières victimes de *« l'institution de l'hétérosexualité »*. Par la suite, la sexualité fait quelques rares apparitions, toujours théoriques, jusqu'à une date très récente où un numéro intitulé « La sexualité des femmes : le plaisir contraint[6] » donne lieu à des comptes-rendus d'enquêtes.

En fait, le principal et premier développement de l'institution hétérosexuelle telle qu'elle est présentée dans le numéro 1 de *NQF* est à trouver du côté de deux des « lesbiennes radicales » du premier collectif : Colette Guillaumin et Monique Wittig. Elles ont notamment en commun de voir dans la domination masculine une mise en esclavage plus qu'une oppression des femmes. Guillaumin parle de *« sexage »* pour désigner cette domination spécifique : ce n'est pas seulement la force de travail des femmes qui est appropriée, mais l'origine de leur force de travail, c'est-à-dire leur corps : utilisé *« sans limite »* pour le soin aux autres, la

procréation et la sexualité des hommes[7]. Comme elle, Monique Wittig qualifie les femmes d'*« êtres sexuels »*, à disposition du désir des hommes. L'hétérosexualité est ainsi un régime politique qui fait advenir hommes et femmes, c'est en cela qu'elle est un enjeu des rapports sociaux qui les opposent : *« La catégorie de sexe est la catégorie qui établit comme "naturelle" la relation qui est à la base de la société (hétérosexuelle) et à travers laquelle la moitié de la population – les femmes – sont "hétérosexualisées"*[8] *[…]. »* Wittig décrit les lesbiennes comme une faille dans ce régime politique : *« refuser de devenir hétérosexuel (ou de le rester) a toujours voulu dire refuser, consciemment ou non, de vouloir devenir une femme ou un homme (pour les hommes homosexuels*[9]*). »* Soulignant le caractère déterminant de l'hétérosexualité *« à la base de la société »*, elle y voit le fondement d'une pensée au cœur de notre culture, la *« pensée straight »*, qui passe son temps à construire des *« autres différents »* et donc dominés, au-delà des seules catégories de sexe. Wittig inscrit sa réflexion dans un registre culturel et considère que *« la transformation des rapports économiques ne suffit pas. Il nous faut opérer une transformation politique des concepts clés, c'est-à-dire les concepts qui sont stratégiques pour nous*[10] *»* : « lesbienne », « homosexuel », « femme », « blanc », « homme », *etc.* Mais Wittig a fait carrière aux États-Unis, et si elle a marqué les recherches féministes françaises, elle est surtout réapparue à la faveur de l'introduction des théories *Queer* en France, dans les années 1990-2000, qui reprendront, on le verra, cette définition de la sexualité comme espace instituant la différenciation des sexes.

Avant cela, Brigitte Lhomond est une des seules sociologues féministes françaises à avoir travaillé sur l'homosexualité (des femmes) ; il lui revient d'ailleurs de rédiger l'entrée « sexualité » du *Dictionnaire critique du féminisme*[11], ouvrage de référence en matière de théorie féministe. Pour le reste, il ne faut pas s'y tromper : une bonne partie de la littérature sociologique et anthropologique féministe sur la sexualité est problématisée par le travail. La lecture de l'œuvre de l'Italienne Paola Tabet, très influente en France, principalement consacrée à la prostitution, est instructive de la distinction qu'il convient de faire entre un thème (la sexualité) et une problématique (le travail). À partir de nombreuses enquêtes anthropologiques réalisées dans diverses régions du monde, Tabet déduit l'existence d'un *« continuum »* traversant l'ensemble des sociétés autour d'un échange de *« services sexuels »* de la part des femmes contre une *« compensation »* économique de la part des hommes,

qu'elle nomme *« échange économico-sexuel »*. Ce dernier est directement lié à *« la structure générale de la division du travail »* : *« les femmes dépendent de leur travail sexuel et le sexe est défini comme leur capital, leur terre ou leur moyen d'échange, tant dans les relations de mariage et de reproduction que dans des relations non matrimoniales. »* Selon Tabet, le *« continuum »* dit la transversalité du rapport social entre hommes et femmes, quels que soient les sociétés, les groupes sociaux et les périodes historiques, et traduit *« le plus complexe, le plus solide et le plus durable des rapports de classe de toute l'histoire humaine*[12]*. »*

Le fait que Paola Tabet soit anthropologue n'est pas anodin : les rares études sur la sexualité dans un cadre théorique matérialiste avant les années 1990 sont le fait d'anthropologues plutôt que de sociologues. Maurice Godelier, dans *La Production des grands hommes*[13], montre que *« l'exercice de la sexualité est subordonné à la reproduction d'autres rapports sociaux qui n'ont rien à voir avec elle*[14] *»* : selon lui, ce n'est pas *« l'échange des femmes »* qui serait à l'origine de l'organisation sociale, ainsi que l'avait proposé Claude Lévi-Strauss, mais la mainmise des hommes sur les capacités reproductives des femmes[15].

II. La sexualité, compagne de route du genre

Dès 1985, Michael Pollak et Marie-Ange Schiltz initient des recherches sur l'exposition au sida des hommes homosexuels, mêlant entretiens et questionnaires administrés par l'intermédiaire du journal *Gai Pied*[16] : ils ouvrent la voie d'une sociologie sur la sexualité encore très peu développée en France[17]. Progressivement l'épidémie de sida devient une question de santé publique et des organismes tels que l'Inserm, l'Ined et le CNRS commencent à financer des travaux sur la question ; la création en 1992 d'une agence de financement, l'ANRS[18], permet que ce type de travaux soit poursuivi dans des dimensions plus conséquentes. Des spécialités, en fonction des populations enquêtées, se dessinent : les hommes homosexuels sont enquêtés en lien avec l'épidémie de sida et au-delà de la question sanitaire[19], ainsi que les personnes bisexuelles, ou encore les jeunes de 15-18 ans[20].

La majorité des travaux réalisés dans le cadre de l'ANRS, dans sa première période, ne s'inscrivent pas particulièrement dans une réflexion sur les rapports sociaux de sexe, la domination masculine ou le genre. En France, à l'exception

des textes théoriques ou d'anthropologie déjà mentionnés et des quelques sociologues féministes engagées dans les recherches financées par l'ANRS, la sexualité est décrite et réfléchie d'abord en dehors des théories féministes. C'est plus en rupture avec le discours médical et psychologique que son analyse se développe alors pour démontrer que la sexualité est une *« construction sociale*[21] ».

Mais nombre des chercheur·e·s financé·e·s par l'ANRS s'affilient progressivement à une perspective de rapports sociaux de sexe et de genre. L'évolution de l'enquête quantitative menée sur les conduites sexuelles en France, initiée en 1993 sous le nom de ACSF (Analyse des Comportements Sexuels en France), et renouvelée en 2005 sous l'appellation CSF (Contexte de la Sexualité en France) est à cet égard emblématique. Dès le début, elle est conduite par des chercheur·e·s d'horizons divers, majoritairement sociologues. L'équipe comprend des féministes, comme Nathalie Bajos et Michèle Ferrand ; Michel Bozon en fait aussi partie qui, plus proche des recherches sur la famille que sur les rapports sociaux de sexe, est depuis longtemps sensible aux questions d'identités sexuées et aux relations entre hommes et femmes au sein du couple[22]. Entre ACSF et CSF, un glissement thématique s'est opéré : si la première enquête (*« la sexualité aux temps du Sida*[23] ») n'est pas étanche aux rapports sociaux de sexe, loin s'en faut, ceux-ci sont disséminés dans le propos général. En revanche, le compte-rendu de la deuxième (*« pratiques, genre et santé*[24] »), dans une période marquée par *« une féminisation et une précarisation de l'épidémie »* de sida, *« explore la manière dont les éléments qui structurent les* rapports entre hommes et femmes, *en particulier tout ce qui construit une différence de pouvoir entre eux, contribuent à établir un style d'interaction sexuelle et un contexte de gestion du risque et de la prévention qui ne placent pas les partenaires à égalité*[25]*. »*

Les travaux de Christelle Hamel témoignent de cet enracinement progressif des recherches empiriques sur la sexualité et de leur articulation avec le cadre d'analyse féministe. Sa thèse, financée par l'ANRS, consacrée à la sexualité de jeunes adultes issus de l'immigration maghrébine en France[26], et ses travaux postérieurs réalisés à l'Ined sur les mariages non consentis et sur les violences envers les femmes mettent le genre au centre de l'analyse, dans une perspective féministe[27]. Dans ses publications, la sexualité est appréhendée comme un espace dans lequel les rapports de sexe se matérialisent. Elle est définie comme un produit du genre. Hamel écrit ainsi : *« Les rapports de pouvoir les plus*

agissants dans la construction sociale de la sexualité sont ceux qui structurent les relations entre hommes et femmes […] le genre oriente la sexualité vers l'hétérosexualité et […] il produit des catégories de pratiques sexuelles légitimes et illégitimes[28]. » Dans l'ouvrage issu de l'enquête CSF, Nathalie Bajos, Michèle Ferrand et Armelle Andro considèrent, quant à elles, que *« le champ des représentations de la sexualité […] structuré par une vision du monde […] s'appuyant sur la place différente occupée par les hommes et les femmes dans le processus de procréation […] [n'est] probablement que la conséquence »* de la domination masculine, et non son origine[29]. Ainsi la sexualité est un thème de recherche qui informe la question transversale de la domination masculine puisque cette dernière façonne la sexualité humaine. En enquêtant sur les pratiques sexuelles, ce sont des *manifestations* de la domination masculine ou des rapports sociaux de sexe qui sont observées.

Un glissement théorique s'opère lorsque l'étude de la sexualité sort de la question du risque sanitaire et de la question des pratiques sexuelles, donnant lieu à des enquêtes sur les effets de la norme hétérosexuelle dans la vie quotidienne de femmes homosexuelles. En témoignent les soutenances en 2008 de deux thèses exclusivement consacrées à des lesbiennes, ce qui n'était encore jamais arrivé dans la sociologie française[30] : *Les Mères lesbiennes* de Virginie Descoutures[31], et *Se dire lesbienne* de Natacha Chetcuti[32]. La première, fondée sur des entretiens avec des femmes en couple ayant au moins un enfant ensemble, met en regard la transgression de la norme hétérosexuelle avec la conformation à l'une des principales normes sexuées auxquelles les femmes sont soumises, la maternité. La seconde, également fondée pour l'essentiel sur des entretiens individuels, décrit les trajectoires *« sociosexuelles »* de femmes et met au jour les façons de se présenter aux autres et de s'autodéfinir en tant que lesbiennes dans un contexte où l'homosexualité continue d'être stigmatisée. Le seul fait de centrer le propos sur des femmes homosexuelles, à une époque de repolitisation du mariage et de la filiation, laisse envisager un autre croisement de la sexualité avec le genre que des sociologues voyageurs théorisent depuis plusieurs années : la sexualité est susceptible d'apparaître non seulement comme un effet du genre, mais aussi comme un de ses enjeux. La *« problématisation »* de l'hétérosexualité évoquée dans l'édito du numéro 1 de *NQF* semble vouloir refaire surface, et avec elle les écrits de Monique Wittig, sous l'influence plus ou moins directe d'un souffle théorique venu d'ailleurs : le courant *Queer*.

III. L'influence *Queer* Les théories dites « *Queer*[33] » sont nées aux États-Unis à la confluence de trois principaux textes du début des années 1990 : *Gender Trouble* de Judith Butler[34] ; *Epistemology of the Closet* de Eve Kosofsky Sedgwick[35] ; enfin, un numéro spécial de la revue *Differences. A Journal of Feminist Cultural Studies*, édité par Teresa de Lauretis en 1991 sous le titre : « Queer Theory: Lesbian and Gay Sexualities ». Les théories *Queer* ont été progressivement introduites en France grâce à la traduction (souvent tardive) de ces textes et à leur diffusion sous la plume notamment des sociologues Didier Éribon, Marie-Hélène Bourcier et Éric Fassin, qui sont également à l'initiative de séminaires ayant marqué toute une génération de chercheur·e·s sur le genre intéressé·e·s par les questions de sexualité[36].

En France, la connaissance du *Queer*, particulièrement en sociologie, se résume souvent à la lecture des textes de Judith Butler qui sont parmi les rares traduits à ce jour. On se centrera sur deux principaux éléments des travaux de Butler : la critique interne qu'elle adresse aux recherches féministes dans leur conceptualisation des rapports de sexe, et la place de la sexualité dans cette critique.

La tâche avait été initiée par Gayle Rubin, une des fondatrices de l'anthropologie féministe nord-américaine. Travaillant sur les sexualités marginales (et notamment les pratiques sadomasochistes des gays dits « cuirs »), elle a été longtemps en conflit avec un grand nombre de féministes de son pays qui voyaient dans son discours sur la sexualité une promotion de la violence contre les femmes[37]. Dès 1975, Rubin publie un texte devenu célèbre, *« Le marché aux femmes »* : relisant Claude Lévi-Strauss et Sigmund Freud, elle y développe l'idée selon laquelle un *« système de sexe/genre »* régit les relations sociales ; la sexualité en est le fondement : *« Le genre est une division des sexes socialement imposée. Il est le produit des rapports sociaux de sexualité. Les systèmes de parenté reposent sur le mariage. Ils transforment donc des mâles et des femelles en "hommes" et en "femmes", chaque catégorie étant une moitié incomplète qui ne peut trouver la plénitude que dans l'union avec l'autre. […] Loin d'être l'expression de différences naturelles, l'identité de genre exclusive est la suppression de similitudes naturelles. Et ceci exige la répression : chez les hommes, de ce qui est la version locale (quelle qu'elle soit) des traits "féminins" ; chez les femmes, de ce qui est la définition locale des traits*

“masculins”[38]*. »*

Alors que Rubin, dans un texte postérieur[39], revient sur sa mise en relation entre sexe et genre, enjoignant les recherches sur la sexualité à rester en dehors du genre[40], Butler inclut l’une dans l’autre quelques années plus tard, réaffirmant ainsi le rôle central de la sexualité dans la construction du genre. Butler parle de *« matrice hétérosexuelle*[41] *»* puis d’*« hégémonie hétérosexuelle*[42] *»*, un peu comme Wittig (à laquelle elle se réfère) parlait de *« pensée straight »* : c’est l’injonction à l’hétérosexualité qui fait advenir les hommes et les femmes, comme des êtres fondamentalement différents et complémentaires. Ce qui légitime leur hiérarchisation, dit Wittig ; ce qui doit conduire la réflexion féministe à s’ouvrir à d’autres exclusions sociales que celle des femmes pour prendre en compte toutes les catégories de personnes n’entrant pas dans les normes de genre, dit Butler.

Les féministes des années 1970-1980, malgré leur réflexion sur la différenciation des sexes, sont en effet accusées d’être partie prenante de cette construction normative : selon Butler, du fait qu’elles n’interrogent pas les effets de la sexualité sur la définition des normes de genre, elles confondent hétérosexualité et domination masculine, faisant de l’homophobie sans le savoir. Du même coup, elles prennent pour fondement de leur raisonnement, quelque dénaturalisant qu’il se prétende, une réalité intangible, parce que naturelle, de l’existence de deux sexes, alors que cette binarité est le fruit d’une construction sociale, *« hétéronormée »*. Butler prend pour preuves les opérations subies par les enfants nés sans sexe déterminé et l’exclusion sociale de toute personne n’affichant pas un sexe ou une sexualité conforme au *« dimorphisme idéal »* et à *« la complémentarité hétérosexuelle des corps*[43] *»*. Elle précise : *« Je ne nie pas l’existence de certaines différences biologiques. Mais je me demande toujours à quelles conditions, discursives et institutionnelles, certaines différences biologiques – qui ne sont pas nécessaires étant donné l’état anormal des corps dans le monde – deviennent des caractéristiques majeures du sexe*[44]*. »*

Dès lors Butler définit les *« identités de genre »* non comme des substances intangibles précédant l’expérience mais comme le résultat de pratiques répétées mettant en scène les normes du genre : *« il n’y a pas d’identité de genre cachée derrière les expressions du genre ; cette identité est constituée sur un mode performatif par ces expressions, celles-là mêmes qui sont censées résulter de cette identité*[45]*. »* De la même façon que Rubin interroge la sexualité à partir de la description de sexualités marginales, Butler part de *« performances »*

transgressives du genre, pour comprendre le noyau normatif de ce dernier : puisque les identités se construisent quotidiennement et ne préexistent pas aux pratiques, elles peuvent être resignifiées. On ne devient jamais complètement femme, écrit Butler à partir de Beauvoir : *« Si le genre est une sorte de faire, une activité incessante performée, en partie, sans en avoir conscience et sans le vouloir, il n'est pas pour autant automatique ou mécanique. Au contraire, c'est une pratique d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contrainte*[46]*. »* On peut donc *« troubler »* le genre, c'est-à-dire subvertir la performance de la norme, comme le font les *drags* que Butler prend comme illustration d'un trouble possible : le travesti homme se fait femme, selon des normes de genre reconnues par tou·te·s (lui-même et son public) ; il trouble l'ordre parce qu'il rompt l'adéquation perçue comme naturelle entre sexe, genre, pratique sexuelle et désir ; mais au fond, il met en scène de façon caricaturale et contrariée ce que la majorité d'entre nous fait le plus normalement possible : mettre en actes les normes de genre, pour se rendre socialement *« intelligible »*. L'hégémonie hétérosexuelle nous fabrique hommes ou femmes, nous oblige à avoir l'air d'être fait·e·s d'un bloc cohérent faisant correspondre nos organes génitaux, notre orientation sexuelle et notre façon de marcher, de parler, nos vêtements, *etc.* La sexualité, entendue comme une matrice au cœur des normes de genre, apparaît ainsi, sous la plume de Butler, comme un enjeu du genre à part entière : la passer sous silence revient à ne pas appréhender un foyer entier de la construction des sexes.

Aujourd'hui, en France, les travaux sur la sexualité se multiplient[47] et répercutent de façon plus ou moins syncrétique les différentes filiations propres au contexte français : la problématisation de la sexualité s'articule, ou pas, avec les enquêtes empiriques sur la sexualité. Ainsi l'influence *Queer* est de plus en plus lisible dans les recherches contemporaines, bien que sans commune mesure avec son imprégnation dans la littérature du genre francophone au Canada par exemple. Si ses effets sont très variables d'un·e auteur·e à l'autre, c'est-à-dire plus ou moins intégrés à d'autres modèles théoriques, ils sont avant tout présents, pour le moment, dans des recherches littéraires ou, en sociologie, dans des travaux consacrés à l'analyse de productions culturelles[48].

Les effets du *Queer* sur la sociologie du genre sont le plus souvent diffus, et perceptibles *a minima* dans des choix lexicaux qui indiquent une certaine façon d'aborder la sexualité, non seulement comme une pratique sociale mais progressivement comme une institution au cœur de l'ordre social. Ainsi qu'en

témoigne l'usage de plus en plus commun de la notion d'*« hétéronormativité »*. Cynthia Kraus, traductrice de *Gender trouble*, en donne la définition suivante : *« le système, asymétrique et binaire, de genre, qui tolère deux et seulement deux sexes, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tout cas désirable et convenable*[49]*. »* Alors que l'« hétéronormativité » organise l'ensemble des expériences sociales, elle est encore presque exclusivement utilisée dans des recherches sur l'homosexualité[50], puisque se référer à l'hétéronormativité, c'est d'abord envisager l'exclusion sociale des individu·e·s les plus directement transgressif·ve·s, du fait de leur homosexualité[51].

Un constat comparable pourrait être fait d'autres concepts, introduits ou ré-introduits par les théories *Queer*, comme celui d'*agency*, souvent traduit par *« puissance d'agir »*, qui sont passés dans le langage courant du genre en France, y compris lorsque la sexualité n'est pas au centre de la réflexion. C'est alors le cadre du « pouvoir », repris par Butler à Michel Foucault, qui est privilégié : contrairement au rapport « de domination » ou au rapport « social », le rapport « de pouvoir » fait exister en même temps qu'il soumet ; la répression et la production de la personne se font dans un même mouvement : l'*assujettissement*. Le sujet ne peut s'extirper du pouvoir qui le fait advenir, mais il peut s'appuyer sur la façon dont le pouvoir le produit pour le subvertir, en détournant les mots et les gestes qui le reconduisent au quotidien, comme le fait par exemple le *drag* : c'est alors qu'on parle d'*agency*. De nombreux textes, plutôt écrits dans une perspective matérialiste et bien que sans en faire une notion centrale de leur démonstration, l'utilisent en référence à Butler, que la sexualité soit ou non au cœur de leur objet[52].

L'articulation entre *Queer* et approche matérialiste ne peut néanmoins s'opérer que dans une tension : si la focalisation sur les normes et les identités n'est pas nécessairement contradictoire avec une analyse en termes de groupes sociaux et de rapport social, il ne va pas de soi de cumuler les approches. Elles sont à certains égards antagoniques. Théorique, l'antagonisme se joue aussi ailleurs : dans les institutions qui les ont incluses ou exclues, dans l'histoire des idées et des personnes qui les ont soutenues, dans les contextes politiques qui les ont fait émerger.

IV. Travail *vs* sexualité ?

Une réticence à développer des recherches sur la sexualité semble habiter les chercheuses des rapports sociaux de sexe et de la domination masculine dès leurs premiers écrits. Comme si elles avaient dû déserter ce domaine pour échapper aux *« amalgames faits par le sens commun dans lesquels sexe, personnalité, sexualité, procréation sont tout un*[53] *»*. En se lançant dans des travaux sur la sexualité, elles auraient couru le risque d'enfermer les problématiques liées aux femmes dans des problématiques « féminines », et auraient pu s'y voir enterrées vivantes, en tant que femmes elles-mêmes. Sans compter que parler de sexualité et donc aussi de lesbianisme, c'était prêter le flanc à l'antiféminisme *« assimilant féministes et "mal baisées" et postulant, chez les féministes, une haine des hommes conduisant au lesbianisme*[54] *»*.

La sexualité était par ailleurs difficile à appréhender à une époque où tout était à inventer pour en faire un objet de recherche, tandis que le cadre marxiste, alors un cadre dominant d'explication du monde social, donnait des outils conceptuels pour objectiver ce que lui-même n'avait pas pensé mais permettait de formuler concernant le travail. La carence théorique et le manque de financement consacré à la recherche sur la sexualité laissaient les chercheuses féministes *« bute[r] sur la difficulté d'allier subjectivité et analyse scientifique*[55] *»*. Critiques à l'égard de la famille et du couple, aux prises avec la difficile réduction de l'amour à une idéologie au service de l'exploitation des femmes par les hommes, elles ont alors délaissé l'étude de la sphère privée lorsque celle-ci débordait de son articulation avec le travail. Dans la résistance au traitement de la sexualité se lit plus largement une difficulté à traiter du corps et des tabous dans le monde académique, jusque dans ses quartiers féministes.

Les résistances d'hier sont pour certaines redoublées aujourd'hui. Parce que du travail, qui contribue à mettre la sexualité en sourdine, à l'émergence des recherches sur cette dernière, un décentrement épistémologique s'est réalisé. Mettre en regard travail et sexualité, c'est en définitive mettre en regard deux ruptures théoriques : l'une avec la sociologie classique des rapports sociaux, l'autre à l'intérieur de la sociologie féministe avec la notion même de rapport social[56]. Du travail à la sexualité s'opère une évolution de la pensée sur la construction sociale de la différence des sexes, et surtout la remise en cause de l'idée selon laquelle il existerait un seul enjeu du genre, ou un enjeu principal – pour reprendre les mots de Danièle Kergoat qui fait *« l'hypothèse que […] dans la société occidentale, le travail est bien l'enjeu principal des rapports sociaux*

de sexe ; a contrario, *on peut d'ailleurs souligner le fait que la légalisation de la contraception et de l'avortement n'a rien changé, sur le fond, quant aux rapports de genre*[57]*. »*

Dès lors, les ruptures critiques successives se font écho mutuellement : si la première, dans les années 1970, a fondé les recherches féministes contre les recherches aveugles aux rapports de sexe, la seconde, dans les années 1990, tirerait une balle dans le pied de la première. Comme si la critique interne risquait de saper les fondations de toute l'entreprise de dévoilement permise par l'analyse féministe. Le fait que la reconnaissance de la problématisation de la sexualité s'opère aujourd'hui dans un moment historique de discrédit du socialisme malgré un accroissement des inégalités sociales[58] renforce encore la crainte d'un affaiblissement de la portée de l'analyse féministe et explique, pour partie, la persistance à tenir la sexualité à distance. Faire une place à la problématisation de la sexualité pourrait relativiser la place occupée par celle du travail, alors même que le paradigme matérialiste est de moins en moins central dans l'explication sociologique en général.

Ce qui est parfois perçu comme une invasion de la sexualité dans les nouvelles recherches sur les rapports de sexe réactive aussi des conflits passés sur la sexualité, dont le mouvement de libération des femmes et ses scènes universitaires ont été le théâtre. D'abord du côté de la psychanalyse, la discipline qui a pensé la première et de façon centrale la sexualité humaine : remise en cause par les sciences sociales qui se sont pour partie construites contre l'explication individualisante des phénomènes sociaux promue par la psychologie et la psychanalyse, elle a été particulièrement critiquée par les féministes qui la considèrent comme un outil d'intériorisation de la domination masculine. Cette remise en cause a pris des formes très conflictuelles parce qu'internes au mouvement français lui-même, divisé entre les tenantes d'une approche psychanalytique (critique) des relations entre les sexes[59] et les matérialistes ancrées dans les sciences sociales. Ces dernières qualifient les premières d'« essentialistes », c'est-à-dire allant à l'encontre du projet à leurs yeux « vraiment » féministe qui vise la disparition de l'asymétrie entre les sexes par la disparition des sexes, et non en se fondant sur une définition de ces derniers comme des entités psychologiques à la binarité inévitable[60].

L'autre clivage qui aujourd'hui refait peut-être surface à l'occasion de la ré-émergence de la problématisation de la sexualité oppose le mouvement homosexuel et le mouvement féministe. En France, l'histoire du FHAR (Front

Homosexuel d'Action Révolutionnaire) est à cet égard instructive : fondé au printemps 1971, par des hommes et surtout des femmes homosexuel·le·s, dans l'héritage du mouvement féministe, il est rapidement déserté par les lesbiennes, excédées par la misogynie qui s'exprime dans ses rangs[61]. Sébastien Chauvin rend compte des différents épisodes et des raisons d'une *« alliance objective »* entre mouvement homosexuel et mouvement féministe des années 1970 et montre les dissensions non seulement à l'intérieur du mouvement dit « homosexuel » entre hommes et femmes, mais aussi au sein du mouvement de libération des femmes entre hétérosexuelles et homosexuelles, ces dernières se décrivant finalement comme toujours exclues par les dominant·e·s de leurs groupes de sexe et de sexualité. Le clivage, politique et ancré dans des pratiques militantes reflétant les rapports de sexe et de sexualité, est aussi théorique puisque c'est toujours la place de cette dernière qui est discutée pour décrire au mieux hétérocentrisme et/ou domination masculine[62].

La réticence à l'égard de la sexualité comme objet de recherche a par ailleurs beaucoup à voir avec une réticence à l'égard des théories *Queer* qui, on l'a vu, commencent à jouer un rôle dans l'évolution des recherches en France. En mettant l'accent sur l'injonction pesant sur les individu·e·s à se construire hommes *ou* femmes, ces théories sont accusées de mettre en sourdine un aspect fondamental des rapports de sexe dans le cadre d'analyse matérialiste : le fait que les hommes auraient un *intérêt* à conserver leur place dominante. Ce n'est pas alors seulement le passage du travail à la sexualité qui est commenté, mais la mise à distance de l'analyse matérialiste et de sa traduction des groupes de sexe en « classes », avec tout ce que le concept recouvre : la conscience d'en faire partie, la lutte pour en sortir ou s'y maintenir, le recours à la violence.

Cette réticence à l'égard des théories *Queer* est enfin une réticence à l'égard de leurs socles disciplinaires : elles ont émergé sous la plume de philosophes et de littéraires, et se développent plus souvent dans ces disciplines, y compris en France. À la crainte de voir s'abîmer une fois pour toutes l'approche matérialiste se conjugue celle de s'éloigner de la preuve matérielle pour se perdre dans les discours. Le discours philosophique contre l'observation des pratiques sociales est critiqué, comme un renfort de la critique la plus courante adressée aux théories *Queer* et particulièrement aux écrits de Judith Butler : la matérialité du corps, dont elle dit qu'il ne peut être appréhendé que par le langage, y disparaîtrait sous les discours, le genre ne serait qu'un costume, la contrainte sociale un ensemble mouvant et lâche de normes qu'il serait facile de

renverser[63].

Un des défis des recherches à venir réside peut-être dans le développement d'une problématisation de la sexualité plus clairement et massivement inscrite dans une démarche empirique et dans les pratiques sociales : pourquoi la problématisation de la sexualité devrait-elle se cantonner à des essais et ne pourrait-elle pas informer des enquêtes de terrain et être informée par ces dernières ? Le fait que cette répartition ait été réalisée à la fois par les théoriciennes matérialistes de la sexualité et par des textes *Queer* presque exclusivement théoriques n'est pas une raison suffisante pour ne pas envisager d'autres façons de travailler sur la problématisation de la sexualité. Plus largement, l'hypothèse selon laquelle il existerait plusieurs espaces de construction du genre – le travail, mais aussi la sexualité – est une hypothèse à creuser : l'ouverture à la possibilité de plusieurs enjeux qui ne soient pas tous subordonnés à la prééminence de l'un d'entre eux (le travail *ou* la sexualité[64]) permet de supposer qu'une des résistances du genre (comme système normatif et d'oppression) aux évolutions sociales et aux demandes d'égalité entre les sexes, réside dans le fait que ses foyers de fabrication sont pluriels et se nourrissent mutuellement.

*

Conclusion de la première partie « Rapports sociaux de sexe », « patriarcat », « domination masculine »… ou « genre » ?

S'il existe aujourd'hui une opposition entre deux options théoriques, problématisant le travail *ou* la sexualité, cette opposition n'est pas si forte qu'elle pourrait résumer à elle seule les différentes positions occupées au sein de la sociologie du genre française. Elles constituent plutôt des polarités de la recherche, qui sont apparues successivement dans son histoire. Une attention à l'usage des mots est utile pour préciser les contours des familles conceptuelles mais aussi montrer qu'il existe des ponts entre ces polarités, qui sont autant de signes de reconnaissance mutuelle et d'articulation des concepts, au-delà de leurs controverses. Ainsi il n'est pas anodin qu'on lise de moins en moins souvent dans les travaux, y compris lorsqu'ils se réfèrent explicitement à une grille d'analyse matérialiste, l'expression « division sexuelle du travail », et que lui soit préférée la formule « division *sexuée* du travail » : lorsque cette dernière

est employée, cela peut ne donner lieu à aucun commentaire, il semble aller de soi qu'il s'agisse là de la meilleure formulation possible, alors même que, pendant plus de vingt ans, la première était d'usage ; lorsque la substitution est justifiée, c'est toujours en référence à la connotation « sexuelle » de l'ancienne formulation : les débats sur la problématisation de la sexualité, et surtout sur son extension au sein des recherches sur le genre sont passées par là qui ont agi sur l'emploi même des termes fondateurs. On ne voit plus ces derniers comme avant, ils se sont colorés de problématiques qu'ils ne contenaient pas initialement.

Plus généralement, une des façons de se repérer dans les concepts consiste à voir dans les mots leurs genèses théoriques. Parler de « différence des sexes », de « patriarcat », de « domination masculine », de « rapports sociaux de sexe » ou de « genre » n'est pas équivalent sur le plan théorique, notamment parce que toutes ces expressions appartiennent à des grilles de lecture et à des moments différents.

La « différence des sexes » est bannie par l'approche sociologique matérialiste parce qu'elle repose sur le postulat d'une différence *donnée* entre les sexes (biologique, psychologique), que rien ne peut défaire ; lorsque l'expression est utilisée, c'est pour désigner le résultat d'une construction sociale, la *différenciation* des sexes[65]. Quant au « patriarcat », il est apparu très tôt dans les écrits militants des années 1970, en tant que système d'une domination exercée par les hommes de la famille, mais il a mal résisté au temps, du fait notamment de sa connotation militante ; il est parfois utilisé, par quelques fondatrices, parce qu'il permet, selon Christine Delphy, de *« dénoter un ensemble qui touche tous les aspects de la réalité[66] »*. La « domination masculine », couramment employée[67], est plus consensuelle, parce qu'elle serait plus descriptive[68] ; Sirma Bilge la qualifie d'approche *« moniste »* qui, reposant sur des analogies, fait découler d'une domination fondamentale d'autres dominations mineures, contrairement aux « rapports sociaux de sexe », pensés en articulation avec les autres rapports sociaux[69] : sans prééminence des uns sur les autres, ils sont destinés à rendre compte d'un *« conflit »* entre les groupes sociaux, ce qui, selon Danièle Kergoat, leur confère un caractère plus *« dynamique[70] »*.

L'expression « rapports sociaux de sexe » a occupé jusqu'au début des années 1990 le haut du pavé lexical dans les théories sociologiques féministes françaises, souvent alliée au « patriarcat » et surtout à celle, plus générique, de « domination masculine ». Aujourd'hui concurrencée, elle reste fréquemment

utilisée, dans une référence plus ou moins orthodoxe à sa définition de départ. Son principal concurrent, c'est le « genre »… on a vu que le terme apparaissait progressivement sous la plume des auteures citées, au fil du temps. Dans les années 1990, la sortie du seul enjeu du travail et l'influence anglo-américaine sur les recherches françaises ont participé à son introduction en France. On verra dans la deuxième partie le contexte et les débats de cette introduction.

1- Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherches pour les Études Féministes (Université Paris Diderot-Paris 7).

2- Groupe d'Études sur la Division Sociale et Sexuelle du Travail, équipe du CNRS à son origine.

3- D'après une lettre dactylographiée, adressée aux abonnées de *Nouvelles Questions Féministes* par lesdites « lesbiennes radicales », ces dernières contestent ce nouveau titre de revue ainsi que l'exposé, à leurs yeux mensonger, que l'édito du n° 1 de *NQF* fait de leur position.

4- « Édito », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. I, n° 1, 1981, p. 6-13.

5- Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, 1981, p. 15-43.

6- *Nouvelles Questions Féministes*, vol. XXIX, n° 3, 2010, coordonné par Armelle Andro, Laurence Bachmann, Nathalie Bajos et Christelle Hamel.

7- Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992.

8- Monique Wittig, *La Pensée straight*, Paris, Amsterdam, 2007, p. 39.

9- *Ibid.*, p. 47.

10- *Ibid.*, p. 59.

11- Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 (2000), p. 213-218.

12- Paola Tabet, « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes », *in* Annie Bidet-Mordrel (coord.), *Les Rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, 2010 (2001), p. 104-122 ; pour une lecture plus approfondie de son travail, cf. Paola Tabet, *La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998.

13- Maurice Godelier, *La Production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Paris, Fayard, 1982.

14- Maurice Godelier, « Femme, sexe ou genre ? », *in* Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, 2005, p. 16.

15- Pour un développement critique de cette idée : Anne-Marie Daune-Richard, « Maurice Godelier. À la recherche des rapports sociaux de sexe : rencontres », *in* Danielle Chabaud-Rychter, Virginie Descoutures, Anne-Marie Devreux, Eleni Varikas (dir.), *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*, Paris, La Découverte, 2010, p. 94-106.

16- Michael Pollak, Marie-Ange Schiltz, « Identité sociale et gestion d'un risque de santé : les homosexuels face au Sida », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 68, 1987, p. 77-102.

17- Il en va autrement en histoire, irriguée par la pensée de Michel Foucault : le célèbre numéro 35 de la revue *Communications*, « Sexualités occidentales », rend compte du séminaire mené au début des années 1980 par Philippe Ariès à l'EHESS : Pollak est le seul sociologue parmi les contributeurs.

18- Désormais appelée « Agence Nationale pour la Recherche sur le Sida et les hépatites virales ». C'est un groupement d'intérêt public (GIP) soutenu par les ministères de la Recherche, de la Santé et des Affaires

étrangères, ainsi que par l'Inserm, le CNRS, l'Institut Pasteur et l'IRD.

19- Panoramas de recherches sur les homosexualités en France : Rommel Mendès-Leite, « "À la française" : les recherches sur les homosexuels et les lesbiennes dans le domaine des sciences humaines en France (1970-1995) », *in Le Sens de l'altérité : penser les (homo)sexualités*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 49-64 ; Régis Revenin, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & histoire*, n° 1, 2007 (en ligne) ; *Genre, Sexualité & Société*, hors série n° 1, 2011, « La construction sociale de l'homosexualité » (en ligne).

20- Catherine Deschamps, *Le Miroir bisexuel*, Paris, Balland, 2002 ; Hugues Lagrange, Brigitte Lhomond (dir.), *L'entrée dans la sexualité : le comportement des jeunes dans le contexte du sida*, Paris, La Découverte, 1997.

21- Michel Bozon, Henri Léridon, « Les constructions sociales de la sexualité », *Population*, n° 5, 1993, p. 1173-1196.

22- Michel Bozon, François Héran, *La Formation du couple*, Paris, La Découverte, 2006 (réédition de différents articles publiés à la suite de leur enquête de 1983).

23- Nathalie Bajos, Michel Bozon, Alexis Ferrand, Alain Giami, Alfred Spira et le groupe ACSF, *La Sexualité aux temps du sida*, Paris, PUF, 1998.

24- Nathalie Bajos, Michel Bozon (dir.), Nathalie Beltzer (coord.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008.

25- Nathalie Bajos *et al.*, *ibid.*, p. 22-23.

26- Christelle Hamel, *L'Intrication des rapports sociaux de sexe, de « race », d'âge et de classe : ses effets sur la gestion des risques d'infection par le VIH chez les Français descendant de migrants du Maghreb*, thèse de doctorat d'Anthropologie sociale et ethnologie, EHESS, 2003.

27- Christelle Hamel, « Immigrées et filles d'immigrés : le recul des mariages forcés », *Population et sociétés*, n° 479, 2011.

28- Christelle Hamel, *L'Intrication des rapports sociaux de sexe…*, *op. cit.*, p. 14.

29- Nathalie Bajos, Michèle Ferrand, Armelle Andro, « La sexualité à l'épreuve de l'égalité », *in* Nathalie Bajos, *et al.*, *Enquête sur la sexualité*, *op. cit.*, p. 547.

30- En histoire, une thèse a été soutenue tôt au regard du développement des études féministes : Marie-Jo Bonnet, *Un choix sans équivoque*, Paris, Denoël-Gonthier, 1981 (réédition : *Les Relations amoureuses entre les femmes*, Paris, Odile Jacob, 1995).

31- Virginie Descoutures, *Les Mères lesbiennes*, Paris, *Le Monde*-PUF, 2010.

32- Natacha Chetcuti, *Se dire lesbienne*, Paris, Payot, 2010.

33- En Anglais, *« queer »* signifie littéralement *« bizarre »* ; l'adjectif est habituellement utilisé pour désigner/insulter les personnes homosexuelles ou perçues comme telles, il a été réapproprié par ces dernières pour retourner le stigmate dont elles font l'objet ; souvent traduit en français par *« pédé »*.

34- Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2005 (1990) (trad. Cynthia Kraus).

35- Eve Kosofsky Sedgwick, *Épistémologie du placard*, Paris, Amsterdam, 2008 (1990) (trad. Maxime Cervulle).

36- On pense au séminaire de Didier Eribon et Françoise Gaspard qui s'est déroulé à l'EHESS de 1998 à 2004, au séminaire du Zoo créé en 1996 par Marie-Hélène Bourcier (hébergé à la fois par le Centre gai et lesbien de Paris et l'université Paris I), ainsi qu'au séminaire d'Éric Fassin, Michel Feher et Michel Tort à l'École Normale Supérieure, « Actualité sexuelle. Politiques du genre, de la sexualité et de la filiation », depuis 2002.

37- David M. Halperin, Rostom Mesli, « Notre amie Gayle Rubin », préface à Gayle Rubin, *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*, Paris, Epel, 2011, p. 9-21.

38- Gayle Rubin, « Le marché aux femmes. “Économie politique” du sexe et systèmes de sexe/genre », 2011 (1975), *ibid.*, p. 23-82 (traduit par Nicole-Claude Mathieu avec Gail Pheterson pour *Les Cahiers du Cedref*, n° 7, 1998).

39- Gayle Rubin, « Penser le sexe », 2011 (1984), *ibid.*, p. 135-224 (trad. Flora Bolter).

40- Christophe Broqua, « L’homosexualité comme construction sociale : sur le tournant constructionniste et ses prémices », *Genre, Sexualité & Société*, hors-série n° 1, 2011 (en ligne).

41- Judith Butler, *Trouble dans le genre*, *op. cit*.

42- Judith Butler, *Ces corps qui comptent*, Paris, Amsterdam, 2009 (1993) (trad. Charlotte Nordmann).

43- Judith Butler, « Introduction (1999) », *Trouble dans le genre*, *op. cit.*, p. 47.

44- Judith Butler, *Humain, inhumain*, Paris, Amsterdam, 2005, p. 19.

45- Judith Butler, *Trouble dans le genre*, *op. cit.*, p. 96.

46- Judith Butler, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam, 2006 (somme d’articles et de conférences réalisés entre 1999 et 2004), p. 13 (trad. Maxime Cervulle).

47- Michel Bozon, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 2009 (2002).

48- Marie-Hélène Bourcier, *Queer Zones. Politiques des inégalités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Baland, 2001 ; Maxime Cervulle, « Quentin Tarantino et le (post)féminisme. Politiques du genre dans *Boulevard de la mort* », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. XXVIII, n° 1, 2009, p. 35-49.

49- Cynthia Kraus, « Note sur la traduction », *in* Judith Butler, *Trouble dans le genre*, *op. cit.*, p. 24.

50- Pour un exemple d’usage du terme dans une analyse de l’hétérosexualité : Isabelle Clair, « Le pédé, la pute et l’ordre hétérosexuel », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 60, 2012, p. 67-78.

51- Christophe Falcoz, « Virilité et accès aux postes de pouvoir dans les organisations. Le point de vue des cadres homosexuel·le·s », *Travail, Genre et Sociétés*, vol. II, n° 12, 2004, p. 145-170 ; Laura Mellini, « Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l’identité homosexuelle », *Déviance et Société*, vol. XXXIII, n° 1, 2009, p. 3-26.

52- Catherine Achin, Delphine Naudier, « Trajectoires de femmes “ordinaires” dans les années 1970. La fabrique de la puissance d’agir féministe », *Sociologie*, vol. I, n° 1, p. 77-93 ; Michela Villani, Armelle Andro, « Réparation du clitoris et reconstruction de la sexualité chez les femmes excisées : la place du plaisir », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. XXIX, n° 3, 2010, p. 23-43.

53- Christine Delphy, *L’Ennemi principal. 2*, *op. cit.*, p. 44.

54- Diane Lamoureux, « Reno(r/m)mer “la” lesbienne ou quand les lesbiennes étaient féministes », *Genre, Sexualité & Société*, n° 1, 2009 (en ligne).

55- Michèle Ferrand, « Nous aurons la jouissance que nous voulons… La question de la sexualité dans le féminisme français contemporain » *in* Gérard Ignasse, Daniel Welzer-Lang (dir.), *Genre et sexualités*, Paris, L’Harmattan, 2003, p. 61.

56- Wittig faisant exception dans ce processus, puisqu’elle a problématisé la sexualité dans un cadre matérialiste.

57- Danièle Kergoat, « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », *in* Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, *op. cit.*, p. 96.

58- On se reportera avec intérêt au débat outre-Atlantique entre Nancy Fraser et Judith Butler sur ces questions : Nancy Fraser, « Pour une politique féministe à l’âge de la reconnaissance : approche

bidimensionnelle et justice entre les sexes », et Judith Butler, « Simplement culturels ? » *in* Annie Bidet-Mordrel (coord.), *Les Rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, 2011, respectivement p. 123-141 et p. 168-183.

59- Dans le groupe « Psychanalyse et Politique » au travers de personnalités comme Hélène Cixous, Chantal Chawaf, Luce Irigaray et Antoinette Fouque.

60- Liliane Kandel, « Sur la différence des sexes et celle des féminismes », *Les Temps modernes*, n° 609, 2000, p. 283-306.

61- Massimo Prearo, « Le moment 70 de la sexualité : de la dissidence identitaire en milieu militant », *Genre, Sexualité & Société*, n° 3, 2010 (en ligne) ; Michael Sibalis, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *ibid.*

62- Sébastien Chauvin, « Les aventures d'une "alliance objective". Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX^e^ siècle », *L'Homme et la société*, vol. IV, n° 158, 2005, p. 111-130.

63- Pour une explicitation de ce que Butler entend par le fait que le corps n'est perceptible que médiatisé culturellement et socialement : Audrey Baril, « De la construction du genre à la construction du "sexe". Les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler », *Recherches féministes*, vol. XX, n° 2, 2007, p. 61-90.

64- Ce ne sont pas les seuls, ce sont les principaux définis dans la sociologie du genre. On pourrait ajouter les *« rapports politico-religieux »* comme invite à le faire Maurice Godelier dans « Anthropologie et recherches féministes. Perspectives et rétrospectives », *in* Jacqueline Laufer, *et al.* (dir.), *Le Travail du genre*, Paris, La Découverte, 2003, p. 30.

65- Nicole-Claude Mathieu, « Les transgressions du sexe et du genre à la lumière des données ethnographiques », *in* Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail, Hélène Rouch (éd.), *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS, 2002 (1991), p. 69.

66- Christine Delphy, « Avant-propos » *in L'Ennemi principal 1*, Paris, Syllepse, 2009 (2001), p. 19.

67- Utilisée notamment par Pierre Bourdieu, la terminologie renvoyant à son modèle théorique au-delà du sexe : Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998. Cf. *infra*, chapitre 4-IV. « Du genre et des hommes ».

68- Christine Delphy, « Théories du patriarcat », *in* Helena Hirata, *et al.*, *Dictionnaire critique du féminisme*, *op. cit.*, p. 158.

69- Sirma Bilge, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, vol. II, n° 176-177, 2010, p. 43-64. Cf. aussi *infra* chapitre 6.

70- Danièle Kergoat, « Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux. De l'analyse critique des catégories dominantes à la mise en place d'une nouvelle conceptualisation », *in* Collectif, *Le Sexe du travail*, *op. cit.*, p. 207-220.

Deuxième partie

Des études féministes aux études de genre

Des années 1970 aux années 2000, du temps a passé. Les luttes fondatrices des études féministes se sont éloignées. Si la sociologie du genre s'est développée dans un nombre grandissant de recherches empiriques, elle s'est en même temps institutionnalisée, professionnalisée, pour partie dépolitisée, et le sujet des luttes féministes (les femmes), est certes toujours crucial mais pensé en liens avec d'autres.

Les voyages conceptuels de part et d'autre de l'Atlantique n'ont jamais cessé au cours de cette période et l'importation du *gender* anglophone, critique à l'égard des premiers écrits et charriant avec lui un contexte culturel parfois difficilement transposable, a cristallisé les craintes d'une déperdition politique et théorique de l'objet des études féministes « à la française ». Ainsi le genre, poreux à d'autres espaces et à d'autres groupes sociaux, attise l'imagination scientifique, déplace les frontières politiques et théoriques, attire sur lui l'intérêt en même temps que le soupçon.

Par l'abandon lexical de la référence aux groupes de sexe, le genre extrait plus explicitement l'analyse de la seule question des femmes ; il embrasse dès lors plus globalement le poids de la différenciation/hiérarchisation des sexes dans la construction de l'ordre social. Dans le même temps, il est suspecté d'euphémiser la portée subversive du propos féministe. Justement parce qu'il renforce cette extension théorique au-delà des femmes, et dilue leurs problématiques spécifiques dans des problématiques souvent jugées trop larges voire contradictoires. Ainsi l'inclusion de la sexualité dans la sociologie du genre décrit dans une position dominée des hommes qui ne remplissent pas tous les attributs de la virilité attendus dans tel ou tel contexte ; d'un point de vue féministe, cela ne va pas tout à fait de soi : au travail, dans la famille, en politique… ne sont-ils pas des hommes comme « les autres », amenés à dominer les femmes de multiples façons qui n'ont pas grand-chose à voir avec leur distance aux normes de genre ? Par ailleurs, si l'usage du genre irrigue un nombre croissant de travaux sociologiques, on se dit que c'est peut-

être seulement parce qu'il rend la recherche sur les sexes et les sexualités plus présentable, et dès lors en amoindrit la dimension critique : le féminisme est critique et dérange… sous ses airs académiquement corrects, qui le genre dérange-t-il ?
À ces arguments s'ajoutent un contexte national et un moment historique particuliers. Pour comprendre toute la complexité des débats dont le seul mot « genre » fait l'objet depuis une vingtaine d'années, il faut garder présent à l'esprit une spécificité de sa sociologie en France : à la fois de plus en plus légitimée dans une version allégée, à la fois toujours reléguée à la marge des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche – beaucoup plus marginale qu'aux États-Unis, par exemple, où s'est constitué un véritable champ des *gender studies*. Le récent engouement dont il fait l'objet, après des années d'ignorance générale et dans un moment historique de reflux du mouvement féministe, peine à désamorcer les suspicions et les appréhensions qui l'entourent.

3

Causes et moments d’une sociologie « politique »

Nombreuses sont les sociologues femmes qui, travaillant sur le genre, racontent que leurs collègues, particulièrement des hommes, les suspectent souvent de ne pas satisfaire aux critères d’objectivité requis par le travail scientifique. Y compris lorsque ces derniers s’emploient dans leurs propres recherches à mettre au jour les « dominations » ou autres « rapports sociaux » qui affectent le monde. Il apparaît que l’étude de populations dominées en raison de leur sexe serait plus politique et moins scientifique que l’étude de populations dominées en raison de leur classe sociale. Si l’on écarte l’hypothèse misogyne selon laquelle le problème pourrait bien se résumer à ne pas reconnaître de qualités scientifiques à des femmes, quel que soit leur objet de recherche, on peut se demander ce qui suscite une telle suspicion.

Un premier niveau de réponse réside peut-être dans le fait que, lorsque *le* sociologue travaille sur les ouvriers ou les jeunes des classes populaires (par exemple), il n’a rien à voir avec le rapport de domination qu’il décrit, il n’est pas lui-même un patron ni un homme politique qui instrumentaliserait la misère. Il fait le bien en disant le vrai. Lorsqu’il est confronté à une lecture du monde intégrant un rapport de domination ou d’oppression organisé par le genre, il est pris dedans, y compris malgré lui. Dans les cas décrits par les sociologues du genre, qui restent très souvent des femmes, il est susceptible d’occuper la place du dominant ou de l’oppresseur. Souvent, alors, le sociologue se défend : c’est un homme « éduqué », qui vit en bonne intelligence avec les femmes de son entourage, qui partage leurs goûts (puisqu’elles appartiennent souvent à la même classe sociale que lui), qui est très différent de ces ouvriers et de ces jeunes des classes populaires aux démonstrations de virilité exacerbées[1].

Le genre a ceci de contrariant qu’il traverse la profession de part en part, et de façon de plus en plus visible du fait de la féminisation relative de cette dernière.

Il y est plus clivant que la classe sociale : s'il semble que les trajectoires pour devenir sociologue soient assez variées, le point d'arrivée est commun à toute=s et crée donc, malgré des origines diverses, une relative communauté de destin. Le genre casse l'ambiance[2] : il ne peut être remisé dans une différence appartenant au passé de chacun·e, il rend hétérogène la communauté ; il rappelle constamment que les hommes (qui étaient là les premiers) sont susceptibles d'y jouer le mauvais rôle. D'autant que le discours sur le genre fait corps avec ses auteur·e·s et leurs interlocuteur·trice·s : on est inévitablement perçu·e comme homme ou femme quand on en parle, on est homme ou femme quand on en entend parler, et la sexualité plane au-dessus des têtes, certes pensantes mais forcément accrochées à des corps.

Au fond, les sociologues sont empêtré·e·s dans le genre alors que leur travail, c'est précisément de n'être jamais empêtré·e·s, de tout « objectiver », de refroidir le monde social pour mieux le « désenchanter ». Que faire de cette lutte des classes interne alors qu'on appartient soi-même à une classe sociale éclairée, égalitariste et moderne ? Comment rendre compte de ce par quoi on est pris, *comme* les autres, alors qu'on se reconnaît un quasi-monopole du discours sur la société, c'est-à-dire *sur* les autres ? Le genre vient du féminisme, et quand bien même les liens entre les deux auraient beaucoup changé en trente ans et se seraient distendus, ils ne peuvent se dissoudre tout à fait : pas seulement parce que le genre se réfère le plus souvent à une posture sociologique critique, mais aussi parce que ce qu'il révèle résonne en permanence dans la vie de ses auteur·=e·=s et de leurs collègues.

Il se trouve que les sociologues du genre, depuis leurs débuts, se sont employé·e·=s à déconstruire ces liens entre science et militantisme, production académique et mouvement social, logiques sociales distantes et logiques sociales prenantes. La sociologie du genre est une sociologie politique, y compris dans la période actuelle : elle estime éventuellement que ses apports de connaissance doivent agir sur le monde social (elle se qualifie alors de féministe) et/ou, *a minima*, qu'il est nécessaire de reconnaître la dépendance de ces connaissances à leur contexte de production, et de faire avec. Elle tend ainsi à l'ensemble de la sociologie un miroir qui grossit son ancrage historique et social : science du social, la sociologie – du genre et hors de lui – est une science dans le social.

I. Aux origines des concepts, un mouvement social Le miroir doit ses vertus grossissantes au fait que la sociologie du genre est issue d'un

mouvement social, le mouvement de libération des femmes. Il s'agit, dès la fin des années 1960, d'une nébuleuse de collectifs et d'associations aux options théoriques, politiques et d'action variées. Les combats, gagnés, sont connus : la légalisation de la contraception en 1967 et de l'avortement en 1975[3], les transformations du droit civil (disparition de « l'autorité paternelle » au profit d'une « autorité parentale conjointe » en 1970) et du droit pénal (dépénalisation de l'adultère en 1975, définition juridique du viol en 1980, pénalisation du « viol conjugal » en 1992).

Le mouvement de libération des femmes est lui-même l'héritier de mouvements féministes antérieurs : on dit de lui qu'il en est la « deuxième vague », la première, plus centrée sur l'obtention du droit de vote[4], remontant à la deuxième moitié du XIX^e^ siècle. Initié aux États-Unis et divers pays européens, il se développe dans un contexte politique de libérations de toute sorte dans le souffle de Mai 68 et dans un contexte social de scolarisation accrue et d'entrée massive des femmes dans le salariat. De nombreux métiers qui leur étaient jusque-là fermés, ou difficilement accessibles, s'ouvrent progressivement. Des femmes diplômées pénètrent dans le temple du savoir, aidées en cela par de rares aînées déjà dans la place[5]. Pour nombre d'entre elles, la continuité entre leur engagement politique dans le mouvement et leur activité de recherche est évidente : non seulement parce que l'enseignement supérieur et la recherche, lieux de pouvoir intellectuel, sont conçus comme des institutions patriarcales typiques dont le fonctionnement interne leur met des bâtons dans les roues et doit être combattu ; non seulement parce que l'accès au savoir et ses modes de transmission constituent des enjeux fondamentaux de libération ; mais aussi parce qu'un des *leitmotivs* du mouvement consiste à remettre en cause les barrières entre sphères privée, professionnelle et politique ; enfin, parce que la continuité se réalise au niveau des idées, le mouvement étant lui-même pourvoyeur de réflexions et avide d'en susciter : les universitaires contribuent à apporter du grain à moudre à l'ensemble des féministes[6].

Les façons d'être et de travailler des spécialistes des études féministes puis du genre ont beaucoup changé au cours des trente dernières années : elles sont aujourd'hui plus institutionnalisées, plus professionnalisées, comme dans le reste de la discipline plus soumises à la logique du rendement facilitée par le travail individuel et individualiste d'autant que les femmes des nouvelles générations sont aussi poussées par leurs aînées à faire carrière au même titre que les hommes. Toutes choses qui tendent à couper les sociologues des militant=e=s.

La professionnalisation y est pour beaucoup, mais aussi la juxtaposition des théories qui rendent difficiles à ces dernièr=e=s de parler d'égal=e à égal=e avec les spécialistes universitaires. La tension n'est pas nouvelle, ainsi qu'en témoignent de nombreuses chercheuses féministes des années 1970-1980[7], mais elle s'est probablement accrue. La distance sociale est plus forte, le travail collectif s'est émoussé, et l'héritière de la sociologie féministe verse parfois dans un jargon difficilement compréhensible : elle s'embarrasse de subtilités lexicales excluantes pour qui n'en maîtrise pas toutes les genèses ni les controverses, une intellectualisation qui, parfois, perd de vue la mission principielle de diffusion au plus grand nombre, à des fins de libération collective. Ses efforts pour « faire sérieux » et être reconnue par le reste de la discipline n'y sont probablement pas pour rien.

Ceci dit, à l'intérieur des universités et des laboratoires de recherche, les spécialistes du genre sont souvent celles (ou ceux) qui, au cours des réunions pédagogiques ou au sein des jurys de recrutement, rappellent à l'ordre leurs collègues en cas de remarque sexiste ou homophobe, de jugement des personnes en raison de leur objet de recherche, d'absence de femmes dans les instances de décision, d'inégalités sexuées dans la répartition du travail de recherche, d'enseignement et d'administration, *etc*.

Des lieux de solidarité concrète, à l'intérieur de l'espace universitaire, ont vu le jour au cours des années : avec l'aval des institutions ou malgré elles. Ainsi l'association Efigies, fondée en 2003 *« vise à créer de la solidarité entre étudiant·e·s, doctorant·e·s et jeunes chercheur·e·s en Études Féministes, Genre et Sexualités à travers une mise en commun de savoirs et d'informations »* : des ressources sont mises en ligne relativement à l'actualité de la recherche mais aussi aux conditions de vie des chercheur·e·s. Efigies est d'abord adressée aux « jeunes » (en thèse et/ou précaires) quand l'Anef (Association nationale des études féministes), plus ancienne (1989), s'adresse à une population plus large : les deux ont en commun d'associer diffusion de l'information scientifique et action féministe à l'intérieur du champ académique. De même, le centre Louise Labé, *« pour l'égalité des hommes et des femmes et pour les recherches sur le genre »*, à l'université Lyon 2, dispose non seulement d'un fonds documentaire en études de genre mais aussi d'une permanence hebdomadaire, dans les murs de l'université, destinée à prodiguer conseils et soutien auprès de membres du personnel ou d'étudiant·e·s subissant des situations de violence ou de discrimination sexuée ou sexuelle.

II. Sociologie de minoritaires, sociologie minoritaire ?

Le genre a des airs à la mode, mais il doit beaucoup de sa très récente popularité au fait que la première génération de chercheuses féministes, peu nombreuse, en a généré de nouvelles, dont l'effectif ne cesse de croître[8], qui utilisent le concept dans leurs propres recherches et contribuent à le diffuser. Leur visibilité est renforcée du fait que les questions d'égalité entre les sexes sont devenues au cours des vingt dernières années des indicateurs de civilisation et de modernité du monde occidental – or la modernité est une exigence et une image de marque de la sociologie française. Mais travailler sur le genre, y compris aujourd'hui, ressemble à une revendication : c'est un choix parmi d'autres paradigmes théoriques, et un choix qui conduit bien souvent à s'intéresser à des populations minoritaires, soulevant parfois des questions dont la majorité des sociologues ne voient pas en quoi elles ont une pertinence sociologique ni ne sont lourdes d'enjeux.

C'est pourquoi, bien que de plus en plus légitimé, le genre occupe toujours une place secondaire[9] : il continue de pâtir du manque de légitimité de ses objets et du sexe fréquent de ses auteur·e·s, ou de leur éventuelle homosexualité[10]. Si la situation n'a plus grand-chose à voir avec les années d'après-guerre, les propos de Madeleine Guilbert concernant la réception de son propre travail ne semblent pas complètement exotiques en 2011 : *« Pour ma part, à cette époque, je n'ai pas tellement attiré l'attention (…). Je pense que les collègues ne dépréciaient pas les gens qui s'occupaient du travail des femmes, mais ils considéraient que c'était plus un travail de femme qu'un travail de sociologue*[11]*. »* La recherche et l'Université sont à l'image du reste du monde : les femmes y sont d'abord des femmes et perçues comme telles. Plus généralement l'appartenance d'un·e chercheur·e, comme de n'importe qui, à une minorité (sexuée, sexuelle ou autre) se fait souvent stigmate et tend à réduire l'individu·e à une seule de ses dimensions sociales : plutôt que d'être reconnu·e comme un·e auteur·e, il ou elle peut être perçu·e d'abord, voire exclusivement, comme un·e représentant·e de ses objets d'étude au nom d'une caractéristique sociale partagée.

Rose-Marie Lagrave a enquêté, avec Juliette Caniou, sur les quinze années qui ont vu les études féministes entrer dans l'Université[12]. Avec la création dans les années 1970 de groupes plus ou moins formels comme le Centre d'études féminines de l'Université de Provence (Cefup) ou celui de Paris VIII. Elle raconte combien cette entrée a été difficile : critiquée au sein du mouvement de

libération des femmes et surtout bloquée par l'Université qui accueille ces centres sans les doter de moyens, sous les railleries des collègues installés. L'institutionnalisation des études féministes se fait donc en *« coup de force »*, et se trouve appuyée par la présence de l'anthropologue Maurice Godelier à la direction du Département des sciences de l'homme et de la société du CNRS, qui reconnaît *« le caractère légitime et nécessaire des recherches portant sur les rapports hommes/femmes, […] faites dans un esprit militant*[13] *»*, ainsi que par l'arrivée de la Gauche au pouvoir[14]. En 1983 est créée la première équipe du CNRS dédiée aux études féministes puis du genre : le Groupe d'Études sur la Division Sociale et Sexuelle du Travail (Gedisst[15]). Deux autres temps forts consacrent la *« normalisation »* de ces études : un colloque à Toulouse intitulé « Femmes, féminisme et recherches » en décembre 1982[16], et la création en 1983 pour quatre ans de l'Action Thématique Programmée (ATP) « Recherches sur les femmes et recherches féministes », financée par le CNRS et le ministère du Droit des femmes.

Une des caractéristiques de cette institutionnalisation consiste dans la lutte que les chercheuses féministes ont dû mener pour faire reconnaître une légitimité à leurs objets de recherche et à leurs qualités de chercheuses. C'est là un élément fondamental pour comprendre le rapport qui continue d'exister entre la sociologie du genre et le reste de la discipline, ainsi que les clivages à l'intérieur des études de genre, tendus par un éternel manque de reconnaissance de la part de leurs pairs en science. D'où un débat commencé très tôt et toujours agissant entre les partisan·e·s de la constitution, à l'image des *women's* et des *gay and lesbian studies* nord-américaines, d'espaces scientifiques dédiés aux études féministes et du genre, et la crainte de déboucher sur l'édification de *« ghettos*[17] *»* marginalisés empêchant leur diffusion dans les disciplines constituées, dont la sociologie. C'est cette deuxième tendance qui l'a emporté jusqu'à présent, certain·e·s regrettant du coup que ne se soit ainsi pas créé en France *« un espace culturel et intellectuel de discussion*[18] *»* dédié à ces questions qui aurait peut-être permis leur promotion et leur propagation hors de lui, à l'image de ce qui semble s'être passé aux États-Unis.

Quel que soit le diagnostic, la réalité contemporaine montre de grandes évolutions : la création de revues spécialisées, l'augmentation continue du nombre de chercheur·e·s dans ce domaine, une relative irradiation de leurs problématiques dans le reste de la discipline, la mise en place de cursus universitaires dispensant leur enseignement. Mais force est de constater que

l'ensemble reste, en 2011, à une place encore fragile. Ainsi les postes aux concours de maîtres de conférence en sociologie, ne sont quasiment jamais profilés en termes de « rapports sociaux de sexe » ou de « genre » (et quand c'est le cas, seules deux ou trois universités, toujours les mêmes, en sont à l'origine) ; quant à imaginer des postes en « sociologie de la sexualité », cela n'a encore jamais traversé l'esprit d'aucune université ni d'aucun organisme de recherche.

Une forme de militantisme institutionnel est ainsi à l'origine même du champ d'études féministes qui a donné naissance à la sociologie du genre ; il continue d'être d'actualité, cette dernière n'étant toujours pas reconnue comme une sociologie comme les autres. Mais les continuités entre militantisme féministe et production scientifique ne se déploient pas seulement du côté du militantisme dans les institutions de la recherche, elles sont aussi visibles en ce qui concerne leurs contenus : régulièrement le monde universitaire s'enflamme autour de problèmes directement issus du monde social et du mouvement féministe, plus marginalement du mouvement gay et lesbien. Il se transforme alors en *« champ de bataille*[19] *»* autour de questions clés : certaines sont récurrentes d'une période à l'autre (la prostitution), d'autres sont propres à la période récente (la parité, le Pacs, le foulard).

III. Polémiques politiques, controverses scientifiques La prostitution fait l'objet de débats infinis entre une approche dite « abolitionniste », majoritaire parmi les féministes françaises et adoptée sur le plan légal par l'État depuis 1960[20], et une approche « réglementariste » qui voit dans certaines formes de prostitution un travail et promeut la reconnaissance de droits pour les prostitué·e·s allant de pair avec une sortie de la clandestinité. Les divergences entre les deux courants se sont radicalisées entre les mobilisations de prostituées des années 1970 dont la majorité des féministes, quoique troublées par leur contenu, se sont montrées solidaires, et les mobilisations des années 2000 (autour notamment de la loi sur la sécurité intérieure du 18 mars 2003 qui a fortement accru la répression à l'égard des prostitué·e·s) marquées par une désolidarisation de nombreuses féministes et dès lors un approfondissement du clivage entre deux camps en leur sein. D'une période à l'autre, l'épidémie de sida et l'arrivée de nouveaux types de prostitué·e·s (immigrées venues de pays de l'Est et d'Afrique subsaharienne, hommes transgenre, et transexuel·le·s) ont contribué à rendre plus complexe encore le débat, en

créant sur le terrain des conflits qui n'ont pas manqué d'affecter les clivages parmi les féministes, entre femmes et hommes trans, toxicomanes et abstinent·e·s, français·es et étranger·e·s[21]

Les divergences sur la prostitution qui divisent le mouvement féministe se répercutent dans la recherche de plusieurs façons. Les deux univers sont parfois un écho direct l'un de l'autre, comme en témoigne la présence de deux entrées sur la question dans le *Dictionnaire critique du féminisme*, double traitement dont aucune autre définition ne bénéficie : Gail Pheterson s'élève contre des mesures juridiques visant à renforcer le stigmate pesant sur les prostituées, Claudine Legardinier défend quant à elle la position abolitionniste[22]. Les deux auteures ont en commun de positionner explicitement leurs recherches dans le débat politique sur la prostitution et de voir dans chacun de ces positionnements antagoniques une réponse intellectuelle proprement féministe, ce qui mécaniquement exclut l'autre du « vrai » ou du « bon » féminisme. Les travaux de Paola Tabet (chapitre 2.I) ainsi que l'ouvrage collectif dirigé par Marie-Elisabeth Handman et Janine Mossuz-Lavau, rendant compte d'enquêtes ethnographiques menées à Paris par dix anthropologues, sociologues et politologues au début des années 2000, se positionnent elles aussi, au nom du féminisme, du côté de la réglementation de la prostitution, désignée dans le deuxième ouvrage comme une *« profession, quand elle est librement choisie*[23]*. »*

À l'inverse, d'autres recherches menées dans les années 2000 décident de ne pas prendre position pour ou contre. La posture alors revendiquée est *« compréhensive »*, au sens wébérien du terme[24] : il s'agit de faire entendre la voix des acteur·trice·s de la prostitution, de restituer les significations qu'ils ou elles donnent à leurs pratiques, et de les présenter dans un ensemble de contraintes dont le genre et les rapports sociaux de sexe sont néanmoins des éléments fondamentaux d'explication[25]. Lilian Mathieu, quant à lui, dans ses travaux sur les mobilisations des personnes prostituées, se positionne plutôt en faveur d'un *« abolitionnisme modéré*[26] *»*, mais préconise avant tout une distance au débat féministe, en privilégiant l'analyse de la parole des personnes prostituées, sujets de leur vie. Dans tous les cas, l'identification de la recherche au débat militant est mise à distance, explicitement, et c'est l'hétérogénéité des formes et des acteur·trice·s de la prostitution qui est mise au jour, ainsi que les conflits qui les opposent, dans des contextes nationaux et historiques changeants. S'inscrivant dans une perspective de genre, c'est-à-dire prenant en compte les

effets de la différenciation et de la hiérarchisation des sexes, voire des sexualités, dans la réalité quotidienne des prostitué·e·s, ces travaux ne se revendiquent pas du féminisme. Non que le recours au terme « genre » signifie nécessairement l'abandon de la posture féministe, mais ce type d'exemples montre qu'il peut être utilisé sans s'y référer.

Le débat autour de ce qu'il est désormais convenu d'appeler « le voile » a ceci de commun avec le débat sur la prostitution qu'il divise aussi, comme en écho, mouvement social et monde académique. Là encore au nom du féminisme. Le premier camp, en faveur d'une loi interdisant le port du *hijab* à l'école, se réfère à un féminisme « laïque », le deuxième est dit « antiraciste ». L'opposition est féroce puisque, en creux, le premier est accusé de racisme, le second d'anti-universalisme ou de communautarisme. Mais ce débat, plus récent que celui de la prostitution et divisant plus largement l'ensemble des milieux de gauche, a donné lieu, au sein du monde académique, à des prises de position intellectuelles[27] plus souvent qu'à des enquêtes de terrain visant à restituer l'espace des points de vue militants sur la question, ou encore la réalité des femmes directement concernées par le *hijab*, à l'exception d'un article de Simona Tersigni[28], ou encore les institutions en charge de faire appliquer la loi votée en 2004, à l'exception là encore d'un article, issu d'une thèse réalisée par Abdellali Hajjat[29].

En exposant brièvement ces deux débats, qui ont traversé le mouvement et la recherche féministes, on se contente ici de donner des exemples significatifs des liens entre des polémiques politiques et leurs traductions scientifiques. D'autres pourraient être développés, comme celui de la parité en politique ou de l'avènement du Pacs[30] : à chaque fois se reposent la définition du « vrai » féminisme et de l'inclusion des clivages dans les problématiques de recherche. La parité est-elle un instrument d'émancipation politique des femmes ou bien une façon de rigidifier la catégorie « femmes » pour en faire une population à part[31] ? Le Pacs permet-il de renverser l'ordre hétéronormatif du Droit et de la famille ou bien contribue-t-il à enfermer les individu·e·s dans des conventions d'un autre âge ?

D'une façon générale, il apparaît que le lien entre mouvement social et production scientifique pose problème parce qu'il soumet parfois la réflexion aux passions politiques, susceptibles de rendre presque impossible la déconstruction du monde social à des fins de connaissance. Aussi parce que le label scientifique peut dès lors faire l'objet d'instrumentalisations politiques à

des fins incontrôlables ainsi que Françoise Gaspard, Christelle Taraud et bien d'autres ont pu le regretter à l'occasion du vote de lois jugées racistes (concernant la laïcité à l'école en 2004) ou répressives à l'encontre des prostituées (en 2003), décidées au nom du féminisme par des *« députés dont le sexisme est avéré dans de nombreux domaines*[32] *»*, *« généralement muets sur le sujet et dont la conversion féministe a pour effet d'exclure des filles de l'école*[33] *»*. Mais dans le même temps, de tels débats font émerger de nouvelles recherches qui seraient probablement restées dans l'ombre si elles n'avaient pas été portées par des voix contestataires. C'est là un des ressorts de la sociologie féministe des années fondatrices, dont la sociologie du genre reste aujourd'hui l'héritière, quelles que soient les distances qu'elle peut parfois prendre avec le militantisme : née d'un oubli – que les femmes existent et agissent dans le monde social –, elle continue de faire valoir un grand nombre de ses objets de recherche contre une cécité générale à certaines réalités, et à certaines catégories de personnes (les femmes, mais plus seulement elles). Elle engendre alors en son sein autocritiques et disputes qui obligent à la réflexion et à l'enquête. Bien que parfois le débat semble s'inviter tel quel dans le monde académique, il est aussi le plus souvent transformé en questions : si la prostitution est un commerce, quelle est son économie ? Si elle est un travail, quels en sont les caractéristiques, la segmentation, les hiérarchies ? Que nous disent les jugements portés sur elle des jugements portés sur l'ensemble du groupe des femmes régulièrement rappelées à leur moralité sexuelle, quels que soient leur activité professionnelle ou leur état civil ?

Le débat permet d'orienter le regard et l'effort de recherche sur des questions contemporaines ou encore jamais élucidées ; ces efforts permettent en retour de comprendre le monde contemporain. À titre d'exemple, la multitude de discours de tous bords suscitées au moment de ladite « affaire DSK », au printemps 2011 : ceux-ci n'étaient lisibles que si était pris en compte le fait, mis au jour par l'enquête Enveff[34], que la violence sexuelle n'était pas l'apanage d'une classe sociale et que, quelle que soit l'issue de cette affaire, il pouvait être pensé comme *a priori* possible qu'un homme appartenant à un milieu social favorisé et exerçant de nombreux pouvoirs puisse en abuser en matière de sexualité[35]. Sociologie critique, la sociologie du genre naît du monde social et peut servir, en retour, à en proposer des explications à même de le désenchanter. Dès lors, le lien entre science et politique, genre et féminisme, ne s'épuise pas dans les batailles idéologiques mais fait l'objet d'un questionnement épistémologique.

IV. Un point de vue (toujours) situé Dans les années 1970-1980, l'arrivée de femmes dans le travail scientifique, beaucoup plus conséquente qu'auparavant, fait entrer un nouveau regard. Pas parce que les femmes seraient si douces et foncièrement différentes, mais parce que, occupant une *position* qui rompt avec la position habituelle des savants, elles voient le monde sous un autre angle.

Lisant les « classiques » de leurs disciplines respectives, elles sont frappées de la partialité du discours scientifique qui, sous des airs d'universalité, reflète en réalité un point de vue masculin qui s'ignore. Comme l'expliquent par exemple les linguistes Claire Michard et Claudine Ribéry qui tombent en arrêt sur cette phrase de Claude Lévi-Strauss, à propos des Bororo, écrite en 1936 : *« Le village entier partit le lendemain dans une trentaine de pirogues, nous laissant seuls avec les femmes et les enfants dans les maisons abandonnées*[36]*. »* Sous la plume de Lévi-Strauss, la totalité ne comprend pas les femmes, et le « nous » de l'observateur est un nous d'appartenance au groupe des hommes ; structure politique et sociale, *« le village entier »* se conjugue au masculin dans le regard de l'anthropologue.

C'est là une activité des chercheuses féministes, depuis le début, que de s'astreindre à décrypter l'androcentrisme des œuvres qui les ont formées et de celles de leurs contemporain·e·s, rappelant patiemment qu'il manque toujours quelqu'un dans le tableau. Il ne s'agit pas d'aller chercher les plus affreux des savants sexistes et leurs phrases les pires : Lévi-Strauss s'est illustré par une théorie de la parenté fondatrice, y compris pour l'anthropologie féministe, dénaturalisant les relations familiales et les relations entre les sexes. Il ne s'agit pas non plus d'une entreprise tatillonne à l'affût de petites phrases anecdotiques : la formule sur les Bororo n'est qu'un signe, parmi d'autres, de toute une grille de lecture agissant dans l'ensemble d'une œuvre qui, si elle a été saluée par les féministes, a aussi été critiquée parce qu'elle fait de *« l'échange des femmes »*, et donc leur réduction à l'état d'objets, la pierre angulaire de *« la culture »*, le tabou de l'inceste étant conçu comme ce qui extirpe les humains de l'animalité ; aussi parce que ce tabou, en instituant implicitement la norme hétérosexuelle, laisse impensé un tabou plus profond : celui de l'homosexualité[37].

La critique féministe des sciences humaines et sociales initiée aux États-Unis par Gayle Rubin[38], en France par Nicole-Claude Mathieu[39] et Colette Guillaumin[40], est régulièrement réactualisée, non seulement pour donner de

nouvelles lectures des auteur·e·s du passé, mais aussi étudier ceux et celles du présent qui continuent d'occulter une part de la réalité sociale. C'est l'objectif du récent ouvrage *Sous les sciences sociales le genre*[41] dont chacun des trente-quatre chapitres revisite un·e auteur·e enseigné·e à l'université comme un·e incontournable des sciences sociales.

Plus largement, une épistémologie dite du *« point de vue »* (*standpoint*[42]) ou des *« savoirs situés*[43] *»* s'est progressivement formulée au sein des études féministes contre *« la notion moderne d'objectivité scientifique »*. Établie *« sous l'influence de la tradition expérimentale »*, la fiabilité des résultats de la science moderne aurait toujours été dépendante de méthodes perçues comme *« désintéressées*[44] *»*. Selon l'épistémologie du point de vue, sous couvert de scientificité et d'universalité, ces critères ont longtemps servi un regard non pas neutre mais reflétant les positions à partir desquelles il était produit (de sexe, de race, de classe, *etc.*). Et ces positions étaient des positions dominantes, celles qu'occupaient les rares à pouvoir tenir la plume. Naturalisant la place des « autres », ces critères ont empêché qu'une analyse scientifique pût émerger à leur sujet. C'est cette tension entre universel-dominant et particulier-naturalisé que décrit Nicole-Claude Mathieu, mettant en miroir le savoir des ethnologues du monde lointain avec celui des sociologues du monde proche : *« […] quand j'analyse ma propre société, le problème général dont je traite est mon problème et, inversement, mon problème est général. Je n'ai pas besoin de spécifier le sujet, puisque c'est moi. Ou bien j'ignore totalement l'autre, ou bien si je m'aperçois que mon autre a quelque chose à voir dans ce problème, je le cite mais en le particularisant, et lui seul*[45]*. »*

Les théories féministes apportent ainsi une contribution décisive à la définition de l'objectivité scientifique, et de ses limites, en sciences sociales dont les concepts sont nécessairement *« impurs*[46] *»*. *« Toute connaissance est le produit d'une situation historique, qu'elle le sache ou non. Mais qu'elle le sache ou non fait une grande différence ; si elle ne le sait pas, si elle se prétend "neutre", elle nie l'histoire qu'elle prétend expliquer, elle est idéologie et non connaissance. Toute connaissance qui ne reconnaît pas, qui ne prend pas pour prémisse l'oppression sociale, la nie, et en conséquence la sert objectivement*[47]*. »* Où l'on comprend qu'il ne s'agit pas seulement de faire la preuve de l'enracinement social de toute production savante, mais d'affirmer que c'est seulement en étant conscient·e de cet enracinement social, et donc en le reconnaissant comme quelque chose d'inévitable, que l'on peut réellement faire

de la science. L'épistémologie du point de vue promeut ainsi un regard *féministe*, et donc un regard nécessairement *intéressé*, capable de produire des *« savoirs plus fiables »*, c'est-à-dire en ayant *« à l'esprit ce qu'un savoir exclut*[48] *»*. En vrai, le village observé par Lévi-Strauss, de son aveu même, inconscient, n'était pas vide…

Ce positionnement épistémologique constitue un des principaux apports des études féministes à l'origine de la sociologie du genre. Il n'est pas aisé à accepter sur le plan théorique tant il semble aller à l'encontre de la définition habituellement apprise en sociologie concernant les critères de scientificité. Il n'est pas non plus facile à manier sur le plan empirique, et il est finalement très exigeant. En effet, il ne peut servir à justifier que telle ou telle situation sociale ne soit enquêtée ou révélée de crainte que, ce faisant, soient mis au jour des mécanismes relativisant le rapport social de sexe, notamment parce qu'il serait articulé à d'autres rapports sociaux : par exemple, relever à l'issue d'une enquête de terrain que les garçons issus de l'immigration maghrébine en France subissent plus fortement le racisme à l'embauche que leurs sœurs et cousines[49] ne pourrait être occulté dans l'analyse parce qu'éventuellement considéré comme contre-productif d'un point de vue féministe-militant. La tentation de la dissimulation (et du déni) d'un point de vue intéressé est d'autant plus forte lorsqu'on enquête sur des populations minoritaires/dominées qui voient dans le ou la sociologue un·e porte-parole : au moment de la restitution de l'enquête, il est toujours nécessaire de s'interroger sur la place que les enquêté·e·s sont susceptibles d'assigner à l'enquêteur·trice, non seulement pour rendre plus fiable l'analyse mais aussi pour éviter de confondre objectivation et trahison à l'égard des enquêté·e·s (et de leurs intérêts).

Le risque se trouve enfin dans une diffusion des enquêtes qui certes ne serait plus produite par des hommes (blancs) pour des hommes (blancs), comme il en a été longtemps la tradition, mais par des minorités pour des minorités excluant toute possibilité de réceptions par d'autres publics qu'elles. Cette épistémologie peut conduire à n'accorder de légitimité qu'à la situation minoritaire pour comprendre telle ou telle minorité. Ce qui revient en fait à naturaliser le regard en l'enracinant dans une expérience et un corps singuliers : seules les femmes seraient aptes et légitimes à parler des femmes, les lesbiennes des lesbiennes, les Arabes des Arabes, les Noir·=e·s des Noir·=e·s, *etc*. Ce qui pose un problème théorique de fond puisqu'alors l'auteur·e se trouve réduit·e à ses caractéristiques minoritaires : une femme n'est-elle qu'une femme ? Ne fait-elle pas partie d'une

classe sociale ? Une sociologue femme ne peut-elle dès lors ne parler que des femmes ayant les mêmes origines sociales, la même couleur de peau, la même socialisation religieuse, occupant la même catégorie socioprofessionnelle ? Plus encore, c'est toute l'entreprise sociologique qui est remise en cause : n'a-t-elle pour objet que de ne parler que de soi ? Le ou la sociologue ne tirerait-il/elle ses compétences professionnelles que de ses caractéristiques sociales ? N'est-on capable de comprendre que les dominations sociales auxquelles on est soumis·=e directement ? N'est-on en droit de le faire que parce qu'on est soi-même inclus·e dans le groupe de personnes étudié ?

Tous ces risques sont réels, et font partie d'un ensemble de risques méthodologiques et théoriques qui affectent toute recherche en sociologie : les appréhender consciemment étant probablement la seule façon de les réduire. C'est justement ce que promeut l'épistémologie du point de vue.

1- Pour une analyse (par un homme) de l'instrumentalisation par les hommes des classes moyennes et supérieures de la dénonciation de la domination masculine dans les classes populaires : François de Singly, « Les habits neufs de la domination masculine », *Esprit*, n° 196, 1993, p. 54-64.

2- En 2011, la section 19 du Conseil National des Universités (« Sociologie, démographie ») comprenait 65 % d'hommes et 35 % de femmes : Gérard Houdeville, *Le Métier de sociologue en France depuis 1945*, Rennes, Pur, 2007, p. 28.

3- Pour un récit inscrit dans les pratiques du combat pour la légalisation de l'avortement : Bibia Pavard, « Genre et militantisme dans le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Pratique des avortements (1973-1979) », *Clio*, n° 29, 2009, p. 79-96.

4- Christine Bard, *Les Filles de Marianne*. *Histoire des féminismes. 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995.

5- Rose-Marie Lagrave, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, 1990, p. 29.

6- Françoise Picq, *Le Mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux*, Paris, CNRS, 1987 ; Laura Lee Dawns, 2005, « Les *gender studies* américaines » *in* Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, 2005, p. 356-363.

7- Dominique Fougeyrollas-Schwebel, « Controverses et anathèmes au sein du féminisme français des années 1970 », *Cahiers du genre*, n° 39, 2005, p. 13-26.

8- Voir les résultats du « recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes » initié au CNRS, dont la consultation s'est terminée en juin 2011.

9- Pour une objectivation de cette place minoritaire dans le cas de la sociologie du travail : Michel Lallement, « Quelques remarques à propos de la place du genre dans la sociologie du travail en France », *in* Jacqueline Laufer, *et al.* (dir.), *Le Travail du genre*, Paris, La découverte, 2003, p. 123-137.

10- Jean-Yves Le Talec, « Réflexions sur l'identité gaie », *in* Gérard Ignasse, Daniel Welzer-Lang (dir.), *Genre et sexualités*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 131-148.

11- « Entretien avec Madeleine Guilbert », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 1, 1999, p. 15.

12- Rose-Marie Lagrave, « Recherches féministes… », *op. cit.*, p. 27-39.

13- Extrait du discours de Maurice Godelier ouvrant le colloque « Femmes, féminisme et recherche », à Toulouse, en décembre 1982, cité par Rose-Marie Lagrave, « Recherches féministes… » *ibid.*, p. 31.

14- Florence Rochefort, Michelle Zancarini-Fournel, « Du féminisme des années 1970 aux débats contemporains », *in* Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, *op. cit.*, p. 348-349.

15- Transformé en laboratoire « Genre et rapports sociaux » (Gers) en 2001, puis « Genre Travail Mobilité » (GTM) en 2003, devenu en 2009 une équipe du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (Cresppa).

16- Liliane Kandel, « Un tournant institutionnel : le colloque de Toulouse », *Les Cahiers du Cedref*, n° 10, 2001, p. 81-101.

17- Hélène Rouch, « "Recherches sur les femmes et recherches féministes" : l'Action Thématique Programmée du CNRS », *in* Françoise Basch (dir.), *Vingt-cinq ans d'études féministes l'expérience Jussieu*, Paris, Cedref, 2001, réédité dans *Genre Sexualité & Société*, n° 1, 2009 (en ligne).

18- Didier Eribon, « Traverser les frontières », *in* Didier Eribon (coord.), *Les Études gay et lesbiennes*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1998, p. 17.

19- Éric Fassin, « Un champ de bataille », *Travail, Genre et Sociétés*, vol. I, n° 13, 2005, p. 165-167.

20- Date à laquelle a été ratifiée par la France la Convention de l'Onu pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.

21- Lilian Mathieu, « Prostituées et féministes en 1975 et 2002 : l'impossible reconduction d'une alliance », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 10, 2003, p. 31-48.

22- Gail Pheterson, « Prostitution II » *in* Helena Hirata, *et al.* (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, *op. cit.*, p. 166-171 ; Claudine Legardinier, « Prostitution I », *ibid.*, p. 161-166.

23- Marie-Elisabeth Handmann, Janine Mossuz-Lavau (dir.), *La Prostitution à Paris*, Paris, La Martinière, 2005, p. 404.

24- Max Weber, *Économie et société*, Paris, Plon, 1995 (1922).

25- Stéphanie Pryen, *Stigmate et métier*, Rennes, PUR, 1999 ; Sébastien Roux, *No money no honey. Économies intimes du tourisme sexuel en Thaïlande*, Paris, La Découverte, 2011 ; Pascale Absi, « La professionnalisation de la prostitution : le travail des femmes (aussi) en question », *L'Homme et la société*, vol. II, n° 176-177, 2010, p. 193-212.

26- Lilian Mathieu, *La Condition prostituée*, Paris, Textuel, 2007.

27- Nacira Guénif, Éric Macé, *Les Féministes et le garçon arabe*, Paris, L'Aube, 2004 ; Pierre Tevanian, *Le Voile médiatique*, Paris, Raisons d'agir, 2005.

28- Simona Tersigni, « "Prendre le foulard" : les logiques antagoniques de la revendication », *Mouvements*, vol. V, n° 30, p. 116-122.

29- Abdellali Hajjat, « Port du *hijab* et "défaut d'assimilation". Étude d'un cas problématique pour l'acquisition de la nationalité française », *Sociologie*, vol. I, n° 4, 2010, p. 439-456.

30- Pour un panorama de ces positions parmi les chercheur·e·s en sciences sociales, ainsi que sur la prostitution et « le voile » : Christelle Taraud (dir.), *Les Féminismes en questions*, Paris, Amsterdam, 2005.

31- Cf. *infra*, chapitre 5-I. « La sphère politique, la citoyenneté, l'État ».

32- Pierre Testard, « Entretien avec Christelle Taraud », *NonFiction.fr*, 2001 (en ligne).

33- Françoise Gaspard, « Un combat sans fin », *Travail, Genre et Sociétés*, vol. I, n° 13, 2005, p. 172.

34- Maryse Jaspard et équipe Enveff, *Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, Paris, La Documentation française, 2003. Cf. *infra* chapitre 5-IV. « Le corps : reproduction, violence, sport ».

35- Christine Delphy (dir.), *Un troussage de domestique*, Paris, Syllepse, 2011.

36- Claire Michard, Claudine Ribéry, *Sexisme et sciences humaines : pratique linguistique du rapport de sexage*, Lille, Pul, 1982 (rééd. 2008, Presses Universitaires du Septentrion).

37- Gayle Rubin, « Le marché aux femmes. “Économie politique” du sexe et systèmes de sexe/genre », *in Surveiller et jouir*, Paris, Epel, 2011 (1975), p. 23-82.

38- *Idem*.

39- Nicole-Claude Mathieu, *L’Anatomie politique*, Paris, Côté-femmes, 1991.

40- Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992.

41- Danielle Chabaud-Rychter, Virginie Descoutures, Anne-Marie Devreux, Eleni Varikas (dir.), *Sous les sciences sociales le genre*, Paris, La Découverte, 2010.

42- Sandra Harding (dir.), *The Feminist Standpoint Theory Reader*, New York, Routledge, 2003.

43- Donna Haraway, « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », *in Manifeste cyborg et autres essais. Sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, 2007 (1988 pour ce texte) (trad. Denis Petit avec Nathalie Magnan), p. 107-142.

44- Maria Puig de la Bellacasa, « Divergences solidaires. Autour des politiques féministes des savoirs situés », *Multitudes*, vol. II, n° 12, 2003, p. 42.

45- Nicole Claude-Mathieu, « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », initialement paru en 1971 dans la revue *Épistémologies sociologiques*, n° 11, p. 19-39, réédité en 1991 dans *L’Anatomie politique*, *op. cit.*, p. 17-41.

46- Éric Fassin, « L’empire du genre. L’histoire politique ambiguë d’un outil conceptuel », *L’Homme*, « Miroirs transatlantiques », n° 187-188, 2008, p. 387-388.

47- Christine Delphy, *L’Ennemi principal 1*, Paris, Syllepse, 2009 (2001), p. 265.

48- Maria Puig de la Bellacasa, « Divergences solidaires… », *op. cit.*, p. 43.

49- Nacira Guénif, *Des “beurettes” aux descendantes d’immigrants nord-africains*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2000, p. 173.

4

Le genre sonne-t-il le glas d’une sociologie féministe ?

Des années 1970 au début des années 1990, la sociologie féministe française a décrit les processus de hiérarchisation et de différenciation des sexes principalement en termes de « rapports sociaux de sexe », de « patriarcat » et de « domination masculine ». Rares étaient les sociologues qui utilisaient alors le terme « genre ». Ce dernier, venu du *gender* anglo-américain, s’est progressivement introduit pour s’imposer dans les années 2000. Le colloque « Sexe et genre » organisé en mars 1989 a ouvert la voie et permis que s’ébauche un débat sur l’évolution des études « féministes » vers des études « de genre ». Cette chronologie ne recouvre pas exactement le passage de l’enjeu du travail à une extension des enjeux vers la sexualité, mais les deux sont liés et les débats exposés dans la première partie de ce livre s’articulent à ceux qui vont suivre. La généralisation de l’usage du « genre » est en effet discutée parce qu’elle marque cette extension des enjeux des rapports de sexe, parce qu’elle élargit dès lors le propos en courant le risque de le rendre plus vague, enfin parce qu’elle se traduit par l’abandon de termes clés de la période antérieure : « sexe » et « féminisme ».

La substitution dit pour partie l’héritage : produit des études féministes, le genre a une histoire militante et une conscience politique, raisonnées sur le plan épistémologique, on l’a vu. Mais la substitution dit aussi l’effacement : à nouveau mot, nouvelle définition. Plus large, plus intégrateur… le genre est-il l’avenir du féminisme académique ou bien son fossoyeur ?

I. Un mot venu des États-Unis L’apparition du terme *gender* est généralement attribuée à Robert Stoller, un psychiatre psychanalyste nord-américain qui, avec d’autres médecins de son époque, distingue *sex* biologique et *gender* socialement acquis (1968[1]) : la société fait correspondre un *sex* donné à des stéréotypes de *gender* ; il n’y a pas de

nécessité biologique à cette correspondance, mais une obligation sociale si forte qu'elle justifie à ses yeux de transformer les corps intersexes (au moyen d'interventions chirurgicales et de traitements hormonaux), pour éviter que les individus dont le *sex* n'est pas clairement défini ni corrélé à un *gender* clairement affiché soient exclus de la société. La sociologue britannique Ann Oakley reprend le terme et une partie de sa définition dans *Sex, Gender and Society* (1972[2]), soulignant comme Stoller que *sex* et *gender* ne sont liés entre eux que par convention sociale, mais cette fois pour remettre en cause cette convention et non enjoindre de s'y soumettre : elle s'inscrit, contrairement à lui, dans une perspective féministe.

Les théories d'Ann Oakley sont discutées en France, par Christine Delphy notamment qui voit dans le *gender* un héritage *« direct »* des « rôles sexués » tels qu'ils ont été théorisés par Margaret Mead et qu'elle critique (Ann Oakley parle de *« gender roles »*). Si le *gender* montre bien la variabilité de ce qui est considéré comme masculin ou féminin dans l'histoire et selon les sociétés, il occulte un aspect qui est au centre des théories matérialistes : l'asymétrie entre les sexes et leur hiérarchisation. Delphy est néanmoins une des rares qui, dans les années 1980, n'évacue pas pour autant le terme « genre »[3] à condition que celui-ci soit redéfini et pour partie extrait de son acception anglo-américaine, c'est-à-dire qu'il intègre le rapport de domination. Elle voit même un intérêt lexical à utiliser *le* genre qui, par son singulier, *« permet de déplacer l'accent des parties divisées vers le principe de partition lui-même*[4] *»* et qui, contrairement aux « rapports sociaux de sexe » français, traverse les frontières alors que ces derniers sont *« intraduisibles dans une autre langue*[5] *»*. Delphy retient le mot pour ancrer dans une formule devenue célèbre un des principaux apports des théories féministes : *« le genre précède le sexe »*. C'est-à-dire que le sexe en lui-même n'est rien : différence parmi d'autres entre les individu·e·s, il tire sa signification du genre dont il est un simple *« marqueur »*.

D'autres sociologues (et historiennes) préfèrent ne pas utiliser le terme, le risque de l'échec de la redéfinition leur paraissant trop grand et superflu : le *gender* est présenté comme une création nécessaire dans la langue anglaise qui ne sait pas distinguer « rapport » (social ou de domination) et « relation » (interindividuelle) entre les groupes de sexe, tous deux confondus dans le terme *« relations*[6] *»* ; du fait que la distinction existe en français, le terme « genre » serait inutile. D'autant plus qu'il s'agit d'un vieux mot, déjà polysémique,

désignant depuis longtemps une catégorie grammaticale binaire (genre masculin/genre féminin) mais aussi des catégories littéraires (policier, roman, nouvelle, *etc.*[7]).

La réticence à l'adoption du genre, alors même que ce dernier se glisse progressivement sous la plume des Français·es, est renforcée au début des années 1990 du fait de sa resignification par les théories *Queer*. Associé à l'idée que c'est en termes d'« identités » et de « normes » sexuées et sexuelles que peut être saisie la construction sociale de la différence des sexes, le *gender* apparaît alors encore plus fortement comme un outil contraire à la pensée et au projet politique de la conceptualisation des rapports sociaux de sexe ou de la domination masculine[8]. Théorie et politique se mêlent dans un rejet *« de tout ce qui peut ressembler à ce qu'on appelle aux États-Unis la politique des minorités dont le modèle est si fort depuis la bataille menée par les Noirs pour les droits civils*[9] *»*. Universalistes, comme leur République, et marxistes, de nombreuses féministes françaises auraient refusé la construction d'objets d'étude issus des revendications politiques de groupes minoritaires, thématisés en termes d'« identité ».

Le premier niveau de débat s'est donc opéré sur le plan sémantique : mot anglo-américain, associé à des façons de penser la différenciation des sexes contestée en France (*gender* signifiant « rôles de sexe » puis « identités sexuées »), il est d'abord perçu comme un mot étranger, sans équivalent culturel dans l'hexagone. Pendant un temps, quand il est utilisé c'est souvent en anglais, pour souligner *« son caractère intraduisible*[10] *»*. Mot envahissant et envahisseur, venu d'un outre-atlantique impérialiste et démarxisé, il suscite des résistances dans un pays où l'on pense la différenciation et la hiérarchisation des sexes au moyen de concepts forts, qui ont fait leurs preuves : nul besoin de *gender*. Mais la résistance n'est pas seulement nationale, culturelle et lexicale, elle renvoie à un débat plus profond, qui agite aussi les *gender studies* aux États-Unis : sous le genre, disparaissent les femmes.

II. La déconstruction de la catégorie « femme »

La catégorie « femme » pose problème depuis les premiers ouvrages consacrés aux rapports sociaux de sexe et à la domination masculine. Elle est fragile parce que toujours sur le point de reconduire une essence et le mirage d'une unité occultant une hétérogénéité de fait. Ainsi Danièle Kergoat,

lorsqu'elle définit les rapports sociaux de sexe pour décrire les ouvrières, précise qu'en se centrant sur le rapport social, elle sort du même coup d'un travers de nombreuses approches féministes *« trop souvent faussées par le postulat selon lequel la variable "femmes" aurait une valeur explicative universelle*[11]*. »* Mettant en cause la domination *straight*, Monique Wittig décrète quant à elle que *« les lesbiennes ne sont pas des femmes*[12] *»* puisqu'elles ne sont pas soumises à l'hétérosexualité et donc au régime qui produit la différence des sexes, faisant advenir hommes et femmes.

L'alerte, très tôt énoncée, concernant la fragilité de la catégorie et le risque renaturalisant qui l'accompagne ont régulièrement été contrés par la nécessité, théorique parce que politique, de reconnaître l'existence d'une oppression spécifique qui conduit à décrire des discriminations, stigmatisations et inégalités spécifiques à un groupe social : les femmes. D'ailleurs, Monique Wittig elle-même fait une distinction entre la position *« stratégique »* des lesbiennes qui les exclut de l'appropriation sexuelle par un partenaire homme (et donc les libère du devenir femme) et le fait qu'elles appartiennent néanmoins à la *« classe des femmes »* du fait de leur appropriation collective par la *« classe des hommes »*. Cette distinction vise à montrer que la catégorie « femme » n'est pas une catégorie *« éternelle »* (*« la-femme »* est un mythe) mais une catégorie *« politique*[13] *»* vouée à disparaître grâce aux luttes féministes, entendues comme *« le combat des femmes qui ne veulent pas être des femmes*[14] *»*. Le recours à la notion de « classe » a pour but explicite de construire une solidarité entre toutes. Il s'agit de reconnaître une position sociale commune jusque-là impensée et de la mettre en avant dans la lutte, avant toute autre caractérisation sociale. C'est en relativisant leurs autres caractéristiques divergentes que peut apparaître leur communauté, jusque-là systématiquement relativisée (par la classe sociale, notamment).

Il n'en reste pas moins qu'une telle posture comporte un risque intrinsèque d'ontologisation des catégories de sexe[15] : en montrant, enquête après enquête, et en revendiquant, manifestation après pétition, que les femmes sont comme ci ou comme ça, traitées comme ci ou comme ça… on entérine leur existence comme celle d'un groupe allant de soi, on tend à réifier ce qu'on souhaite pourtant extraire de l'évidence. C'est ce que le *Queer*, avec son *gender* nouvelle façon, reproche au féminisme de la deuxième vague, reprenant l'idée de l'hégémonie *straight* de Monique Wittig mais torpillant la classe des femmes. Il faut *« déconstruire »*, disent les *Queer* : cesser de prendre comme allant de soi

des catégories de pensée qui reconduisent des catégories naturelles, qui ne se contentent pas d'être descriptives et sont nécessairement normatives ; par exemple, cesser de qualifier de « féminins » ou de « masculins » des groupes de femmes/d'hommes, des individu·e·s femmes ou hommes, ou des actes accomplis par des femmes (des hommes), comme s'il y avait une continuité évidente entre des organes génitaux, la totalité d'une personne et sa façon de se comporter au quotidien. Mais on fait alors exploser ce qu'on avait si patiemment construit, s'insurgent les matérialistes : comment dès lors lutter pour la disparition de la classe des femmes si l'on présuppose qu'elle n'existe pas ? Il ne s'agit pas d'abandonner la catégorie politique du groupe social, répondent les *Queer*, mais de toujours la questionner au risque de prendre le sexe comme une réalité biologique intangible ; on ne peut combattre les effets du genre si on en restreint le diagnostic à une seule catégorie de personnes, qui plus est factice et fondamentalement hétérogène ; la solidarité doit être étendue à toutes les personnes qui subissent les effets du genre, quelles qu'en soient les manifestations, et quel que soit le sexe. Eleni Varikas qualifie cette réponse de *« complication salutaire »*, qui ne vient pas de nulle part mais est le fruit d'un moment historique : vingt ans après la naissance du mouvement des années 1970, *« dans une période où, en l'absence d'un mouvement féministe fort, les politiques d'égalité tendaient à fixer les identités de genre, en les associant à des "besoins" assignés à chaque sexe (cf. la "conciliation entre vie familiale et vie professionnelle"), les luttes pour l'égalité des sexualités ont remis sur le tapis et ré-affirmé avec puissance ce qui avait été au cœur du mouvement féministe des années 1970 : le caractère conventionnel, arbitraire et (hétéro)normatif des catégorisations de genre*[16]*. »*

La critique *Queer* est en effet issue de mouvements sociaux[17], comme l'étaient en leur temps les questions posées par les féministes matérialistes. C'est à cette occasion que rapports de sexe et question sexuelle se sont rejoints dans le concept de *gender* qui, pour les *Queer*, n'est pas une traduction directe de la domination masculine ni des rapports sociaux de sexe, ou encore du patriarcat, mais l'inclusion d'un ensemble de problématiques liées entre elles : homophobie et sexisme procèdent d'une logique sociale commune, puisque tous deux désignent des mécanismes d'exclusion régis par l'obligation pour les individu·e·s de croire à l'existence biologique de seulement deux sexes et à la nécessité sociale de leur faire correspondre deux genres complémentaires. Dans cette redéfinition, il n'est plus seulement question de femmes et d'hommes, mais d'un ensemble plus vaste de catégories de personnes : des hétérosexuel·le·s, des

homosexuel·le·s, des bi-sexuel·le·s, des trans et autres *freaks*[18] n'entrant pas ou refusant d'entrer dans l'ordre binaire mâle/femelle.

Il se trouve que ces théories font leur apparition en même temps que le *gender* prend de l'ampleur, de part et d'autre de l'Atlantique : le scepticisme théorique et politique vis-à-vis d'elles se traduit par une réticence à utiliser la traduction littérale d'un concept qu'elles ont contaminé. D'autant plus que le mot lui-même, en amont de cette contamination, efface la référence aux « femmes » et donc, pense-t-on, au féminisme. D'où la question posée par Marc Bessin et Elsa Dorlin, étendant la question aux autres interpellations dont les théories féministes ont fait l'objet (de la part de minorités racisées notamment, cf. chapitre 6) : *« ce "Nous les femmes", c'est qui au fait*[19] *? »*

III. Un « cache-sexe[20] » ?

« Femme » et « féminisme » ne sont pas les deux seuls mots qui disparaissent sous le genre : c'est aussi le « sexe » qui s'évapore, quand bien même il y aurait désormais (parfois) de la sexualité dans le concept. Ainsi le fait d'introduire le « genre », aux côtés du « sexe », *« tend à hypostasier [ce dernier] en lui attribuant une essence immuable sur la base de laquelle viendrait se construire le social*[21] *»*. Au fond se repose continuellement le caractère naturalisant de toute catégorie qui souhaite pourtant dénaturaliser le monde social : une fois que les catégories sexe et genre sont posées, elles s'imposent comme des axiomes et l'interrogation de leur articulation tend à être abandonnée. Ce qui amène Colette Guillaumin à se méfier : *« L'introduction du genre dans les sciences humaines répond à une politique : présenter les traits de genre comme symboliques ou arbitraires en laissant au sexe anatomique le rôle de réel incontournable. Les précédents de ce type d'opérations (telle la tentative de remplacement de "race" par "ethnie") indiquent, pour le moins, leur ambiguïté*[22]*. »* Le genre peut conduire à masquer la réflexion ainsi que la construction sociale et historique du sexe, et de la sexualité, les renvoyant mécaniquement dans l'obscurité de la nature[23].

Ce qui pose alors problème, c'est l'introduction du « genre » aux côtés du « sexe », et les effets que cette cohabitation a sur le second, en retour. Mais l'ajout du terme « genre » dans les concepts sociologiques révèle souvent, de façon plus prosaïque, un simple effacement. Il est très courant, et de plus en plus, que l'on emploie « genre » au lieu de « sexe », comme si les deux termes étaient

synonymes. Cette substitution est très visible aux États-Unis et depuis longtemps, ainsi que le note Joan Scott à la fin des années 1990[24]. En France, la même tendance est désormais à l'œuvre : à présent que le genre entre dans le langage commun sociologique, il n'est plus question que de lui, notamment de la part des sociologues qui viennent de découvrir son existence : *exit* le sexe pour décrire les groupes d'appartenance « hommes » et « femmes ». Cet usage est très visible sous la plume de quantitativistes qui ont changé les titres de leurs tableaux lorsqu'ils ou elles se réfèrent à la variable de population : on décompte souvent les gens non plus en fonction de leur « sexe » mais de leur « genre ». Les qualitativistes ne sont pas en reste : nul besoin de tableau pour parler en variable « genre », même si cela passe plus inaperçu[25]. Dès lors, en même temps qu'il se vide de tout intérêt, le genre se fait « cache-sexe » : il masque les spécificités du sexe comme catégorie d'analyse et il rend *« respectable*[26] » le discours à son sujet. Plus pudique que la désignation des organes génitaux, apparemment plus scientifique que le mot commun, et moins entaché de féminisme, il a tout pour plaire, y compris à ceux ou celles qui ne l'envisagent que de très loin. Ce qui fait dire à Christine Bard : *« Il est clair qu'un colloque selon qu'il est intitulé "femme", "genre" ou "différence sexuelle" n'attirera pas la même proportion d'hommes et de femmes. […] Cette euphémisation possible explique sans doute en partie la bonne fortune du mot*[27]*. »*

IV. Du genre et des hommes Les sociologues du genre restent majoritairement des femmes, quels que soient les thèmes d'étude et les options théoriques. Pourtant une évolution notable, ces dernières années, se fait jour : en même temps que le vocable « genre » s'est diffusé dans l'écriture, une nouvelle génération de sociologues a pris la plume, dans laquelle les hommes ne sont plus aussi rares qu'auparavant. La respectabilité du « genre » y est probablement pour quelque chose, de même que la relativisation de la catégorie « femme » comme catégorie centrale de l'analyse. Preuve de modernité, l'adoption du concept doit aussi à un travail de conviction qui ne laisse pas tous les hommes indifférents, notamment les plus jeunes. Un effet de génération se combine à l'évolution de la sociologie du genre : contrairement à leurs ancêtres, les hommes arrivés en sociologie dans les années 2000, ont grandi dans une société prônant la norme de l'égalité entre les sexes et les sexualités, aujourd'hui dominante malgré la persistance des inégalités

dans les faits.

L'autre effet de ce double processus, c'est la plus grande quantité de travaux consacrés non plus seulement aux femmes mais aussi aux hommes en tant qu'hommes[28]. Le genre, qui inclut des interrogations sur les homosexualités, et qui gomme la référence explicite aux femmes et au féminisme, facilite ce développement. Non que les rapports sociaux de sexe ne le permettent pas en théorie : c'est d'ailleurs une des principales avancées du concept par rapport aux recherches « sur les femmes » développées avant les années 1980[29]. Force est de constater néanmoins que, confrontés à la nécessité de compenser la cécité des décennies ayant précédé les théorisations féministes, les travaux thématisés par le patriarcat et les rapports sociaux de sexe ont largement délaissé l'étude des hommes, et des hommes hétérosexuels, en tant que groupe social. Un peu comme les travaux sur la domination sociale se sont toujours davantage consacrés à l'étude des populations socialement dominées pour délaisser les classes supérieures.

Ceci dit, avant les années 2000, si la majorité des sociologues hommes désertent la sociologie des rapports sociaux de sexe et du genre, voire même la dénigrent et participent à la délégitimer, il en est de célèbres dont les écrits ont quelque chose à voir avec elle : du fait de leurs thèmes de recherches centrés sur le couple (hétérosexuel) comme François de Singly, Jean-Claude Kaufmann, Thierry Blöss et Michel Bozon[30], ou en raison d'une analyse plus générale de la domination et des groupes sociaux appliquée à la différenciation des sexes, comme dans le cas de Pierre Bourdieu[31]. Contemporains des premières générations de sociologues matérialistes, ils ont été sous les feux de la critique de ces dernières en même temps qu'ils ont alimenté la réflexion plus générale sur le genre. Méconnaissance de l'expérience d'un rapport de domination que l'on ne subit pas soi-même, illégitimité à en parler et intérêt à le faire non à des fins de libération collective mais à des fins personnelles, telles sont les principales critiques que les premiers hommes travaillant à proximité du genre ou des rapports sociaux de sexe ont suscitées.

C'est leur privilège « de sexe » qui est dénoncé, et Pierre Bourdieu, le plus célèbre de tous, est celui qui a le plus attiré l'attention sur son dénigrement du féminisme et du travail scientifique des femmes. La réception de *La Domination masculine* en 1998 a donné lieu à de nombreux articles[32] qui pointent le fait qu'il ne cite aucune féministe française (à l'exception de Nicole-Claude Mathieu, et

de façon tronquée). Le succès du livre contraste avec l'invisibilité des recherches féministes, plus forte encore en 1998 qu'aujourd'hui, et laisse le sentiment amer d'une récupération à peu de frais, dont les ressorts ne sont pas étrangers à la division sexuée du travail de recherche, qu'Anne-Marie Devreux objective dans un article antérieur à propos de François de Singly, Michel Bozon, Thierry Blöss et le même Pierre Bourdieu[33].

Outre le fait de ne pas raconter grand-chose que les féministes n'avaient déjà mis au jour, il est souvent reproché à ce dernier de faire reposer, pour partie, la perpétuation des inégalités entre les sexes sur l'adhésion des femmes à la domination : si les apports de l'application de la notion de « violence symbolique » aux rapports de sexe ont pu être soulignés (expliquant l'aveuglement des femmes elles-mêmes à la domination), la focalisation sur cette dimension est aussi attribuée à un oubli des raisons matérielles de la domination masculine. Selon Nicole-Claude Mathieu, quand les femmes reconduisent cette dernière, elles le font par impossibilité de faire autrement : par peur d'être frappées, du fait de leur dépendance économique à leur conjoint, du fait de leurs responsabilités maternelles. En rabattant tout sur la violence symbolique, Bourdieu *symétrise* les situations respectives des hommes et des femmes, comme le font selon Mathieu de nombreux sociologues/anthropologues hommes[34] : attachés à décrire *« le lourd fardeau d'être un homme »*, ils sont aveugles aux privilèges associés à leur groupe de sexe.

Fondamentalement, le prisme matérialiste repose pour une large part sur la reconnaissance d'un intérêt des hommes au maintien de la domination et pose la question suivante : comment peut-on occuper une position privilégiée tout en adoptant un prisme d'analyse fondé sur une description qui a toute chance d'en saper les fondements ? C'est un homme, Léo Thiers-Vidal, qui a le plus réfléchi à la réponse, consacrant sa thèse à des paroles d'hommes et à des écrits de sociologues hommes, pour mettre au jour les impensés « masculins » nés d'une impossible expérience de l'oppression des femmes et d'innombrables intérêts à ne pas la remettre en cause ; selon lui, les hommes, contrairement à ce qu'écrivent les sociologues, ne sont pas *« prisonniers »* de leur sexe, *« dominés par la domination »*, mais ont accès à des ressorts de la domination masculine (pour y occuper une place bien particulière) sans pour autant les modifier, par opportunisme[35]. D'autres hommes, d'autres analyses : on peut ne pas adhérer à tout ce qu'être un homme suppose socialement, expliquent Singly et Bozon dans des textes réflexifs sur leurs liens avec les théories féministes, du fait d'une

défiance personnelle aux modèles de masculinité et de féminité auxquels on a été soi-même socialisé, en même temps que d'une réticence théorique à analyser les groupes de sexe en termes de classes[36].

On retrouve ici l'importance de l'enracinement du discours scientifique non seulement dans ses contextes historiques de formulation mais aussi dans la trajectoire et les caractéristiques sociales de ses auteur·e·=s. Cet enracinement recouvre en réalité deux dimensions : d'une part, le rôle des positions objectivement occupées, en l'occurrence par des hommes, sur la production de leurs écrits (le contenu de l'analyse, les stratégies de publications et d'énonciation), et leur intérêt à maintenir ces positions, y compris aux dépens de femmes ; d'autre part, le poids de l'expérience subjective conduisant à adhérer à certaines problématisations, féministes ou simplement de genre, en raison d'un rapport *« problématique »*[37] au groupe de sexe auquel on est assigné. Ces deux dimensions se combinent différemment en fonction des auteurs concernés ainsi que des interprétations dont leurs travaux et leur occupation de l'espace académique font l'objet.

*

Conclusion de la deuxième partie Panorama des définitions et des usages du « genre » dans la sociologie française contemporaine

On peut retenir au moins trois acceptions du mot *gender*. Issu de théories médicales, il a signifié dans un premier temps « sexe social » acquis, par opposition au « sexe biologique » donné. Il a ensuite été redéfini dans une perspective féministe en termes de *« gender roles »* sous la plume d'Ann Oakley qui montre sa variabilité historique et géographique. Puis c'est au tour des *Queer*, à la suite notamment des travaux de Gayle Rubin, de lui donner un nouveau sens : non plus seulement pour désigner l'appartenance à des groupes de sexe mais, en incluant les sexualités, pour prendre en compte toutes les catégories de personnes minorisées par son empire.

Dans cette dernière étape, « le » *gender* désigne la logique sociale générale qui *« assujettit »* des individus (qui les contraint en même temps qu'elle les fait exister) en raison de leur sexe perçu (femmes, androgynes), de leurs pratiques sexuelles (homo, bi, hors couple, sadomasochistes, *etc.*), de leur mise en scène ou transformation du sexe (*drag*, trans, *etc.*). Il peut aussi être question « des »

genders pour désigner chacune de ces différentes façons d'incarner « le » *gender* : cela ne signifie pas qu'il y aurait un *gender* « masculin » et un *gender* « féminin » comme à l'époque des rôles de sexe, ou comme si le *gender* était une variable sociodémographique ou ne renvoyait qu'à une traduction sociale du sexe biologique. Ici le pluriel ne reflète pas une alternative duale, mais une liste indéfinie de possibilités de *« performer »* « le » *gender*.

En français, « genre » est une traduction de « *gender* ». *A priori*, il peut donc renvoyer littéralement à chacune des trois définitions énumérées ci-dessus (les deux premières étant tombées en désuétude, en tout cas en sociologie). Mais comme toute traduction, celle-ci ne s'est pas opérée seulement d'un point de vue lexical. Elle est aussi culturelle. En même temps que le *gender* a passé la frontière, il a changé de sens, s'accrochant dans les filets des « rapports sociaux de sexe » et de la « domination masculine » (beaucoup plus épais en France qu'aux États-Unis ou qu'en Grande-Bretagne). Il existe ainsi une définition française du genre qui le *légitime* en même temps qu'elle *résiste* à sa principale définition anglo-américaine.

Celle qu'en a donnée Christine Delphy fait aujourd'hui le plus consensus : son « genre » est un *gender* qui comprend l'asymétrie entre les sexes et leur hiérarchie, et qui n'inclut pas la sexualité[38]. Cette définition s'est imposée parce que Delphy fait figure de référence dans la sociologie féministe française, mais aussi parce qu'elle a été une des premières à avoir clairement formulé une définition positive d'un « genre » franco-compatible, faisant dès lors office de laissez-passer. En français, « genre » s'est largement diffusé comme synonyme de « domination masculine » ou de « rapport social de sexe », les nuances entre les deux paradigmes en moins.

Ceci dit, en matière de définitions, il n'est jamais seulement question de lexique ou de culture. Les usages aussi comptent. On ne reviendra pas sur l'emploi, dévoyé à force d'être affaibli, qui fait du genre un simple cache-sexe. Mais même lorsqu'il est utilisé de manière conceptuelle, il recouvre souvent les deux révolutions constituées par la critique matérialiste des années 1970, puis par la prise en compte de la sexualité dans les années 1990-2000, sur fond de réactivation des théories « lesbiennes radicales » (façon Wittig). L'allégeance des sociologues français·es au cadre matérialiste fondateur, la reconnaissance de sa pertinence dans le temps, mais aussi l'excitation intellectuelle suscitée par le renouveau *Queer* se conjuguent souvent dans un seul et même « genre » en un sens très large et cumulatif malgré les tensions qui existent dès lors en son sein –

entre travail et sexualité, rapports sociaux et normes. Ce qui rend son écriture parfois absconse : pas seulement parce qu'elle tend à se faire de plus en plus théoricienne, mais aussi parce que le périmètre du concept n'est pas toujours précisé par ses usager·e·s. D'autant que la loyauté à l'école matérialiste peut conduire à faire un usage faible de concepts forts : « rapports sociaux de sexe » est ainsi souvent un label dont le cadre marxiste et la distance à la problématique de la domination sont gommés à l'usage. L'écriture du genre est aussi conflictuelle : étouffées dans un même terme, les divergences théoriques refont surface régulièrement. Il en va du genre comme de beaucoup de vieux concepts : utilisés à des époques et dans des pays différents, appropriés selon des prismes changeants et par des générations qui se chevauchent, ils sont utiles en même temps que polysémiques et sujets à recatégorisations.

1- Robert Stoller, *Sex and Gender: On the Development of Masculinity and Femininity*, New York, Science House, 1968. Pour un récit synthétique de cet ancrage du concept dans la médecine nord-américaine : Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008, p. 33-43 ; Éric Macé, « Ce que les normes de genre font aux corps/Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie*, vol. I, n° 4, 2010, p. 497-507.

2- Ann Oakley, *Sex, Gender and Society*, Londres, Temple Smith, 1972.

3- Elle dit l'utiliser depuis 1976 : Christine Delphy, *L'Ennemi principal 1*, Paris, Syllepse, p. 31.

4- Christine Delphy, « Penser le genre : quels problèmes » *in* Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail, Hélène Rouch (coord.), *Sexe et genre*, Paris, CNRS, 2002 (1991), p. 92. Réédition dans Christine Delphy, *L'Ennemi principal 2*, Paris, Syllepse, 2001, p. 247.

5- Christine Delphy, « Théories du patriarcat », *in* Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 (2000), p. 158.

6- Danièle Kergoat, « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », *in* Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, 2005, p. 94-101.

7- Christine Planté, « La confusion des genres », *in* Marie-Claude Hurtig, *et al.* (coord.), *Sexe et genre*, *op. cit.*, p. 51-58.

8- Cf. *supra*, chapitre 2.

9- Didier Eribon, « Traverser les frontières », *in* Didier Eribon (coord.), *Les Études gay et lesbiennes*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1998, p. 19.

10- Christine Bard, « Recherche et militantisme (France, 1995-2002) », *in* Christine Bard, Christian Baudelot, Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent*, Paris, La Martinière, 2004, p. 273.

11- Danièle Kergoat, *Les Ouvrières*, Paris, Le Sycomore, 1982, p. 6.

12- Phrase célèbre prononcée par Monique Wittig en 1978, au congrès annuel de la *Modern Language Association* à New York : Louise Turquotte, « La révolution d'un point de vue », *La Pensée straight*, Paris, Amsterdam, 2007, p. 17-21.

13- Ces trois dernières expressions, et leurs oppositions, sont formulées par Wittig dans *La Pensée straight*.

14- Christine Delphy, « Le prisme principal », *Travail Genre et Sociétés*, n° 13, 2005, p. 163.

15- On verra qu'il en comporte un autre, qui n'est pas sans lien, d'homogénéisation de l'ensemble des

femmes gommant leur diversité, voire leurs divergences : cf. *infra* chapitre 6-I.

16- Eleni Varikas dans le numéro de la revue *Mouvements* « Trouble dans le féminisme, la parité et après ? », vol. II, n° 50, 2007, p. 138-139.

17- Cf. leur reflet en France dans les arguments des Panthères Roses (réseau « transpédégouine » apparu lors de manifestations contre la guerre en Irak en décembre 2002), dans le dossier de la revue *Mouvements* « Trouble dans le féminisme, la parité et après ? », *idem*, p. 133.

18- « Freak » signifie littéralement « monstre » ou « anomalie » en anglais. Le terme peut être utilisé, y compris en France, pour désigner toute personne exclue de l'humanité parce que transgressant les normes de genre (binarité et hiérarchisation des sexes, hétérosexualité obligatoire, coïncidence sexe/genre). Cf. Marie-Hélène Bourcier, *Sexpolitiques*, Paris, La Fabrique, 2005.

19- Marc Bessin, Elsa Dorlin, « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? », *L'Homme et la société*, n° 158, 2005, p. 20.

20- L'expression est attribuée par Christine Bard à Christine Delphy : Christine Bard, « Recherche et militantisme », *in* Christine Bard, *et al.* (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent*, *op. cit.*, p. 273.

21- Eleni Varikas, *Penser le sexe et le genre*, Paris, PUF, 2006, p. 32.

22- Propos de Colette Guillaumin prononcés lors du séminaire de l'EHESS « Race/sexe/genre » organisé par Nicole-Claude Mathieu en 1984, cités par cette dernière dans « Les transgressions du sexe et du genre », *in* Marie-Claude Hurtig, *et al.* (coord.), *Sexe et genre*, *op. cit.*, p. 79.

23- Brigitte Lhomond, « D'un antinaturalisme à un a-sociologisme : comment penser les catégories de sexe et de sexualité ? », *GRAAT*, n° 17, 1997, p. 33-37.

24- Joan W. Scott, *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1999 (1988).

25- Cf. *supra* : Introduction « Le genre n'est pas une variable ».

26- Eleni Varikas, *Penser le sexe et le genre*, *op. cit.*, p. 54.

27- Christine Bard, « Recherche et militantisme », *op. cit.*, p. 274.

28- Pour une lecture critique, depuis un point de vue matérialiste, sur cette évolution : Anthony Mac Mahon, « Lectures masculines de la théorie féministe : la psychologisation des rapports de genre dans la littérature sur la masculinité », *L'Homme et la société*, vol. IV, n° 158, 2005, p. 27-51.

29- Anne-Marie Devreux, « Les rapports de sexe sont un rapport social et les hommes en sont un des termes », *Cahiers de l'Apre*, vol. I, n° 7, 1988, p. 150-157 ; « Du balai au fusil, l'apprentissage de la domination masculine à l'armée », *in* Marc Bessin (dir.), *Autopsie du service militaire 1965-200*, Paris, Autrement, 2002, p. 117-123.

30- François de Singly, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1987 ; Jean-Claude Kaufmann, *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992 ; Thierry Blöss, *Les rapports sociaux de sexe : permanences et changements*, Paris, La Documentation Française, 1994 ; Michel Bozon, François Héran, *La Formation du couple*, Paris, La Découverte, 2006.

31- Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

32- Nicole-Claude Mathieu, « Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine », *Les Temps modernes*, n° 604, 1999, p. 286-324 ; dans le même numéro : Marie-Victoire Louis, « Bourdieu : défense et illustration de la domination masculine », *ibid.*, p. 325-358 ; Françoise Armangaud, « Pierre Bourdieu "grand témoin" ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. XIV, n° 3, p. 83-86 ; « Controverses », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 1, 1999, p. 203-234.

33- Anne-Marie Devreux, « Sociologie "généraliste" et sociologie féministe : les rapports sociaux de sexe dans le champ professionnel de la sociologie », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. XVI, n° 1, 1995,

p. 83-110.

34- Nicole-Claude Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir », *in* Nicole-Claude Mathieu (éd.), *L'Arraisonnement des femmes*, Paris, EHESS, 1985, p. 169-245.

35- Léo Thiers-Vidal, *De L'Ennemi Principal aux principaux ennemis, position vécue, subjectivité et conscience masculines de domination*, Paris, L'Harmattan, 2010.

36- François de Singly, « Drôle de genre », *in* Jacqueline Laufer, *et al.* (dir.), *Le Travail du genre*, Paris, La Découverte, 2003, p. 49-60 ; Michel Bozon, Baptiste Coulmont, Marianne Blidon, « De la sociabilité au genre et à la sexualité. Entretien avec Michel Bozon sur les étapes d'un parcours sociologique », *Genre, Sexualité & Société*, n° 4, 2010 (en ligne).

37- Michel Bozon, *idem*.

38- Elle écrit ainsi : *« J'ai dit dans l'article "L'ennemi principal" que je ne traitais pas des oppressions "sexuelles". […] J'ai choisi au départ de m'intéresser à d'autres éléments, et surtout de ne pas tout mélanger, de ne pas inclure forcément la sexualité comme l'idéologie du genre nous pousse à le faire. »*, cf. Christine Delphy, *L'Ennemi principal 2*, *op. cit.*, p. 44.

Troisième partie

La sociologie du genre, une sociologie générale

Un regard rétrospectif sur la sociologie du genre montre que le nombre de ses recherches n'a cessé de croître au cours du temps. Leur visibilité aussi s'est accrue parce que des revues consacrées aux études de genre ont été créées à la fin des années 1990, qui ont démultiplié l'espace de publication jusque-là disponible ; celui-ci s'est encore élargi avec la présence de moins en moins anecdotique – bien qu'encore limitée – d'articles mobilisant le genre comme concept central dans des revues dites « généralistes ». En étendant progressivement ses supports d'expressions, en s'appuyant sur un nombre grandissant de chercheur·=e·=s et en bénéficiant de ressources institutionnelles plus importantes qu'auparavant, la sociologie du genre s'est progressivement immiscée dans tous les domaines de la sociologie.

D'un point de vue épistémologique, elle ne peut en être un sous-domaine parce que le genre n'est pas un thème. C'est une logique sociale qui, traversant la société, doit en traverser les explications. Quel que soit le thème de recherche que l'on entreprend d'enquêter, on peut être sûr·e que le *concept* du genre lui est applicable parce que tous les phénomènes sociaux sont en partie organisés par la *réalité sociale* du genre. Cela ne signifie pas que cette dernière soit immédiatement perceptible ou qu'elle se manifeste de façon « pure » dans toutes les situations, c'est-à-dire isolée des autres rapports sociaux. Elle se conjugue avec eux. C'est pourquoi mettre au jour ces derniers sans prendre en compte le genre, c'est ne voir l'ensemble que de façon partielle et courir le risque d'en avoir une vision faussée ainsi que de chacune de ses autres parties.

5

Ce que le genre fait aux objets sociologiques

Ainsi qu'on l'a montré dans la première partie, les lunettes des rapports sociaux de sexe, du patriarcat, de la domination masculine puis du genre ont ébranlé *la* sociologie au travers de deux principaux objets : le travail et la sexualité. Le genre a ainsi remis en cause les approches classiques de la sociologie – c'est-à-dire antérieures à celle du genre, ou contemporaines mais ignorantes de ses effets. Ce sont en définitive tous les objets sociologiques qui ont été et continuent d'être regardés sous sa loupe. On trouvera dans les pages suivantes un panorama des enquêtes réalisées dans tous les mondes sociaux qui débordent les périmètres du travail et de la sexualité pour mesurer l'étendue de l'ébranlement et des apports de connaissance que ce dernier a occasionnés.

De façon remarquable, cet ensemble reflète une tendance qui affecte l'ensemble des travaux sociologiques en France : le tournant ethnographique pris dans les années 1990. Les enquêtes de terrain sont de plus en plus nombreuses et il y a un enjeu de taille à faire entrer le regard ethnographique dans l'accomplissement quotidien de la fabrique du genre ainsi que le soulignent les rédacteur·=trice·s d'un récent appel à communication intitulé « Observer les rapports sociaux de sexe. Questions de méthode » : *« […] montrer ce que concrètement les groupements font aux individuEs, dans des contextes situés […], en même temps que […] tenir une exigence théorique cruciale, à savoir ne pas universaliser (et donc rendre fatales) les modalités de fonctionnement des rapports sociaux de sexe. C'est bien parce que ceux-ci s'inscrivent toujours dans des configurations socialement construites et historiquement situées que le passage par l'ethnographie se révèle comme le meilleur remède à tout essentialisme*[1] ». De plus en plus de colloques et de séminaires consacrés aux méthodes utilisées pour enquêter sur le genre commencent à émerger. Le corpus publié est encore relativement mince[2] quand on le compare à ce qui se fait dans l'ensemble de la discipline, où la méthodologie a pris une place de plus en plus

conséquente ; mais les publications commencent à apparaître, et les séminaires qui se sont emparés de cette question au cours des toutes dernières années ne manqueront pas de déboucher sur de nouveaux écrits sur le sujet.

I. La sphère politique, la citoyenneté, l'État La science politique, discipline institutionnalisée au cours du XX^e^ siècle autour d'un objet commun à la philosophie, à l'histoire et à la sociologie, regroupe désormais la majorité des recherches centrées sur le politique. Pour présenter ses liens avec la sociologie du genre, on ne reviendra pas sur la dimension politique de l'histoire et de l'épistémologie du genre (chapitre 3), ni sur les enquêtes centrées sur la division sexuée du travail au sein des mouvements sociaux (chapitre 1). On soulignera deux autres aspects : le retournement que la prise en compte du genre a occasionné dans l'analyse critique de la construction de l'État et de la citoyenneté, puis les grandes directions dans lesquelles des enquêtes sociologiques sont menées dans ce cadre.

Ainsi que le rappellent Évelyne Pisier et Eleni Varikas, qui ont écrit avec Françoise Collin une anthologie critique sur la place des femmes et du genre dans la pensée politique[3], *« depuis l'aube de la modernité, les rapports de sexe sont situés et pensés aux antipodes du politique »* pour être relégués dans le *« domaine privé, personnel, affectif ou, tout au plus, [dans] celui des déterminismes socio-économiques et de la reproduction sociale[4]. »* De nombreux écrits de femmes au cours des derniers siècles, systématiquement oubliés dans les corpus de référence, remettent en cause un des principaux fondements des sociétés démocratiques modernes : une définition de la liberté reposant sur l'exclusion de la moitié de l'humanité. Les travaux de la philosophe Geneviève Fraisse[5] ou encore la traduction récente du *Contrat sexuel* de la politiste nord-américaine Carole Pateman[6] permettent aussi de prendre connaissance de cet impensé récurrent : les rapports sociaux de sexe sont constitutifs de la définition moderne de la démocratie et non un avatar d'ordres politiques anciens que la modernité aurait rendu caduques. Les individus libres, égaux, à l'origine du contrat social n'ont pas de sexe, dit implicitement la pensée politique « classique » ; ces individus sont en réalité des hommes, montre l'analyse féministe puisque tout ce qui relève de la vie familiale et de l'assujettissement des femmes en son sein est exclu du politique et renvoyé à la nature, puisque les

femmes sont exclues de tout ce qui relève du politique.

Le débat sur la parité, qui a agité le Parlement français mais aussi le mouvement féministe dans les années 1990, est exemplaire du dilemme qu'une telle histoire impose aux femmes : pour réduire les inégalités, doivent-elles fondre leur différence sociale dans l'universalisme républicain au risque d'être continuellement exclues de la sphère politique, ledit universalisme ayant été en réalité édifié au service des hommes ? Ou bien doivent-elles revendiquer des droits spécifiques qui tiennent compte de la différenciation des sexes au risque de les enfermer dans une citoyenneté de seconde zone ? Les textes prenant partie dans le débat et/ou analysant les effets de la mise en place de la parité en politique sont nombreux : leur lecture permet de mesurer combien la prise en compte du genre, c'est-à-dire non seulement des inégalités entre hommes et femmes, mais aussi de la place centrale du système binaire d'opposition entre groupes de sexe dans la construction de la citoyenneté, travaille en profondeur la définition contemporaine du politique[7].

Si la période récente est marquée par des enquêtes de terrain consacrées aux logiques de genre qui sous-tendent l'organisation de la vie politique, des militant·e·s aux élu·e·s en passant par les électeur·trice·s[8], ce sont les politiques publiques, et notamment les politiques sociales, qui ont le plus tôt fait l'objet de recherches orientées par le genre en ne révélant pas seulement la variable sexe dans les comportements électoraux comme le fait la science politique « classique », mais en interrogeant *« la dimension genrée dans l'élaboration des politiques et les effets genrés de ces politiques*[9] *»*, voire en évaluant les transformations des rapports de sexe et de sexualité que ces politiques engendrent[10]. Encore très minoritaire dans l'ensemble de la science politique, le genre s'impose progressivement.

II. Les savoirs et l'éducation L'accès des femmes au savoir est une question centrale dans la réflexion féministe : c'est un accès à l'écriture, aux outils conceptuels, aux institutions du savoir et donc à la diffusion de ce dernier qui est en jeu. Nicole Mosconi en a fait un état des lieux au début des années 1990[11] et ses réflexions peuvent êtres lues en écho avec le travail épistémologique plus large exposé dans le chapitre 3, constitué de relectures critiques des textes savants, faussement neutres, et d'analyses des savoirs situés, en toile de fond de toute réflexion sur l'éducation

prenant en compte la question du genre.

Sur le plan empirique, c'est l'institution scolaire qui constitue le lieu d'enquête privilégié. Selon deux principaux axes qui ressemblent beaucoup à ceux de la sociologie du travail, puis des professions et de l'emploi : d'une part, les relations entre filles et garçons, et plus largement les rapports sociaux de sexe dans les salles de classe (rappelant les problématiques de la division sexuée du travail et l'étude des conditions du travail des femmes) ; d'autre part, les liens entre école et emploi, la comparaison entre filles et garçons en matière de réussite scolaire et sur le marché du travail, ce qui dans le domaine de l'éducation fait également écho avec des problématiques centrales depuis les années 1960 autour de la reproduction par l'école de la domination sociale (en général étudiée sans référence à la question du sexe). Deux principaux livres ouvrent l'analyse : *L'École des filles*, de Marie Duru-Bellat en 1990, et *Allez les filles !*, de Christian Baudelot et Roger Establet en 1991[12]. Comme dans la majorité des travaux sur l'emploi, c'est la variable « sexe » qui est d'abord analysée pour passer les résultats des élèves et les enquêtes quantitatives jusque-là produites sur l'école au crible des groupes de sexe. Dans les deux cas, mais avec des grilles de lecture différentes, il s'agit d'analyser enfin une régularité statistique connue depuis les années 1960 : les filles réussissent mieux à l'école que les garçons. On voit immédiatement le lien avec l'emploi : si le diplôme a progressivement acquis une réelle valeur en vue de la professionnalisation des filles (et n'a plus seulement une valeur domestique pour en faire de bonnes ménagères comme c'était le cas auparavant), la réussite de ces dernières ne se traduit pas par une égalité avec les garçons sur le marché du travail.

Une étude plus qualitative de l'école et plus proche de la problématique des rapports sociaux de sexe nuance l'écart de réussite entre filles et garçons pour mettre au jour des orientations vers des filières fortement sexuées, souvent plus dévalorisées lorsqu'elles sont majoritairement investies par des filles[13]. La socialisation familiale est mobilisée dans les travaux de Claude Zaïdman qui l'articule avec une approche interactionniste des relations à l'intérieur des classes : entre élèves des deux sexes, mais aussi entre enseignant·e·s et élèves[14]. Lieu d'expression des attitudes acquises dans la sphère domestique, l'école est également un lieu de socialisation aux rapports sociaux de sexe.

Le thème de la mixité traverse l'objet scolaire comme celui du travail, non seulement pour détailler les pratiques en son sein, en lien avec l'espace familial,

mais aussi pour poser la question de la féminisation des formations. On étudie ainsi les filières depuis toujours « masculines » pour mettre au jour leur faible « taux de féminisation » dans la durée, en dépit de campagnes gouvernementales qui la promeuvent depuis le début des années 1990, et pour observer, le plus souvent, la façon dont des filles minoritaires et dominées coexistent avec des garçons majoritaires et dominants[15].

III. L'art et la culture De même que dans le domaine des savoirs et de l'éducation, mais un peu plus tard, l'art et la culture sont étudiés comme des espaces dont les femmes ont longtemps été écartées : sans génie, dans l'ombre des hommes, muses ou compagnes remerciées dans des préfaces, cachées derrière des pseudonymes masculins, exclues de toute formation artistique et de toute responsabilité dans les institutions culturelles, elles ont dû être extraites d'un passé écrit à la seule gloire des grands hommes. La nature comme justification de l'ordre social se décline ici dans le don et le génie des artistes, dont les œuvres survivraient au temps et sortiraient de l'anonymat en raison d'une grandeur intrinsèque qui emporterait l'adhésion : en déconstruisant cette croyance, et en montrant au contraire que la postérité est d'autant plus acquise que la création s'accorde aux canons, le recours au concept de genre remet en cause une croyance très enracinée dans les mondes de l'art et de la culture[16]. Comme en sociologie du travail, se sont également développés des travaux mettant en lumière la division sexuée du travail de création occultant les créations des femmes et reléguant ces dernières dans des productions esthétiquement moins valorisées[17] ; il s'agit aussi de révéler les freins à l'entrée et à la reconnaissance de la production des femmes artistes[18] en même temps que les effets d'une féminisation croissante de nombreux secteurs culturels[19].

Ce sont enfin les pratiques culturelles, au sens large du terme, qui commencent à être enquêtées au prisme du genre : de la mise en scène du genre dans le contenu des créations (notamment dans les travaux récents d'inspiration *Queer*, cf. chapitre 2, mais aussi en des termes plus classiques, en ce que les objets culturels sont des moyens de socialisation[20]) au poids du genre, et à sa possible subversion, dans l'usage ou la consommation de produits culturels[21].

IV. Le corps : reproduction, violence, sport Le corps, dans la sociologie féministe, a d'abord été étudié au travers de l'assignation des femmes à la reproduction, en écho avec la lutte pour la légalisation de la pilule contraceptive et de l'avortement. Les recherches ont pris deux principales directions. D'une part, la mesure du rapport des femmes aux divers moyens de contraception, en fonction des époques, des classes sociales et des pays[22]. D'autre part, l'observation d'une persistance des inégalités entre hommes et femmes sur cette question au fil des années : aujourd'hui encore, ce sont les femmes qui restent responsables de l'enfantement, ce sont les techniques de contraception affectant leur corps qui sont majoritairement développées et la possibilité de la maîtrise de la fécondité a pour revers de culpabiliser toute grossesse non voulue, révélant la reconduction de normes procréatrices, ainsi qu'éducatives, dont les femmes sont les principales dépositaires[23]. Des études se développent aussi depuis de nombreuses années du côté de l'étude des sciences et des techniques de reproduction à la faveur de nouvelles pratiques sociales (le recours à la fécondation *in vitro* par des couples hétérosexuels, des femmes seules, ou des couples de même sexe) et de l'apparition d'un marché mondial de la reproduction, déplaçant les problématiques et favorisant l'introduction du genre dans une sociologie et une histoire des sciences encore largement imperméables à ses questionnements[24].

La violence faite aux femmes est l'autre entrée privilégiée de la prise en compte du corps : d'un point de vue matérialiste, la violence, physique, sexuelle mais aussi psychologique, aux côtés de la dépendance économique, est conçue comme le principal ressort de la perpétuation de la domination masculine. La perspective féministe a ouvert de nombreuses voies pour réaliser des enquêtes dont les résultats ont aussi pour finalité de modifier la perception sociale et juridique dominante sur les violences et le viol conjugaux[25], les violences envers les femmes comme armes de guerre[26], ou encore les violences au travail[27]. Maryse Jaspard a coordonné la première grande enquête statistique sur l'ensemble de ces questions : lancée par l'ANRS, à la demande du Service des Droits des Femmes en 1997, l'enquête Enveff repose sur l'interrogation par téléphone de 6 970 femmes, pour *« mesurer la fréquence sur douze mois et depuis l'âge de 18 ans, des violences interpersonnelles, verbales, psychologiques, physiques et sexuelles subies par les femmes d'âge adulte dans leurs différents cadres de vie (espaces publics, vie professionnelle, vie de couple,*

relations avec la famille ou les proches), ce quel que soit l'auteur des violences. » Les résultats de cette enquête ont suscité de nombreuses polémiques mettant en cause notamment la « victimisation » des femmes et l'occultation de la violence dont elles peuvent être la cause[28].

À mesure que le corps s'est banalisé pour devenir un objet sociologique à part entière, il a été investi de nouvelles questions. Ainsi le sport, aujourd'hui pratiqué à égalité par hommes et femmes, est de plus en plus étudié au prisme du genre. Ce dernier a fait son entrée dans les départements STAPS de quelques universités françaises, et contribue à sortir de la seule question des pratiques de femmes pour mettre au jour des enjeux identitaires (virilité *vs* féminité) particulièrement visibles dans l'étude des pratiques sportives[29].

Enfin l'étude sociologique du corps pose une question d'ordre épistémologique : quelle part la réalité biologique prend-elle dans la construction sociale de ses significations, et quelle part lui réserve-t-on dans l'analyse sociologique ? La question se pose en fait dans l'ensemble des sciences sociales bien que celles-ci aient tendance à refuser de l'appréhender : comment intégrer des connaissances mises au jour dans les sciences du vivant qui contribuent à nourrir mais aussi à analyser les représentations collectives sur telle ou telle dimension du monde social ? Édifiée sur la critique du recours à l'ordre naturel (le sexe) pour justifier l'ordre social (les rapports sociaux de sexe, l'hégémonie hétérosexuelle), la sociologie féministe puis du genre se voit, encore plus que les autres, sommée d'y réfléchir. Dans une période et une aire culturelle particulièrement marquées par le primat de l'explication biologique (génétique notamment), l'injonction renvoie aussi à une obligation pédagogique : pour convaincre de la dimension sociale de la construction des rapports de sexe et de sexualité, le passage par la déconstruction du discours d'inspiration biologique ne peut refuser de s'informer des résultats de la biologie scientifique. Ce passage est enfin nécessaire pour interroger les catégories utilisées en sciences sociales, ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre 4 à propos des critiques de l'introduction du « genre » aux côtés du « sexe », dont la coexistence peut conduire à deux extrêmes : soit remiser le sexe aux oubliettes de la pensée et de la nature, soit dénier toute réalité à la contrainte physique et biologique agissant sur les corps.

Peu d'auteur·e·s à ce jour permettent que des ponts soient construits entre les sciences sociales et les sciences expérimentales sur le genre, même si l'Institut Émilie Châtelet, institut pluridisciplinaire *« pour le développement et la diffusion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre »*, créé à Paris en 2007,

propose régulièrement des séminaires sur ces questions. On lira avec intérêt, du côté de la biologie, Hélène Rouch, et de la neurobiologie, Catherine Vidal ; du côté de l'histoire des sciences, Ilana Löwy ; du côté de la philosophie, Cynthia Kraus et Elsa Dorlin ; aux frontières de la biologie et de l'anthropologie, Évelyne Peyre et Priscille Touraille[30].

V. La vie privée et la conjugalité L'étude sociologique de la vie privée occupe une place particulière dans le corpus de la sociologie du genre. D'abord, en tant qu'héritière de la sociologie de la famille, elle est remise en cause, dans ses fondements mêmes, par l'approche féministe qui déstabilise les définitions à la fois du travail et de la famille (chapitre 1). Par ailleurs, c'est souvent en lien avec elle que la sexualité est devenue un objet sociologique à part entière.

Les travaux sur la « famille conjugale » (selon la dénomination durkheimienne) se sont surtout développés, à partir des années 1980, en dehors de l'analyse féministe et du genre. Si le couple dont il est question dans cet ensemble est en fait hétérosexuel, et met donc en scène des hommes et des femmes, et si le sexe est pris en compte dans l'analyse, les rapports sociaux de sexe et le genre n'en sont pas les principaux outils de compréhension[31]. La sociologie de la famille est d'ailleurs critiquée par des féministes qui voient dans la reconstitution de ce domaine de recherche une négation de la remise en cause théorique qu'elles-mêmes adressent depuis les années 1970 aux frontières entre objets relevant de la famille et objets relevant du travail. Elles critiquent aussi un portrait illusoire du couple qui serait fondé sur une égalité contractuelle sans mention des rapports sociaux de sexe agissant sur la relation conjugale ; selon elles, l'analyse des sociologues du couple repose sur l'idée que chacun des partenaires a du capital à négocier dans l'échange et elle assimile à du pouvoir les décisions domestiques prises par les femmes alors que ces décisions doivent être interprétées comme des résistances à la domination.

On retrouve dans les positionnements sur ces thèmes de recherche non seulement l'éclairage du travail (dans la critique matérialiste) mais aussi désormais celui de la sexualité, l'autre entrée par laquelle le genre s'engouffre dans l'étude des conjugalités et des parentalités depuis une dizaine d'années. Il est reproché à l'étude « classique » de la famille, son silence sur la sexualité (comme thème) et sur l'hétéronormativité (comme problématique), alors que

cette dernière apparaît comme une tension à l'œuvre dans le couple contemporain que ne permet pas de révéler la notion d'individualisation, à laquelle Jean-Claude Kaufmann et François de Singly notamment recourent de façon centrale : tension dans les couples hétérosexuels qui font vivre ensemble des individu·e·s aux socialisations antérieures et aux expériences à bien des égards opposées, tension dans les couples de même sexe dont la vie quotidienne doit se construire en référence à la norme hétérosexuelle. De nombreuses enquêtes de terrain, pour partie dans la continuité des travaux antérieurs, mettent l'accent sur la diversification des formes familiales dans la société contemporaine[32] mais en articulant celle-ci avec la problématisation de la sexualité[33].

Enfin Irène Théry, dans une tout autre lecture du concept de genre, ne s'appuyant ni sur le travail ni sur la sexualité, mais sur les apports de l'anthropologie de la parenté et du droit de la famille, relativise aussi la centralité de l'individualisation dans les formes contemporaines de vie privée : critiquant la centration sur un couple dont une des manifestations significatives de la modernité est son autonomisation par rapport à la parenté, elle cherche à montrer au contraire l'importance des relations familiales dans la constitution de *« la distinction de sexe »*. D'après Théry, ce que l'on retrouve immanquablement d'une société à l'autre, ce n'est pas la différenciation des sexes mais l'existence de relations spécifiques entre les différentes places occupées au sein de la parenté et les relations entre pères, mères, fils/filles, oncles, tantes, *etc*.[34]

1- Martina Avanza, Olivier Fillieule, Camille Masclet, « Observer les rapports sociaux de sexe. Questions de méthode », Lausanne, décembre 2011.

2- Marieke Blondet, « Le genre de l'anthropologie. Faire du terrain au féminin », *in* Alban Bensa, Didier Fassin (éd.), *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 59-80 ; Nicole Echard, Catherine Quiminal, Monique Sélim, « Débat. L'incidence du sexe dans la pratique anthropologique », *Journal des anthropologues*, vol. VIII, n° 45, 1991, p. 79-89 ; Anna Jarry, Elisabeth Marteu, Delphine Lacombe, Myriem Naji, Mona Farhan, Carol Mann, « Quelques réflexions sur le rapport de jeunes chercheuses féministes à leur terrain », *Terrains & travaux* vol. I, n° 10, 2006, p. 177-193 ; ailleurs : Diane Bell, Pat Caplan, Karim Wazir Jahan (dir.), *Gendered Fields. Women, Men, and Ethnography*, Routledge, Londres, 1993.

3- Françoise Collin, Évelyne Pisier, Eleni Varikas, *Les Femmes de Platon à Derrida*, Paris, Plon, 2000.

4- Évelyne Pisier, Eleni Varikas, « De l'invisibilité du genre dans la théorie politique. Le débat Locke/Astell », *in* Christine Bard, Christian Baudelot, Janine Mossuz-Lavau, *Quand les femmes s'en mêlent*, Paris, La Martinière, 2004, p. 64.

5- Geneviève Fraisse, *La Muse de la raison*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989.

6- Carole Pateman, *Le Contrat sexuel*, Paris, La Découverte, 2010 (1988) (trad. Charlotte Nordman).

7- Françoise Gaspard, Claude Servan-Schreiber, Anne Le Gall, *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Égalité,*

Parité, Paris, Seuil, 1992 ; Éléonore Lépinard, *L'Égalité introuvable*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007 ; Laure Bereni, « Du MLF au Mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes », *Politix*, vol. XX, n° 78, 2007, p. 107-132 ; Réjane Sénac-Slawinski, *La Parité*, Paris, PUF, 2008.

8- Janine Mossuz-Lavau, « Le vote des femmes en France (1945-1993) », *Revue française de science politique*, n° 4, 1993, p. 673-689 ; Sylvie Pionchon, Grégory Derville, *Les Femmes et la politique*, Grenoble, PUG, 2004 ; Catherine Achin, *"Le mystère de la chambre basse". Comparaison de processus d'entrée des femmes au Parlement. France-Allemagne, 1945-2000*, Paris, Dalloz-Sirey, 2005 ; Lucie Bargel, *Jeunes socialistes/jeunes UMP*, Paris, Dalloz, 2009.

9- Jane Jenson, Éléonore Lépinard, « Penser le genre en science politique. Vers une typologie des usages du concept », *Revue française de science politique*, vol. LIX, n° 2, 2009, p. 183-201.

10- Arlette Gautier, Jacqueline Heinen, *Le Sexe des politiques sociales*, Paris, Côté-femmes, 1993 ; Jane Jenson, Mariette Sineau (dir.), *Qui doit garder le jeune enfant ?*, Paris, LGDJ, 1998 ; Jacques Commaille, « Les injonctions contradictoires des politiques publiques à l'égard des femmes », *in* Jacqueline Laufer, Margaret Maruani, Catherine Marry (dir.), *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF, 2001 ; Marylène Lieber, *Genre, violence et espaces publics*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 ; Anne Revillard, *La Cause des femmes dans l'État : une comparaison France-Québec (1965-2007)*, thèse de doctorat en sociologie, Cachan, ENS, 2007 ; Bruno Perreau, *Penser l'adoption. La gouvernance pastorale du genre*, Paris, PUF, 2012.

11- Nicole Mosconi, *Femmes et savoir,* Paris, L'Harmattan, 1994.

12- Marie Duru-Bellat, *L'École des filles*, Paris, L'Harmattan, 1990, réédition enrichie en 2004 ; Christian Baudelot, Roger Establet, *Allez les filles !*, Paris, Seuil, 1992.

13- Nicole Mosconi, *La Mixité dans l'enseignement secondaire : un faux-semblant ?*, Paris, PUF, 1989.

14- Claude Zaïdman, *La Mixité à l'école primaire*, Paris, L'Harmattan, 1996.

15- Nicole Mosconi, Rosine Dahl-Lanotte, « C'est technique, est-ce pour elles ? Les filles dans les sections techniques industrielles des lycées », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 9, 2003, p. 67-86 ; Gilles Moreau, « Les faux semblables de l'apprentissage », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 3, 2000, p. 67-86 ; Isabelle Collet, *L'Informatique a-t-elle un sexe ?*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; Clotilde Lemarchant « La mixité inachevée. Garçons et filles minoritaires dans les filières techniques », *Travail, Genre et Sociétés*, vol. II, n° 18, 2007, p. 47-64 ; Nicolas Divert, *De la couturière au grand couturier*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2010.

16- Griselda Pollock, « Des canons et des guerres culturelles », *Cahiers du genre*, n° 43, 2007 (1999), p. 45-69 (trad. Séverine Sofio).

17- Odile Krakovitch, Geneviève Sellier (dir.), *L'Exclusion des femmes*, Bruxelles, Complexe, 2001.

18- Delphine Naudier, Brigitte Rollet (dir.), *Genre et légitimité culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; Delphine Naudier, « Orchestrer la visibilité des écrivaines et des écrivains en France : le "capital relationnel" des attachées de presse », *Recherches féministes*, vol. XXIV, n° 1, 2011, p. 175-191 ; Séverine Sofio, « Des discours aux pratiques, comment approcher la réalité des rapports de sexe ? Genre et professions artistiques au XIXe siècle », *Sociétés et représentations*, n° 24, 2007, p. 177-193.

19- Dominique Pasquier, « Carrières de femmes : l'art et la manière », *Sociologie du travail*, vol. LXXXIII, n° 4, 1983, p. 418-431 ; Marie Buscatto, « Chanteuse de jazz n'est point métier d'homme. L'accord imparfait entre voix et instrument en France », *Revue française de sociologie*, vol. XLIV, n° 1, 2003, p. 33-60 ; Hyacinthe Ravet, « Professionnalisation féminine et féminisation d'une profession : les artistes interprètes de musique », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 9, 2003, p. 173-195.

20- Caroline Moulin, *Féminités adolescentes*, Rennes, PUR, 2005 ; Anne Dafflon-Novelle, « Littérature

enfantine : entre image et sexisme », *in* Anne Dafflon-Novelle (dir.), *Filles-garçons : socialisation différenciée ?*, Grenoble, PUG, 2006.

21- Sylvia Faure, « Filles et garçons en danse hip-hop. La production institutionnelle de pratiques sexuées », *Sociétés contemporaines*, n° 55, 2004, p. 5-20 ; Viviane Albenga, *Lecteurs, lectures et trajectoires de genre*, thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS, 2009.

22- Catherine de Guibert-Lantoine, Henri Léridon, « La contraception en France : un bilan après trente ans de libéralisation », *Population*, n° 53, vol. IV, 1998, p. 785-812 ; Henri Léridon *et al.*, « La médicalisation croissante de la contraception en France », *Population et sociétés*, n° 381, 2002 ; Emma Davie, Magali Mazuy, « Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement », *Population*, n° 65, vol. III, 2010, p. 475-512.

23- Michèle Ferrand, Maryse Jaspard, *L'Interruption volontaire de grossesse*, Paris, PUF, 1987 ; Nathalie Bajos, Michèle Ferrand, *De la contraception à l'avortement*, Paris, Inserm, 2002 ; Séverine Gojard, *Le Métier d'être mère*, Paris, La Dispute, 2010. La question de la maternité, au-delà de la question de la reproduction, est étendue par Coline Cardi au croisement du genre et de la déviance : cf. Coline Cardi, « La figure de la mauvaise mère, de l'archive judiciaire au récit de vie », *Cahiers de l'ARS*, n° 4, 2007, p. 63-80.

24- Hélène Rouch, *Les Corps, ces objets encombrants. Contribution à la critique féministe des sciences*, Paris, iXe, 2011 (recueil de textes) ; Françoise Laborie, « Rapports sociaux de sexe dans les nouvelles technologies de la reproduction », *Cahiers du Gedisst*, n° 3, 1992, p. 29-36 ; Donna Haraway, *Manifeste cyborg et autres essais*, Paris, Exils, 2007 (1988) ; Danielle Chabaud-Rychter, Delphine Gardey (dir.), *L'Engendrement des choses*, Paris, Archives contemporaines, 2002.

25- Michèle Bordeaux, Bernard Hazo, Soizic Lorvellec, *Qualifié viol*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1990 ; Daniel Welzer-Lang, *Les Hommes violents*, Paris, Indigo & Côté-femmes, 1996.

26- Véronique Nahoum-Grappe, « Guerre et différences des sexes : les viols systématiques (ex-Yougoslavie, 1991-1995) », *in* Cécile Dauphin, Arlette Farge (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 159-184 ; Jane Freedman, Jérôme Valluy (dir.), *Persécutions des femmes : savoirs, mobilisations et protections*, Paris, Croquant, 2007.

27- Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Annik Houel, Maryse Jaspard, « Approche quantitative des violences envers les femmes au travail, quelles analyses privilégier ? », *Travailler*, n° 4, 2000, p. 139-154.

28- Maryse Jaspard et équipe Enveff, *Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, Paris, La Documentation française, 2003 ; Marcela Iacub, Hervé Le Bras, « Homo mulieri lupus », *Les Temps modernes*, n° 623, 2003, p. 112-134.

29- Annick Davisse, Catherine Louveau, *Sports, école, société : la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; Christine Mennesson, *Être une femme dans le monde des hommes*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Caroline Chimot, « État des lieux de la répartition sexuée des dirigeantes dans les organisations sportives françaises », *STAPS*, n° 66, 2004, p. 161-177 ; Stéphanie Guyon, « Supporterisme et Masculinité : l'exemple des Ultra à Auxerre », *Sociétés et Représentations*, n° 24, 2007, p. 81-95 ; Fanny Le Mancq, « Des carrières semées d'obstacles : l'exemple des cavalier·e·s de haut niveau », *Sociétés contemporaines*, vol. LXVI, n° 2, 2007, p. 127-150.

30- Hélène Rouch, Elsa Dorlin, Dominique Fougeyrollas-Schwebel (dir.), *Le Corps, entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Catherine Vidal, Dorothée Benoit-Browaeys, *Cerveau, sexe et pouvoir*, Paris, Belin, 2005 ; Ilana Löwy, « Intersexe et transsexualités : les technologies de la médecine et la séparation du sexe biologique du sexe social », *Cahiers du genre*, n° 34, 2003, p. 81-104 ; Cynthia Kraus, « La bicatégorisation par "sexe" à l'épreuve de la science : le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les humains », *in* Delphine Gardey, Ilana Löwy (dir.), *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du masculin et du féminin*, Paris, Archives d'Histoire Contemporaine, 2000, p. 187-213 ; Elsa Dorlin, « Pour une épistémologie historique du sexe », *ARABEN*, vol. III, 2006, p. 8-19 ; Évelyne Peyre,

Joëlle Wiels, « Le sexe biologique et sa relation au sexe social », *Les Temps modernes*, n° 593, 1997, p. 14-48 ; Priscille Touraille, « Déplacer les frontières conceptuelles du genre », *Journal des anthropologues*, n° 124-125, 2011, p. 49-69.

31- Jean-Claude Kaufmann, *Sociologie du couple*, Paris, PUF, 1993 ; François de Singly, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1993.

32- Virginie Descoutures, Marie Digoix, Éric Fassin, Wilfried Rault, *Mariages et homosexualités dans le monde*, Paris, Autrement, 2008.

33- Baptiste Coulmont, « Devant Dieu et face au droit ? Le mariage religieux des homosexuels aux États-Unis », *Critique internationale*, n° 25, 2004, p. 43-52 ; Wilfried Rault, *L'Invention du Pacs*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 ; Isabelle Clair, *Les Jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, 2008 ; Jérôme Courduriès, *Être en couple (gay)*, Lyon, PUL, 2011 ; Virginie Descoutures, *Les Mères lesbiennes*, Paris, PUF, 2010 ; Arnaud Lerch, « Les éthiques conjugales gaies à l'épreuve du multipartenariat », *in* Rose-Marie Lagrave, Agathe Gestin, Éléonore Lépinard, Geneviève Pruvost, *Dissemblances*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 65-79.

34- Irène Théry, *La Distinction de sexe*, Paris, Odile Jacob, 2007.

6

Le genre, un clivage social comme les autres

L'étendue des enquêtes mettant en évidence la réalité sociale du genre se conjugue à une réflexion sur les contours des différents rapports de pouvoir structurant le monde social, pour décrire le genre au sein d'un ensemble plus vaste. Ainsi depuis une petite dizaine d'années, la sociologie du genre française s'efforce de penser ensemble non seulement le genre et la classe sociale, mais aussi la race. « Genre, classe, race » est devenu un impératif catégorique visant à répondre aux interpellations issues du mouvement antiraciste, qui se sont cristallisées en France plus récemment qu'aux États-Unis et qu'en Grande-Bretagne, mettant au jour la marginalisation des personnes racisées[1] dans la pensée du genre et dans la lutte féministe.

La sociologie du genre traverse ainsi une nouvelle étape. Non pas tant parce qu'elle viendrait de découvrir le rapport social de race – celui-ci a fait l'objet de premières théorisations et enquêtes dès les années 1970 – mais parce qu'elle en fait désormais un motif inévitable dont la conceptualisation s'est beaucoup enrichie dans la période récente. En raison de voyages conceptuels de part et d'autre de l'Atlantique (une fois encore) mais aussi parce que la lutte antiraciste a pris en France des directions nouvelles, dans un contexte d'ethnicisation croissante des rapports sociaux et de stigmatisation des migrant·=e·=s venu=e=s des anciennes colonies ainsi que de leurs descendant·=e·s né·=e·=s en France.

Cette nouvelle étape a des effets épistémologiques importants. Une fois encore, c'est l'homogénéité de la classe des femmes qui est en jeu : penser race et genre dans un même mouvement, c'est notamment mieux cerner l'ensemble des femmes racisées, et donc discuter des clivages existant à l'intérieur du groupe social des femmes. Ensuite, l'approfondissement de la critique féministe adressée aux approches uniquement centrées sur la classe sociale, en proposant désormais une extension des rapports de pouvoir à la race, montre une fois de

plus que le genre, comme la race, et comme la classe sociale, désigne un clivage social transversal et ne se contente pas de décrire les particularités de groupes sociaux particuliers (les femmes, les homosexuel·=le·=s). La difficulté spécifique des concepts de genre et de race tient à leur lien avec le corps ; ils doivent encore plus que le concept de classe sociale, contrer l'approche commune qui justifie l'ordre social par la nature ; pour autant, le genre, comme la race, et comme la classe sociale, sont des concepts qui visent à renverser l'explication naturalisante pour mettre au jour des logiques proprement sociales.

I. Que veux-tu dire par « nous », fille blanche[2] ?

La catégorie « femme » a été au moins trois fois contestée par le mouvement social et dans la discussion théorique – pour déterminer l'oppression contre laquelle lutter, il faut la délimiter dans la pensée. Or qui opprime « la femme » des classes populaires ? Qui opprime « la femme » lesbienne ? Qui opprime « la femme » noire/arabe/métisse… ? Quand elles ont pris la parole, ces trois femmes-là ont accusé les féministes, intellectuelles, blanches et qui mettaient en sourdine la question de l'oppression hétérosexuelle, d'être ethnocentriques et de ne défendre que les droits de « la » femme dominante, porte-parole de ses « sœurs » de lutte. Les sœurs ne s'y sont pas toujours reconnues.

À l'instar de la sexualité dans les années 1970 puis dans les années 1990, la classe sociale et la race ont ainsi régulièrement fait irruption dans le mouvement féministe et ont obligé à une remise en cause du cadre conceptuel de ses études. C'est aux États-Unis et en Grande-Bretagne que la critique a été la plus virulente et la plus féconde au sein du *Black feminism*. Elsa Dorlin, qui en a rendu les principaux textes accessibles au public francophone[3], raconte que le « féminisme Noir » tire ses origines des mobilisations d'associations de femmes pour l'abolition de l'esclavage dans les années 1830 : leur lutte s'est progressivement construite, sur des fondements racistes, contre celle des Noirs menée en dehors de la question du sexe ; elle s'est aussi distinguée de la réalité des femmes Noires qualifiées par les Blanches de « lubriques » et de « mauvaises mères ». Cette genèse explique le titre évocateur d'un des ouvrages fondateurs du *Black feminism* : *All the women are white, all the Blacks are men, but some of us are brave*[4]. La nécessité de penser ensemble oppression de genre et oppression de race trouve une voix, qui résonne dans l'ensemble des luttes des *« colored women »* (*chicanas*, native-américaines, sino-américaines, *etc.*), et fait advenir

une épistémologie du *« point de vue des femmes Noires*[5] ». L'adresse est explicite et directe : *« Femme blanche, écoute*[6] *! »*.

En France, cette interpellation s'est formulée dans des termes différents, plus ténus et beaucoup plus tardifs, qui ont divisé le mouvement féministe selon d'autres lignes. Parce que l'histoire nationale n'est pas la même : le racisme ne clive pas la société française dans ses frontières métropolitaines comme il l'a fait dans la société états-unienne esclavagiste puis ségrégationniste sur son propre sol ; le racisme en France est le produit d'un esclavage établi ailleurs, dans les colonies, ensuite importé en métropole au travers notamment des migrations. Cette histoire particulière s'est conjuguée avec des modèles politiques eux aussi différents des modèles états-uniens[7] : en France, le féminisme s'est *« montré impuissant à s'opposer avec efficacité à la montée du racisme et à construire une alternative cohérente au particularisme républicain et son usurpation de l'universel. Le féminisme partage avec la gauche l'absence d'une réflexion sur les rapports du racisme contemporain avec le refoulement du passé esclavagiste et colonial*[8] *»* ; Eleni Varikas évoque notamment le rendez-vous manqué de la lutte pour la parité qui, en donnant un souffle nouveau au féminisme français, n'a pas choisi d'inclure *« un principe généralisable »* en faveur non seulement de l'accès des femmes à la représentation, mais de tout groupe discriminé.

La teneur des critiques adressées aux féministes dans les années 2000 de la part de militantes antiracistes reflète cette analyse. On peut en relever deux qui, d'une portée bien moindre que celle du *Black feminism* en son temps et en son pays, ont malgré tout agi sur la nécessité de devoir repenser le féminisme dans un ensemble plus vaste, ainsi que ses outils théoriques. Tout d'abord, la « marche des femmes des quartiers », amorcée en 1999, répercute la voix de femmes qui *« en ont marre qu'on parle à leur place »* lors de ses états généraux à la Sorbonne en janvier 2002. Le mouvement des Ni Putes Ni Soumises, émanation de SOS racisme, prend naissance dans ce mouvement critique à l'égard *du* féminisme dont les *« acquis se sont arrêtés aux frontières de la cité*[9] *»* et dont les luttes (autour de la parité notamment) toucheraient les femmes de cité autant que *« l'annonce des soldes chez Hermès*[10] *»*. Dans le même temps, les militantes de NPNS particularisent le sexisme dans les cités, qui serait *« un sexisme nouveau*[11] *»* : elles l'articulent certes à l'expérience du racisme et aux effets de la crise économique plus dévastatrice là qu'ailleurs[12], mais en faisant le jeu de la stigmatisation des garçons des classes populaires racisées et en reconduisant dans le nom même de leur association le stigmate sexuel de la

prostituée[13]. La secousse n'a pas été sans effet ainsi qu'en témoigne le débat entre féministes pour la loi sur les signes religieux à l'école, au nom de la prise en compte du machisme à l'œuvre dans les populations issues de l'immigration dite « arabo-musulmane », et celles qui s'y sont opposées, voyant dans la dénonciation spécifique de ce machisme des soubassements racistes dont les effets ne peuvent à leurs yeux que renforcer le sexisme[14].

Certaines de ces dernières se sont plutôt retrouvées dans le discours des « Indigènes de la république » qui lancent, en 2005, un appel *« pour la tenue d'assises de l'anticolonialisme »*. Deux sociologues féministes, Christine Delphy et Nacira Guénif, expliquent leur adhésion à ce mouvement dans des termes qui résonnent fortement avec les prises de position plus anciennes de la première et qui visent à défaire les suspicions de communautarisme que les Indigènes ont suscitées dans une grande partie de la gauche : *« la discrimination sociale, en créant des catégories, oblige les individus stigmatisés à lutter en tant que catégorie, premier paradoxe apparent. Mais un deuxième paradoxe explique le premier : leur but est de cesser d'exister en tant que cette catégorie, définie par les autres*[15]*. »*

Les actions militantes et les arguments s'affrontent pour répondre aux questions suivantes : comment maintenir un discours politique visant à défendre les intérêts d'une catégorie éclatée, qui peine de plus en plus à se faire « classe » ? Comment éviter la concurrence des causes politiques exigeant d'en hiérarchiser les priorités ? Comment éviter les instrumentalisations de cette concurrence ? Enfin comment transposer dans la théorie la multiplicité des situations sociales ? Si « la femme » n'existe pas, « la femme noire », « la femme lesbienne » et « la femme des classes populaires » sont elles aussi des fictions : en écho avec les difficultés politiques posées par l'interpellation des minoritaires au sein du groupe des femmes résonnent les défis théoriques pour rendre compte de l'articulation entre les *« oppressions multiples*[16] *»* auxquelles elles sont confrontées.

II. Genre, classe, race : quelle articulation ?

Dans une sociologie fondée sur la remise en cause de la classe sociale comme seul rapport social, la prise en compte progressive de la race semble inévitable : cela ne signifie pas qu'elle s'impose facilement, puisqu'à son tour elle relativise les hiérarchies entre les sexes et entre les sexualités, dont la dénonciation peine à

s'imposer dans le débat public et dont l'analyse scientifique reste assez marginale dans l'ensemble de la sociologie. Mais la race fait désormais partie du répertoire commun, dans la sociologie du genre plus que dans tout autre : le décentrement fondateur de cette dernière la rend plus à même d'incorporer un nouveau décentrement, alors que les sociologies qui continuent de considérer la classe sociale comme *le* clivage social par excellence sont particulièrement rétives à penser la multiplicité des hiérarchisations sociales. L'effervescence au cours des dix dernières années en témoigne, qui a débouché sur de nombreuses enquêtes de terrain articulant genre et race[17]. L'émergence de cette problématique a eu des effets institutionnels concrets comme le changement de nom du réseau thématique dédié au genre au sein de l'Association Française de Sociologie (« Travail (productif et reproductif), rapports sociaux, rapports de genre »), débaptisé dès la fin du premier congrès de l'AFS, en 2004, pour devenir le réseau « Genre, classe, race. Rapports sociaux et construction de l'altérité ».

Les sources théoriques de ces nouveaux travaux sont nombreuses et étalées dans le temps. Les prises de position autour des « affaires du foulard » (à partir de 1993) ainsi que, plus largement, face à la thématisation du *« choc des civilisations »* entre Occident et Orient au nom de l'égalité entre les sexes et de la liberté sexuelle, ont donné lieu à des analyses féministes jusque-là informulées, comme le montre le virage notable emprunté par Christine Delphy au cours des années 1990, qui a ensuite ouvert une voie de reformulation aux personnes inspirées par ses travaux : elle abandonne le primat du patriarcat, jusque-là « ennemi principal », pour l'aborder conjointement avec le racisme[18].

L'émergence de la problématique de la race doit aussi beaucoup au travail de diffusion des travaux anglo-américains, de la part notamment d'Elsa Dorlin, avec la publication d'ouvrages panoramiques tels que l'anthologie citée plus haut, ainsi que de sa thèse consacrée à la place de la race et du genre dans la construction de la nation[19]. Inspirée par le *Black feminism* et par les études post-coloniales qui se développent aussi en dehors du genre[20], une part des réflexions doit également aux travaux plus anciens de Colette Guillaumin qui pense la race et le sexe en analogie, pour déconstruire leur commune naturalisation et les penser comme des catégories politiques[21].

Enfin, l'étude des migrations, particulièrement développée dans l'étude du travail des femmes (chapitre 1-II), alimente les recherches et les théorisations de la race ; une enquête des rapports « Nord/Sud » est à trouver dans le premier

ouvrage de Danièle Kergoat à propos d'une usine employant une majorité de travailleurs immigrés, ainsi que des prémisses dans les travaux des précurseures de la sociologie du genre telles que Madeleine Guilbert et Andrée Michel (chapitre 1-I). Les enquêtes suivantes de Kergoat mettent en sourdine cette question pour se centrer sur l'articulation entre rapports sociaux de classe et de sexe. Mais elle a plus récemment proposé le concept de *« consubstantialité des rapports sociaux »* de sexe, de classe et de race qui vise à saisir les trois simultanément ; elle insiste sur la nécessité de partir des pratiques des individu·=e·=s, pour sortir de l'incantation « genre, classe, race » et observer si c'est le genre et la race, ou bien le genre, l'âge et la classe sociale, ou bien l'ensemble, ou encore seulement l'un de ces termes qui agissent pour expliquer tel comportement, telle vision du monde de tel·=le individu·=e, à tel moment de sa vie et dans tel contexte[22].

Le concept d'*intersectionnalité* tend désormais à rassembler ce type d'approches, pour nommer les imbrications complexes dans lesquelles les différents rapports hiérarchiques prennent forme. C'est la juriste africaine-américaine Kimberlé Crenshaw qui a, la première, utilisé ce terme, dans un article de 1994 traduit en français en 2005[23]. De nombreux textes permettent désormais de faire le point sur l'approche dite « intersectionnelle », dans une perspective postmoderne comme dans le cas de Crenshaw ou matérialiste comme dans le cas de Kergoat (entre autres positions[24]). Ce que les différents concepts qui bataillent à définir cette approche ont en commun, c'est de sortir d'une pensée additionnant les rapports hiérarchiques comme si être une femme noire appartenant aux classes populaires impliquait nécessairement un triple handicap social ou trois handicaps qui se renforceraient mutuellement. Au contraire, des concepts tels que « intersectionnalité » ou « consubstantialité » mettent l'accent sur l'articulation complexe des expériences minoritaires ou des rapports sociaux ; la race, le genre et la classe ne s'additionnent pas les unes les autres, ni même ne se démultiplient en interaction les unes avec les autres : la race est toujours genrée et prise dans la classe sociale, et réciproquement ; ainsi une femme racisée est assignée à l'hétérosexualité et à une position dominée par rapport au(x) groupe(s) des hommes d'une façon spécifique, ses caractéristiques minorantes ne sont pas autonomes les unes des autres.

La critique de la non prise en compte de la race dans l'analyse du genre s'opère enfin en lien avec la problématisation de la sexualité et donne lieu à des travaux analysant la place spécifique de femmes lesbiennes racisées[25], mais

aussi l’instrumentalisation de l’égalité sexuelle pour hiérarchiser Orient *vs* Occident : au niveau de la théorie politique, et dans l’analyse sociologique des consommations culturelles et des représentations racistes de gays et de lesbiennes occidentaux encore peu explorées en France[26].

*

Conclusion de la troisième partie Vers la fin de la sociologie du genre ?

Une des choses difficiles à penser, et à admettre, quand on occupe une position dominante, c’est… qu’on occupe une position dominante. Dès lors, on ne voit pas, ou on refuse de voir, qu’il y a des choses que l’on peut faire alors qu’elles sont inaccessibles à d’autres, parce qu’on appartient à une catégorie privilégiée par rapport à d’autres catégories. L’écriture fait partie de ces privilèges qui ont été très longtemps dévolus à certains hommes (pas tous), et à quasiment aucune femme. De même l’accès à certains emplois, à certaines reconnaissances, à certains savoirs et donc à certains pouvoirs. Les lunettes féministes permettent d’éviter de se faire trop mal aux yeux pour discerner l’invisible depuis la place sexuée qu’on occupe : elles grossissent ce que l’expérience individuelle tend à rendre minuscule.

Mais ces lunettes ne voient pas tout : parce qu’elles sont encore en construction, comme toutes bonnes lunettes elles ne doivent jamais cesser de l’être, et parce qu’elles n’ont pour fonction que de révéler une partie de l’invisible. En revanche, elles permettent de penser, comme d’autres avec elles, qu’on occupe presque toujours, à un moment donné de son existence ou face à telle ou telle catégorie de personne, une place depuis laquelle on tend à occulter certaines réalités sociales. Critiques à l’égard de leurs prédécesseurs en science, les sociologues féministes ont ouvert une brèche, qui est aussi un avertissement pour elles-mêmes et leurs successeur·e·s : continuer d’écarquiller les yeux en partant du principe qu’il est de nombreux aspects de la vie sociale qui, parce qu’ils ne semblent pas les concerner directement, sont spontanément imperceptibles ; être vigilant·e·s à ne pas se reposer sur la perception devenue évidente de certains clivages sociaux pour se rendre aveugles à d’autres ; et donc améliorer les lunettes existantes, voire en construire de nouvelles, quitte à ce qu’elles entrent en concurrence avec les modèles de départ qui ont contribué à les faire advenir.

Dévoilant une logique sociale omniprésente, le concept de genre s'ingère dans tous les thèmes de recherche, faisant l'objet d'articulations théoriques avec d'autres clivages sociaux fondamentaux et se prêtant à des reformulations successives. Il apparaît finalement toujours comme une problématique transversale qui fait de la sociologie du genre une sociologie générale, non une entrée thématique dans l'ensemble de *la* sociologie. L'expression « sociologie du genre » n'a de valeur que descriptive : elle désigne un corpus progressivement constitué autour de la problématique du genre, elle désigne l'existant. Comme le montre l'intégration progressive du concept à d'autres corpus sociologiques et conformément à l'intention scientifique qui lui a donné naissance, l'intitulé « sociologie du genre » est destiné à se vider de toute signification, à ne plus décrire quelque ensemble que ce soit, à part un ensemble de références fondatrices. Outil à disposition généralisée de tou·te·s les sociologues, le genre est-il sur le point de n'avoir plus de sociologie à lui ?

1- C'est-à-dire soumises à un rapport hiérarchique prenant la couleur de peau, le nom de famille, la religion ou encore les origines nationales, comme justifications.

2- Titre d'un poème de Lorraine Bethel, repris dans bell hooks, *Ain't I a Woman: Black Woman and Feminism*, Boston, South End Press, 1981, p. 152, cité en français dans Maria Puig de la Bellacasa, « Divergences solidaires. Autour des politiques féministes des savoirs situés », *Multitudes*, vol. II, n° 12, 2003, p. 41.

3- Elsa Dorlin (éd.), *Black feminism*, Paris, L'Harmattan, 2008.

4- Gloria Hull, Patricial Bell Scott, Barbara Smith (éd.), *All the Women are White, all the Blacks are Men, but Some of Us are Brave: Black Woman's Studies*, Old Westbury, NY, Feminist Press, 1982 (trad. : *Toutes les femmes sont blanches, tous les Noirs sont des hommes, mais nous sommes quelques unes à être courageuses*).

5- Patricia Hill Collins, « La construction sociale de la pensée féministe Noire », *in* Elsa Dorlin (éd.), *Black feminism*, *op. cit.*, p. 135-176.

6- Hazel Carby, « Femme blanche écoute ! Le féminisme noir et les frontières de la sororité », *ibid.*, p. 87-112.

7- Ce qui contribue à expliquer qu'un féminisme Noir ait émergé en Grande-Bretagne, sous la plume notamment d'Hazel Carby : Elsa Dorlin (éd.), *Black feminism*, *op. cit.*, p. 15 et p. 87-112.

8- Eleni Varikas, dans le numéro de la revue *Mouvements* « Trouble dans le féminisme, la parité et après ? », vol. II, n° 50, 2007, p. 138-139.

9- Fadela Amara, *Ni putes ni soumises*, Paris, La Découverte, 2003, p. 113.

10- *Livre Blanc des Femmes de Quartier*, Paris, Fédération Nationale des Maisons des Potes, 2002.

11- Fadela Amara, *Ni putes ni soumises*, *op. cit.*, p. 5.

12- Loubna Méliane, « Sortir du ghetto », *Travail, Genre et Sociétés*, vol. I, n° 13, p. 184-185.

13- Nacira Guénif, « Ni pute ni soumise ou très pute très voilée ? Les inévitables contradictions d'un féminisme sous influence », *Cosmopolitiques*, n° 4, 2003, p. 53-65.

14- Cf. *supra* chapitre 3-III. « Polémiques politiques, controverses scientifiques ».

15- Christine Delphy, Nacira Guénif, « Une exigence d'égalité », publié en ligne en 2005 sur le site « Les mots sont importants », http://lmsi.net.

16- Mary Ann Weathers, « An argument for Black women's liberation as a revolutionary force », *No More Fun and Games: A Journal of Female Liberation*, vol. I, n° 2, 1969.

17- Christelle Hamel, cf. *supra* chapitre 2-II ; Nasima Moujoud, « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires », *Les Cahiers du Cedref*, n° 16, 2008 ; Simona Tersigni, « Jalons pour une lecture imbriquée du genre et du religieux dans le champ des migrations et des relations interethniques en France », *ibid.* ; Nelly Quemener, *Le Pouvoir de l'humour : politiques de représentations dans les sketches télévisuels en France*, thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Paris 3, 2010.

18- Christine Delphy, « Une guerre pour les femmes afghanes ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. XXI, n° 1, 2002, p. 98-109 ; « Fonder en théorie qu'il n'y a pas de hiérarchie des dominations et des luttes », *Mouvements*, n° 35, 2004, p. 119-131 ; *Classer, dominer*, Paris, La Fabrique, 2008.

19- Elsa Dorlin, *Sexe, race, classe*, Paris, PUF, 2009 ; *La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

20- Référence fondatrice : Edward Said, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980 (1978) (trad. Catherine Malamoud).

21- Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992.

22- Danièle Kergoat, *Bulledor ou l'histoire d'une mobilisation ouvrière*, Paris, Seuil, 1973 ; « Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux », *L'Homme et la société*, vol. II, n° 176-177, 2010, p. 27-42.

23- Kimberlé W. Crenshaw, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n° 39, 2005 (1994), p. 51-82 (trad. Oristelle Bonis).

24- Sirma Bilge, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, vol. II, n° 176-177, 2010, p. 43-64 ; Christian Poiret, « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques. Quelques enseignements du débat nord-américain », *Revue européenne des migrations internationales*, 2005, p. 195-226.

25- Paola Bacchetta, « Quand des mouvements lesbiens à Delhi questionnent les "Théories féministes transnationales" », *Les Cahiers du Cedref*, n° 14, 2006.

26- Jasbir K. Puar, *Terrorist Assemblages: Homonationalism in Queer Times*, Durham, Duke Univ. Press, 2007 ; Bertrand Réau, Sébastien Roux (dir.), « Ailleurs », *Genre, Sexualité & Société*, n° 5, 2011 (en ligne).

Conclusion
Écrire le genre

Les lunettes du genre ont été créées pour extraire de l'invisibilité une part du monde social longtemps maintenue dans l'indifférence scientifique. C'est là leur intérêt, renouvelé à chaque réglage de leur focale pour embrasser des réalités individuelles et collectives toujours plus larges et plus diverses. Poser ces lunettes sur son nez et les ajuster à sa propre vision sont des gestes nécessaires pour enquêter sur des espaces sociaux méconnus ou souvent visités mais dans lesquels l'empreinte du genre n'a jamais été détectée. De retour dans son bureau, il est préférable de ne pas ranger ses lunettes dans un étui : elles restent utiles lorsqu'il s'agit de disséquer et d'interpréter ce qu'on a pu voir grâce à elles. Permettant au regard sociologique de distinguer quelque chose dans la complexité et l'opacité du monde, elles sont la preuve que ce qui est vu (la réalité du genre) dépend des outils dont on dispose pour voir (le concept de genre)… et de l'endroit à partir duquel on regarde : le ou la sociologue est pris·e dans l'histoire des personnes enquêtées, son analyse est le produit de distances sociales et de prises de distance théoriques, mais aussi de caractéristiques et d'expériences partagées qui délimitent son champ de vision. Au moment de l'enquête, et après-coup.

Reste alors à écrire. C'est-à-dire démêler les définitions transmises, pétrir ces dernières au gré du matériau recueilli, situer l'usage des concepts après des années d'empilement et de controverses. Mais aussi perpétuer des pratiques visant à contrer la pente « naturelle » de l'ordre social jusque dans ses détails académiques. Citer des auteur·e·s sans omettre leur prénom est ainsi une façon de rendre visible leur sexe : non seulement pour identifier des travaux souvent passés à la trappe de la connaissance et de la reconnaissance, mais aussi pour déjouer un signe de la fausse neutralité scientifique, et parce que le prénom (lorsqu'il est sexué, ce qu'il est le plus souvent) informe sur la situation sociale de l'auteur·e.

Plus encore, écrire le genre, c'est s'interroger sur la structure patriarcale de la langue, dans laquelle la pensée prend forme. On a fait ici le choix de rendre visible la marque du genre (grammatical) féminin lorsque le sujet collectif

comprenait des hommes et des femmes, allant ainsi à l'encontre de la règle selon laquelle « en français, le masculin l'emporte sur le féminin ». En même temps qu'un tel choix rend visible l'invisible, il engendre au moins deux problèmes. D'une part, il réitère la binarité de la réalité sociale du genre et court le risque de corroborer la place secondaire du « féminin » : un « e » muet qui dépasse. D'autre part, cette précision, élaborée pour contester un système, peine à faire système elle-même : jusqu'où mixise-t-on les termes ? On ne peut éviter de tracer une frontière entre ce que l'on garde et ce que l'on modifie dans l'écriture. Ce faisant, on rompt inévitablement la belle cohérence et on s'expose à la raillerie : souvent perçue comme de la pure coquetterie, la modification de la langue est toujours moins jolie que *la* langue elle-même. Mais c'est justement parce que cette modification est raillée qu'on persiste à la mettre en œuvre : encore aujourd'hui, c'est la résistance au dévoilement qui point sous la moquerie, prouvant que toute modeste et imparfaite qu'elle paraisse, la marque du féminin grammatical subvertit un ordre plus grand qu'elle.

Repères dans les revues

I. Revues à dominante sociologique sur le genre * *Cahiers du Cedref* (papier et en ligne).

* ***Cahiers du Genre*** (papier et en ligne).

* ***Genre, Sexualité & Société*** (en ligne).

* ***Nouvelles Questions Féministes*** (papier).

* ***Recherches Féministes*** (Canada, papier et en ligne).

* ***Travail, Genre et Sociétés*** (papier et en ligne).

II. Numéros thématiques de revues « généralistes »

* ***Actes de la recherche en sciences sociales*** : « Masculin/Féminin » 1 et 2, vol. LXXXIII et LXXXIV, 1990 ; « Homosexualités », vol. CXXV, 1998 ; « Sur la sexualité », vol. CXXVIII, 1999.

* ***Genèses*** : « Femmes, genre, histoire », n° 6, 1991 ; « Femmes d'élection », n° 67, 2007 ; « Genre et classes populaires », n° 64, 2006.

* ***L'homme et la société*** : « Femmes et sociétés », n° 99-100, 1991 ; « Féminismes », n° 158, 2005 ; « Prismes féministes – Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? », n° 176-177, 2010.

* ***Lien social et politiques*** : « Le genre des politiques publiques : des constats et des actions », n° 47, 2002.

* ***Politix*** : « La cause des femmes », n° 51, 2000 ; « La parité en pratiques », vol. XV, n° 60, 2002 ; « Militantisme et hiérarchie de genre », n° 78, 2007.

* ***Sociétés et représentations*** : « (En)quêtes de genre », n° 24, 2007.

* ***Sociétés contemporaines*** : « Femmes au travail : l'introuvable égalité ? », n° 16, 1993 ; « Les cadres sociaux de la sexualité », n° 41-42, 2001 ; « Genre nomade », n° 71, 2008 ; « Genre et activité littéraire : les écrivaines francophones », n° 78, 2010.